



MOBILITÉ
HABITAT
SANTÉ BIEN-VIVRE
JURIDIQUE

RAPPORT FINANCIER 2023.

SOMMAIRE.

01

04 **RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE.**

07	1.1 LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.
08	1.2 LA GOUVERNANCE.
10	1.3 ZOOM SUR 2023 POUR LE GROUPE IMA.
14	1.4 STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
15	1.5 ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
17	1.6 ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
21	1.7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.
21	1.8 PERSPECTIVES.
22	1.9 DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
23	1.10 INSTRUMENTS FINANCIERS.
24	1.11 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.

02

44 **COMPTES CONSOLIDÉS 2023.**

46	2.1 BILAN.
48	2.2 COMPTE DE RÉSULTAT.
49	2.3 TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.
50	2.4 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.
78	2.5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

03

80 RAPPORT DE GESTION IMA SA.

04

86 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.

- 88 4.1 INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2023.
- 90 4.2 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.
- 98 4.3 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA S.A. DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.
- 99 4.4 OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023.

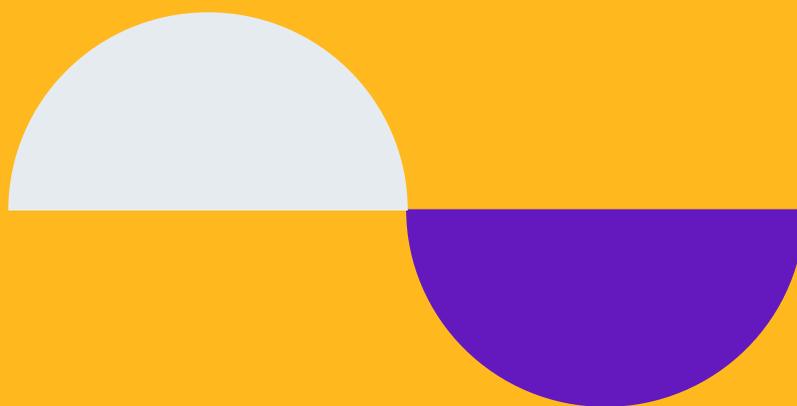
05

100 COMPTES IMA SA.

- 102 5.1 BILAN.
- 104 5.2 COMPTES DE RÉSULTAT.
- 106 5.3 ANNEXE AUX COMPTES.
- 122 5.4 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES.
- 123 5.5 RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2023.
- 124 5.6 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

01

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE.



07	1.1	LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.
08	1.2	LA GOUVERNANCE.
08		LES SOCIÉTÉS DU GROUPE
09		NOS IMPLANTATIONS
09		LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE
10	1.3	ZOOM SUR L'ANNÉE 2023 POUR LE GROUPE IMA.
14	1.4	STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
14		PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025
15	1.5	ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
15		LES CHIFFRES CLÉS
15		LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE
15		L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS
16		LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
17	1.6	ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
17		GROUPE IMA
17		IMA SA (HOLDING)
18		LES FILIALES FRANÇAISES
20		LES FILIALES INTERNATIONALES
21	1.7	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.
21	1.8	PERSPECTIVES.
22	1.9	DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
22		LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
22		LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT
22		LA CONFORMITÉ
22		L'ACTUARIAT
22		L'AUDIT INTERNE
23		LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)
23		LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)
23	1.10	INSTRUMENTS FINANCIERS.
24	1.11	DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.
24		NOTE MÉTHODOLOGIQUE
26		MODÈLE D'AFFAIRES
26		ENJEUX DE GOUVERNANCE, SOCIAUX, SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
38		SYNTHÈSE DES INDICATEURS (INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE ET GÉNÉRAUX)
40		RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



1.1 LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.

942 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ



25,6 M€

RÉSULTAT NET
CONSOLIDÉ¹



15,2 M

D'APPELS REÇUS

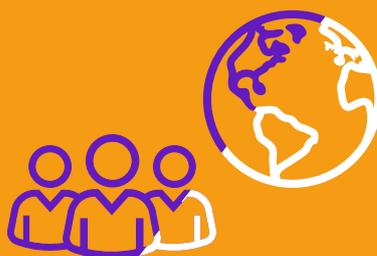
3,5 M

DOSSIERS D'ASSISTANCE
TRAITÉS



15

IMPLANTATIONS
RÉPARTIES
EN EUROPE
ET AU MAROC



**+ DE
5 800**
COLLABORATEURS

372,8 M€
DE FONDS PROPRES²



¹ Résultat net consolidé part du Groupe.

² Capitaux propres du Groupe IMA (hors minoritaires).

1.2 LA GOUVERNANCE.

// LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

IMA est structuré en 22 entités juridiques distinctes, implantées sur le continent européen et au Maroc. IMA SA, société holding, rassemble toutes ces entités qui participent à la dynamique commerciale du Groupe.

ORGANIGRAMME IMA SA

MACIF - MACIFILIA - MAIF - MATMUT - MATMUT MUTUALITÉ - MATMUT PROTECTION JURIDIQUE - INTER MUTUELLES ENTREPRISES - AMF - MATMUT & CO - MAPA MUTUELLE D'ASSURANCE - SMACL ASSURANCES SAM



AGPM ASSURANCES - AGPM VIE - MAE - MUTUELLE MAE - ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS - ALTIMA ASSURANCES - BPCE ASSURANCES IARD - P&V ASSURANCES - WAFA ASSURANCE

ACTIONNAIRES



// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION //

// NOS IMPLANTATIONS

Le Groupe IMA dispose de 15 implantations réparties à travers le continent européen et le Maroc. Ces implantations sur les marchés nationaux permettent une réelle compréhension des cultures et des attentes locales.

EN FRANCE

IMA ASSISTANCE France (Niort et Rouen)

// MOBILITÉ // SANTÉ BIEN-VIVRE

Automobile & déplacement - Voyage & médical - Prévention & accompagnement

IMH (Échiré, Schiltigheim et Marseille)

// HABITAT

Dépannage d'urgence - Services à l'Habitat

IMATECH (Nantes)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE // JURIDIQUE

Relation client - Technique Automobile - Gestion déléguée d'assurance - Assistance juridique

IMA PROTECT (Nantes et Beaucozé)

// HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Alarme - Télésurveillance - Maison connectée - Téléassistance

À L'INTERNATIONAL

IMA Benelux (Liège)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Ibérica (Almadén, Madrid et Lisbonne)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Italia (Milan)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Deutschland (Munich)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

Wafa IMA Assistance (Casablanca)

// MOBILITÉ // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

// LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE

Nos principaux actionnaires sont des sociétés liées au monde de la mutualité et de l'assurance :



Données au 31/12/2023.

1.3 ZOOM SUR 2023 POUR LE GROUPE IMA.

// MOBILITÉ

S'ENGAGER POUR OFFRIR LA MEILLEURE EXPÉRIENCE CLIENT

UNE ORGANISATION CENTRÉE SUR LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Nous avons continué, en 2023, à investir du temps et de l'énergie pour développer et personnaliser plus encore **l'écoute, l'empathie et le savoir-être de nos chargés d'assistance** et ainsi atteindre nos objectifs d'excellence relationnelle. En parallèle, pour faire face à une croissance importante des effectifs (+16,5%) en 2023 sur nos plateaux, nous avons repensé notre organisation en créant la Direction Primo Assistance, dédiée à l'accompagnement des nouveaux collaborateurs.

La saison 2023 en quelques chiffres

521 

Saisonniers
377 à Niort
144 à Rouen

91,6 % **Taux d'efficacité***

1 392 858 appels répondus
(*juillet et août 2023)

NOUVEAUTÉ !
Mise en place d'un module
« Train »

DES SERVICES POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DE MOBILITÉ

- **Mobiflex, notre application d'assistance mobilité**, permet de rechercher, planifier, réserver et payer un trajet, en combinant les modes de transport (train, taxi, bus, trottinette...), de manière 100 % autonome.
- **Protéger l'utilisateur uniquement et exclusivement pendant son voyage** : c'est l'objectif du nouveau service d'assistance proposé par IMA Italia, en partenariat avec la start-up Datafolio.
- Avec notre offre « **Entretien Auto** », il est désormais possible, sur la même plateforme, de trouver un garage de confiance près de chez soi, de comparer les devis pour les réparations nécessaires et réserver l'horaire de son choix, le tout au prix juste !
- IMA Italia lance **Motoprotection, son offre d'assistance pour les motards, intégrant, en exclusivité, l'application Liberty Rider** qui détecte les chutes et alerte les secours.

Un portefeuille en pleine croissance avec près de 20 nouveaux clients Mobilité en France et dans le monde.

// HABITAT

S'ENGAGER POUR UN LOGEMENT PLUS DURABLE

DES OFFRES EN RÉPONSE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

autour de 3 thématiques phares :

- Audit énergétique, constitution des dossiers d'aides, proposition d'aide au financement... **la rénovation énergétique**, bien qu'incontournable, peut vite devenir complexe. Avec notre offre dédiée, nous voulons accompagner nos bénéficiaires pour les orienter vers le bon partenaire, selon leurs situations et leurs besoins.
- Le nombre de phénomènes climatiques ne cesse d'augmenter depuis trente ans, faisant croître la sinistralité. Une réalité qui nous fait repenser notre offre sur **l'habitat résilient**, autour de solutions de prévention, d'accompagnement et d'amélioration à la suite de sinistre.
- En travaillant sur **le dysfonctionnement électrique et la réparabilité**, nous sommes partis du constat de l'ADEME : un Français produit en moyenne 20kg de déchets électroniques par an. Alors comment inciter à réparer plutôt que jeter à la poubelle ? C'est tout l'objectif d'Elec'Care, notre offre à forte valeur RSE privilégiant la réparation, la seconde main et le télédiagnostic.

ELEC'CARE
Une offre Habitat
du GROUPE IMA

Renforcer la sécurité tout en faisant des économies d'énergie

PLUS⁺

Tout ceci est désormais possible avec notre offre **TÉLÉSURVEILLANCE PLUS+** qui permet d'associer des objets connectés de marques de domotique reconnues (Legrand, Netatmo...) à notre système IMA PROTECT.

UNE QUALITÉ DE SERVICE RÉCOMPENSÉE

Pour **IMA PROTECT** :



Pour **l'ensemble de nos filiales françaises** (IMA PROTECT, IMH IMA ASSISTANCE France et IMATECH) :



// SANTÉ BIEN-VIVRE

S'ENGAGER POUR LA PRÉVENTION ET LE BIEN-ÊTRE

DES OFFRES POUR ACCOMPAGNER LE « MIEUX VIVRE »

- **Notre offre bien-être & santé mentale** s'appuie sur les infirmières de notre Plateforme Interdisciplinaire Médico-Sociale, pour accompagner le bénéficiaire autour de la santé physique, l'hygiène de vie, l'équilibre vie professionnelle/personnelle, la santé mentale... et, si nécessaire, l'orienter vers une prise en charge en mobilisant les solutions les plus pertinentes au regard de sa situation.
- **Notre programme IMA S@nté évolue avec l'accès à la plateforme de téléconsultation MAIIA, disponible 24/7**, regroupant différentes spécialités médicales : médecine générale, ophtalmologie, dermatologie, dentaire, psychiatrie, gynécologie, sages-femmes. En complément, nos bénéficiaires peuvent accéder à un module de prise de rendez-vous, permettant une orientation dans le parcours de soins avec son médecin traitant ou la recherche d'autres praticiens en fonction du lieu, de la spécialité ou du spécialiste.

Le Groupe IMA est devenu le premier assistant à intervenir au CHAM lors de la table ronde « Prévention, soins, réhabilitation : harmoniser le parcours ».



LES SENIORS, UNE POPULATION AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

L'offre de téléassistance Sérélia d'IMA PROTECT affiche désormais plus de 6 300 foyers protégés et un taux de satisfaction de près de 98%*. Les évolutions majeures réalisées cette année dans ces outils vont ainsi permettre de répondre non seulement aux besoins des clients particuliers qui souhaitent équiper leurs proches en téléassistance, mais aussi des clients professionnels tels que les résidences seniors.

Ils nous font confiance pour les accompagner



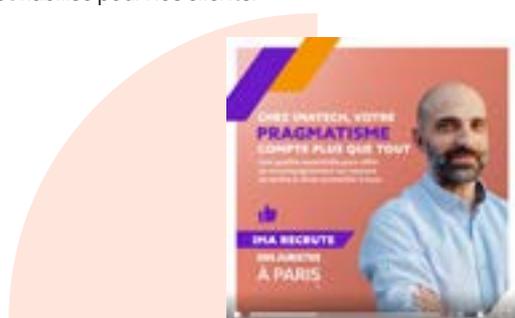
*Enquête téléphonique réalisée par Moai - The Links du 22 au 29 mars 2022.

// JURIDIQUE

S'ENGAGER POUR UN LOGEMENT PLUS DURABLE

UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU RECRUTEMENT

Au sein du Groupe IMA, l'humain a toujours été notre point d'attention, qu'il soit notre client, notre bénéficiaire, notre partenaire ou notre collaborateur. Rien d'étonnant alors à résumer cette année par le mot recrutement, celui d'hommes et de femmes aux qualités humaines indispensables, gage d'un service personnalisé et fiable pour nos clients.



Un nouveau plateau juridique à Paris

Notre filiale IMATECH a officiellement posé ses valises à Paris le 6 novembre dernier. Un nouvel espace au cœur de Paris pour une nouvelle équipe d'une quinzaine de collaborateurs qui viennent ainsi rejoindre la première plateforme juridique indépendante de France.



Et parce que ce sont nos juristes qui parlent le mieux de leur métier chez IMATECH, nous avons voulu les mettre en lumière, en faire nos ambassadeurs avec nos capsules vidéos « Paroles de collaborateurs ».



STÉPHANIE, juriste conseiller client

ACCOMPAGNEMENT ET FIDÉLISATION : LES CLÉS DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Recruter c'est bien ; fidéliser c'est encore mieux. Chez IMATECH, nous pensons qu'un salarié heureux est le gage d'une expérience client réussie. La qualité de vie de nos collaborateurs est importante et nous leur proposons régulièrement des animations au sein de nos locaux (challenge sportif ou solidaire, actions de santé...). En parallèle, nous les accompagnons dans leur métier, pour leur donner les clés pour anticiper et s'adapter à l'univers complexe et en constante évolution qu'est le Droit : parcours d'intégration, formations, actions d'amélioration de la qualité de service, plans d'action dans le cadre de l'enquête engagement...



RESSOURCES HUMAINES

S'ENGAGER POUR NOS COLLABORATEURS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

DES ACTIONS POUR DÉTECTER LES JEUNES TALENTS

- **Des interventions dans les universités et les écoles** pour sensibiliser à nos métiers, présenter notre secteur d'activité et, pourquoi pas, susciter des vocations. Nous continuons d'être présents auprès des étudiants en allant à leur rencontre.

Pour la première fois, IMATECH a décidé de parrainer une promotion de 50 lycéens inscrits en Bac Professionnel Carrossier Peintre Automobile et Maintenance des Véhicules du Lycée Saint-François d'Assise à Nantes.

- **Une politique forte autour de l'alternance**, avec, en 2023, 93 alternants accueillis au sein du siège du Groupe IMA et de ses filiales françaises.

Un engagement qui se matérialise aussi autour de leur accompagnement, avec « Les Matinales de l'Alternance », un rendez-vous pour se rencontrer et commencer à tisser des liens pour former LA communauté des alternants.

Recruter, mais autrement

Ouverture d'un nouveau plateau à Almadén en Espagne, lancement d'une antenne juridique parisienne pour IMATECH, recrutement pour croissance d'activité en Belgique ou en France... l'année 2023 a vu se poursuivre la croissance du Groupe IMA, avec le recrutement de près de 1 000 nouveaux collaborateurs.



UNE ATTENTION QUOTIDIENNE PORTÉE À LA DIVERSITÉ

- C'est en équipe que cinq collaborateurs du Groupe IMA ont relevé « **le Grand Défi** », ce **raid sportif handi-valide inter-entreprises** pour faire bouger les lignes sur le handicap.



- En participant au projet LISA, IMA Italia s'engage pour **l'inclusion professionnelle des personnes vulnérables**, en allant à leur rencontre lors du Career Day de Sesto San Giovanni en novembre 2023.
- **Avec son accord intergénérationnel**, signé en octobre 2023, IMATECH se donne comme objectifs, à l'issu des 3 ans, de compter au moins 3% d'alternants dans ses effectifs et de maintenir l'emploi des seniors.

DES INITIATIVES POUR FIDÉLISER NOS COLLABORATEURS

Parce que nous sommes convaincus que la mobilité interne est un levier important d'engagement pour les collaborateurs, nos sites de Niort et de Rouen ont lancé, pour la première fois, « **les Journées de la mobilité professionnelle** », qui ont réuni près de 400 participants autour de 150 ateliers.



/// INNOVATION

S'ENGAGER POUR OFFRIR UNE VOIX DE PLUS

L'AN 1 DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

Depuis janvier, **une dynamique d'acculturation sur le sujet de l'IA Générative** a été amorcée auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe IMA, en parallèle d'un mouvement engagé par l'ensemble des équipes sur la manière dont elle peut transformer nos métiers.

Des expérimentations ont également été lancées au sein du Groupe. IMA Benelux a initié une expérimentation autour de l'utilisation de l'IA pour optimiser le traitement des dossiers d'assistance et la qualité de services en accompagnant le chargé d'assistance.

L'INNOVATION POUR FACILITER LA VIE DE NOS BÉNÉFICIAIRES

Chez IMA, cela fait plus de 40 ans que nous mettons tout en œuvre pour rendre l'expérience de nos bénéficiaires la plus fluide possible et ce quel que soit le canal utilisé :

- **Polaris, le portail d'auto-déclaration de sinistres « voyage »** est aujourd'hui disponible pour les bénéficiaires de notre filiale espagnole IMA Ibérica.
- **MIA, le bot d'IMA Italia**, est d'ores et déjà déployé auprès de nos clients. Un Serveur Vocal Interactif (SVI), en langage naturel, qui permet d'optimiser l'expérience client et de recueillir, les informations nécessaires à la qualification et l'orientation de l'appel vers la bonne compétence.

L'année 2023 a également été riche en travaux sur le voicebot et ce, sur l'ensemble des univers d'activité du Groupe IMA : Mobilité, Habitat, Santé Bien-vivre et Juridique.



Une politique d'investissement dans les startups qui se poursuit



Prise de participation dans la start-up espagnole, spécialisée dans la physiothérapie : UrbanFisio.



Développement de l'activité de Liberty Rider en Italie.

/// RSE

S'ENGAGER POUR UN IMPACT POSITIF

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET VOLONTARISTE

autour de 3 thématiques phares :

- **Une trajectoire « Net Zéro »** : politique d'achats, démarche numérique, bonnes pratiques... sont quelques-uns des leviers qui nous ont déjà permis de réduire notre impact. Sans oublier un plan de sobriété énergétique efficace qui a eu pour effet de réduire de 34 % notre consommation en 2023, atteignant dès à présent notre cible 2050.
- **Un programme de transformation de nos métiers** : en plus de l'identification des pistes de décarbonation de nos prestations d'assistance, nous avons continué de nouer des partenariats avec des acteurs du marché engagés dans la décarbonation de leur activité, pour pouvoir proposer des services « responsables ».
- **Une sensibilisation et une mobilisation au quotidien de nos collaborateurs** : informations régulières sur notre Intranet MyIMA, vidéos sur les bonnes pratiques de nos métiers, *Escape Game* sont des actions qui ont permis de fédérer nos collaborateurs autour de la RSE, tout comme notre projet #IMATOUSRSE, qui a fait de ces derniers nos ambassadeurs sur nos réseaux sociaux.



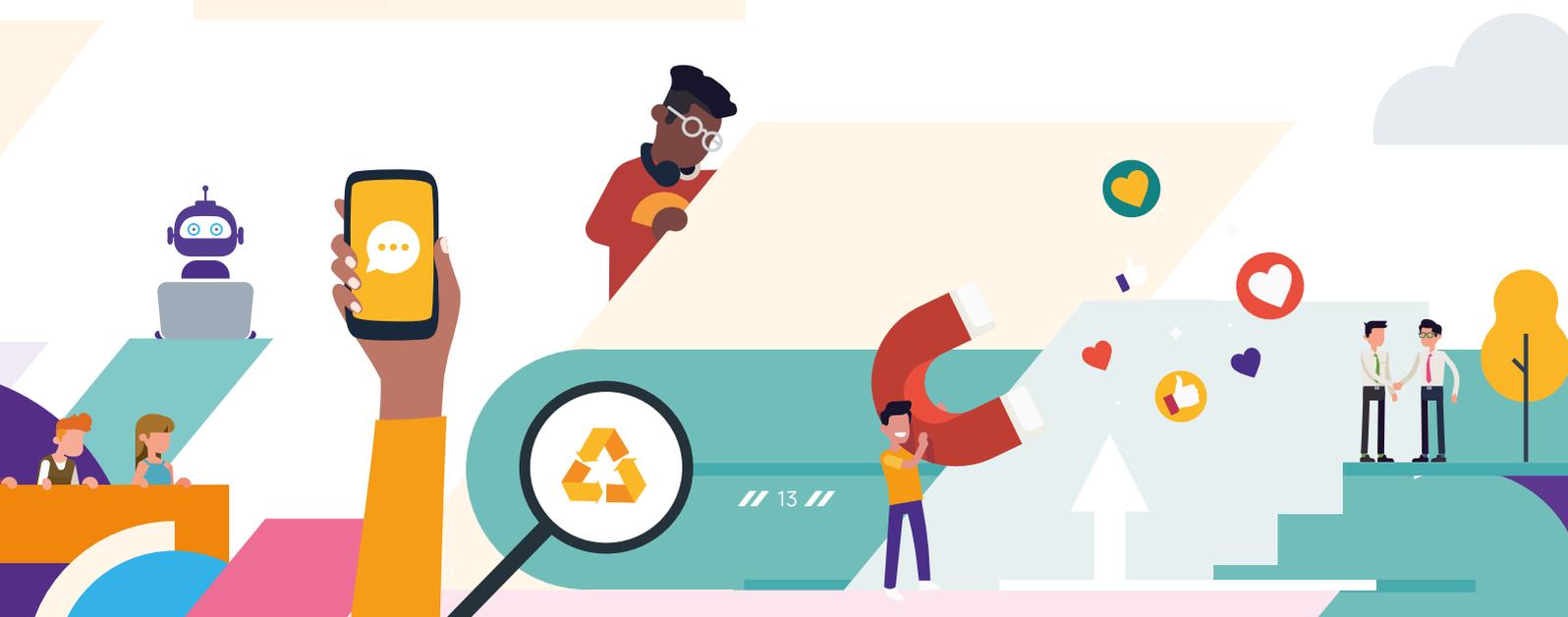
DES INITIATIVES FRANÇAISES ET INTERNATIONALES

comme la lutte contre la pollution avec Plastic Odyssey, la défense de la biodiversité avec ZeroCO2 ou encore l'ouverture d'un nouveau centre d'opérations à Almadén en Espagne... qui démontrent l'engagement de l'ensemble des collaborateurs du Groupe IMA.









1.4 STRATÉGIE ET OBJECTIFS.

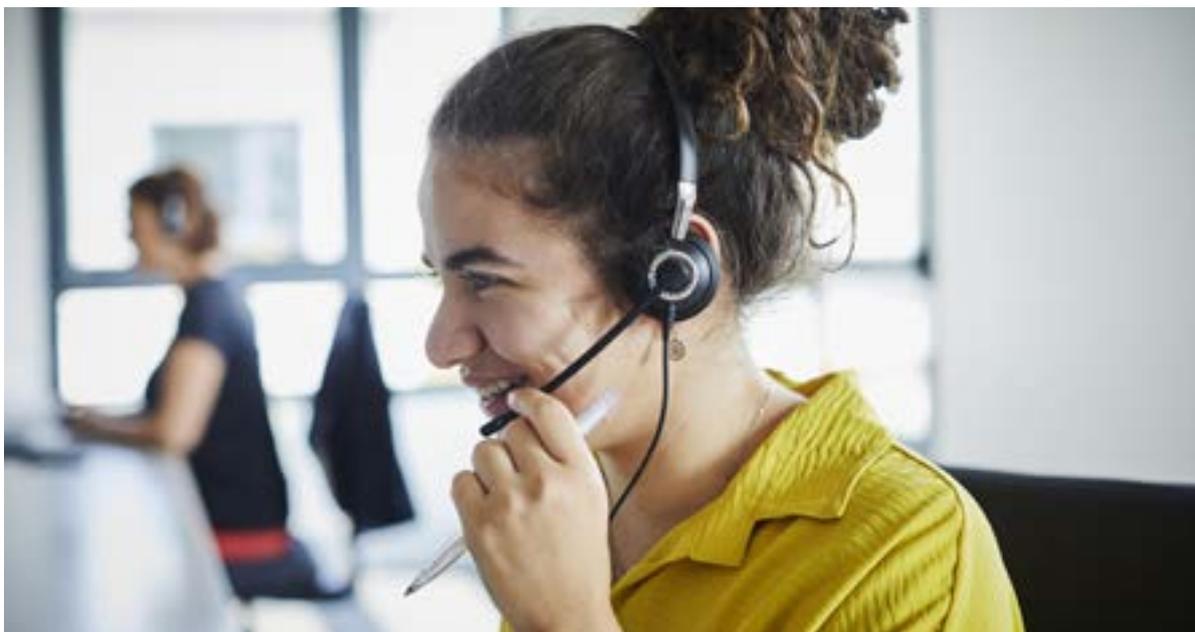
// PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Le plan stratégique 2022-2025 s'inscrit dans la continuité de l'évolution d'IMA, il est construit dans un contexte d'incertitudes et d'évolutions structurelles. Il s'agit d'un plan de performance globale pour confirmer la pertinence et l'attractivité du modèle IMA. Les trois ambitions stratégiques à horizon 2025 sont : une nouvelle équation de compétitivité, des parcours clients optimisés, un engagement des collaborateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance). Le chiffre d'affaires atteint 942 M€, en croissance de 8 % par rapport au réel 2022 Proforma. Le résultat est de 25,6 M€, en augmentation de 3,9 M€ par rapport au réel 2022 Proforma, bénéficiant d'un contexte financier favorable et d'un effet mix bénéfique sur l'activité réassurée.

ÉLÉMENTS CONSOLIDÉS en millions d'euros	2019	2020	2021	2022	2022 PROFORMA*	2023	BUDGET 2023
Chiffre d'affaires	830	774	872	1 006	870	942	926
Chiffre d'activité	1 126	1 090	1 202	1 427	1 440	1 390	1 403
Résultat consolidé	7,7	5,5	11,9	10,8	21,7	25,6	19,1

*Réal 2022 Proforma : Réel 2022 retraité pour prise en compte du passage en réassurance



1.5 ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.

// LES CHIFFRES CLÉS

	RÉEL 2023	RÉEL 2022 PROFORMA	RÉEL 2022	ÉCARTS R23/R22 PROFORMA
Activité Groupe (nombre de dossiers)	3 501 244	3 469 392	3 469 392	+0,9 %
Chiffre activité (en M€) périmètre consolidation	1 390,1	1 440,2	1 427	-3,5 %
Chiffre affaires (en M€) périmètre consolidation	942,0	870,4	1 006,3	+8,2 %
Résultat Net part du Groupe (en M€) périmètre consolidation	25,6	21,7	10,8	+18 %
Coût moyen/dossier IMH GIE yc renseignement (en €)	72,2*	67,3*	61,9**	+7,3 %
Effectif moyen du Groupe (réparti sur 7 pays traitants)	5 735	5 265	5 265	+8,9 %

* coût moyen TTC / ** coût moyen HT
Données hors Wafa IMA Assistance sauf résultat et effectif moyen.

• Focus IMA GIE (vision membres actionnaires - version reconstituée)

	RÉEL 2023	RÉEL 2022	ÉCARTS R23/R22
Activité (en nombre de dossiers)	1 620 747	1 547 235	+4,8 %
Coût moyen/dossier (sinistres + frais internes) (en €)	391,2*	379,2*	+3,2 %
dont coût interne moyen/dossier (en €)	136,6*	136*	+0,4 %

*hors Gestion Pour Compte

// LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 s'élève à 942 M€ par rapport à 1 006 M€ en 2022 (réel), soit -6,4 % et le chiffre d'activité à 1 390 M€, soit -2,6 % par rapport à 2022 (réel).

Le chiffre d'affaires du Groupe a baissé de -64 M€ sur l'exercice. Cette évolution est portée principalement par une augmentation des primes d'assurance en lien avec la mise en place de la réassurance en 2023 (changement de modèle), ce qui implique de fait une diminution du chiffre d'affaires au niveau d'IMA GIE. Les primes d'assurance représentent 676,1 M€ (160,4 M€ en 2022).

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 25,6 M€ contre 10,8 M€ en 2022.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 25,5 M€ contre 10,6 M€ en 2022.

// L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS

L'activité des entités d'assistance mesurée en nombre de dossiers est en hausse de 31 852 par rapport à celle de 2022 (+0,9 %).

L'activité Groupe Assistance Déplacement (Assistances

Générale/Médicale/Constructeurs) à fin décembre 2023 est en hausse de 2,2 % par rapport à l'année passée et est en dessous du budget de 0,6 %.

Cette variation s'explique principalement par :

- une hausse de l'activité, sur l'assistance Générale, de 5,8% notamment sur les actionnaires MACIF, MAIF, BPCEA et MATMUT,
- une hausse de l'activité Médicale de 8,1 % qui s'explique principalement par l'Espagne (client Mondo).
- une baisse de l'activité Constructeurs en particulier sur Renault et sur le Groupe Peugeot avec la baisse d'activité de Peugeot en France et la perte de Stellantis en Italie. Cette diminution est atténuée par l'arrivée de Sixt en mai 2022, l'activité de Spoticar et le démarrage de Europcar Particulier en mai 2023.

Le nombre de dossiers ouverts en Assistance Domicile est inférieur à celui de l'année passée (-6,2 %) et à celui du budget (-3,4 %) en raison de l'arrêt des activités Santé Publique en août 2022 (fin de la crise sanitaire).

En ce qui concerne l'Assistance Habitation, l'activité Groupe est inférieure de -1,6 % par rapport à 2022 en raison d'une moindre activité liée à des événements climatiques observés sur l'année 2023 par rapport à 2022.

• **Activité par nature d'assistance**

NATURE D'ASSISTANCE	2023*	2022*	ÉVOLUTION R23/R22
Déplacement	2 558 260	2 502 942	+2,2 %
dont Général	2 065 866	1 953 456	+5,8 %
dont Médical	49 342	45 646	+8,1 %
dont Constructeurs	443 052	503 840	-12,1 %
Domicile	173 012	184 365	-6,2 %
Habitation*	765 885	778 242	-1,6 %
Inter-sites	4 087	3 843	+6,3 %
TOTAL GROUPE*	3 501 244	3 469 392	+0,9 %
Renseignements	978 282	1 060 832	-7,8 %

Paramètre : Hors entité WAFA IMA Assistance et hors GIE SNSA - * Y compris réclamations, déclarations de sinistres et renseignements

• **Activité par site**

SITE	2023	2022	ÉVOLUTION R23/R22
ASSISTANCE FRANCE	2 919 616	2 889 824	+1 %
IMA GIE*	2	1 547 235	-100 %
IMA Assurances*	1 721 257	107 912	+1 495,1 %
Sociétés commerciales	465 641	490 002	-5 %
IMH GIE	732 716	744 675	-1,6 %
ASSISTANCE INTERNATIONALE	581 628	579 568	+0,4 %
Italie	340 924	366 129	-6,9 %
Espagne	103 176	85 463	+20,7 %
Belgique	126 257	118 021	+7 %
Allemagne	11 271	9 955	+13,2 %
TOTAL (NOMBRE DE DOSSIERS)	3 501 244	3 469 392	+0,9 %

*À partir du 1^{er} janvier 2023, suite au passage en modèle réassurance, l'activité actionnaires est transférée d'IMA GIE vers IMA Assurances.

// **LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

• **Résultat d'exploitation**

- Activité assurance non vie (IMA Assurances, Assurima, IMA Italia, IMA Ibérica)

Les primes acquises s'élèvent à 676,1 M€. Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'établit à 44,3 M€ contre 13,7 M€ en 2022.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) de l'activité assurance non vie s'élève à 34,9 M€ contre 11,6 M€ en 2022.

Le résultat net consolidé part du Groupe de l'activité assurance non vie s'élève à 34,9 M€ contre 11,6 M€ en 2022.

- Autres activités

Les autres activités ont dégagé un résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de -10,9 M€ pour un chiffre d'affaires de 262,1 M€.

Le résultat d'exploitation avant et après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition des autres activités est principalement affecté par les résultats d'IMA SA et d'IMA Deutschland.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) des autres activités s'établit à -9,4 M€ contre -1,0 M€ en 2022.

Le résultat net consolidé part du Groupe des autres activités s'établit à -9,3 M€ contre -0,8 M€ en 2022.

• **Résultat net consolidé (Groupe + minoritaires)**

Le résultat net consolidé ressort à 25,5 M€ contre 10,6 M€ en 2022, soit une hausse de 14,9 M€.

Le résultat net consolidé part du Groupe est de 25,6 M€ contre 10,8 M€ en 2022, soit une hausse de 14,8 M€.

1.6 ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.

// GROUPE IMA

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance). Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédantes » et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en œuvre de la gestion déléguée des sinistres. Pour permettre cette transformation, des augmentations de capital ont été réalisées en 2022 dans IMA Assurances pour 115 M€, avec une seconde opération en janvier 2023 pour 35 M€.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland, qui sera réalisée opérationnellement durant le 1^{er} semestre 2024. Les comptes 2023 du Groupe intègrent les charges liées à ces opérations de liquidation de la filiale, incluant une provision pour les pertes futures estimées jusqu'à la liquidation de la société. L'impact total dans les comptes 2023 du Groupe s'élève à 4,9 M€.

// IMA SA (HOLDING)

IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe pour une valeur nette de 243 M€. Elle assure le financement de ses filiales. IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033. IMA SA a souscrit à l'augmentation de capital d'IMA Assurances pour 35 M€ début février 2023. Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA Protect et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA.

Dans le cadre de la nouvelle organisation du Groupe IMA au 1^{er} janvier 2023 l'activité d'IMA SA est enrichie avec des prestations rendues aux sociétés du Groupe. Les membres de la Direction Générale et les responsables des fonctions clés (Actuariat, Risques, Audit, Conformité), salariés d'IMA GIE en 2022, ont été transférés au 1^{er} janvier 2023 au sein IMA SA. IMA SA est passée en mars 2023 du statut de Société de Groupe Mixte d'Assurance (SGMA) à Société de Groupe d'Assurance (SGA).

Le résultat d'IMA SA est de -5 935 K€.



// LES FILIALES FRANÇAISES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2023	2022	Variation en % 2023/2022	2023	2022	Variation en valeur 2023/2022
ASSISTANCE FRANCE	1 020 722	881 342	16 %	29 216	9 353	19 863
IMA GIE	295 568	659 739	-55 %	0	0	0
IMA Assurances*	555 903	60 026	826 %	28 322	5 328	22 994
ASSURIMA*	29 865	25 490	17 %	1 072	2 596	-1 524
IMA Services	91 988	85 291	8 %	-178	1 429	-1 607
IMH GIE	47 398	50 796	-7 %	0	0	0
AUTRES FILIALES	101 864	98 194	4 %	2 763	1 131	1 632
Séréna	1 902	1 705	12 %	-131	-253	122
IMATECH	35 671	35 737	0 %	1 236	1 475	-239
IMA PROTECT	45 314	42 453	7 %	1 422	1 179	243
SCI Bellune	5 366	5 300	1 %	379	884	-505
IMA Voyages	1 186	775	53 %	73	33	40
IMA Participations	0	0	0	-310	-1 964	1 654
IMA Innovation	6 893	6 870	0 %	94	-223	317
GIE La Chantrerie	5 532	5 354	3 %	0	0	0
TOTAL	1 122 586	979 536	15 %	31 979	10 484	21 495

*Primes acquises brutes

• **Les GIE**

En France, le Groupe est organisé autour de deux GIE opérationnels :

- IMA GIE, pour gérer les opérations liées à la Mobilité et à la Santé Bien-vivre.
- IMH GIE, dédié à la gestion de l'Habitat.

IMA GIE

Les dossiers sinistres ouverts antérieurement à 2023 continuent d'être suivis et portés dans IMA GIE. Les coûts externes sont refacturés à IMA Assurances et IMA Services. Les coûts externes des sinistres ouverts à compter de 2023 sont portés en direct par les sociétés concernées.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 55 % par rapport à 2023 et les charges d'exploitation diminuent de 5 %.

IMH GIE

L'année 2023 a connu une période d'activité climatique modérée, jusqu'aux tempêtes de novembre. Ce mois, à lui seul, a enregistré l'équivalent de deux mois d'activité moyenne pour le GIE.

À fin décembre, le nombre de dossiers ouverts est en baisse de 1,9 % par rapport à 2022 (soit 732 716 dossiers ouverts en 2023).

L'indicateur du coût de dossier est en hausse de 3 %, à périmètre fiscal identique (57,8€/dossier en 2023 vs. 56,1€/dossier en 2022) du fait de l'inflation, et malgré la baisse du niveau de sous traitance des activités d'expertise à distance.

Les sociétés d'assurance• **IMA Assurances**

Société Anonyme à Conseil d'Administration, régie par le code des assurances et agréée pour pratiquer des opérations d'assurance dont celle de la branche 18, assistance. Elle est soumise à la taxe sur les conventions d'assurance.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 28 322 K€ contre 5 328 K€ en 2022. Le résultat financier est de 7 958 K€ en 2023.

Les primes acquises brutes d'un montant de 555 903 K€ (60 026 K€ en 2022) sont en progression de 826 % par rapport à 2022.

Ces évolutions s'expliquent par la mise en place du nouveau modèle de réassurance déployé au 1^{er} janvier 2023.

• **ASSURIMA**

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le code des assurances et agréée pour pratiquer des opérations d'assistance de la branche 18. Elle est soumise à la TVA.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 1 072 K€ contre 2 596 K€ en 2022. Le résultat financier est de 845 K€ en 2023.

Les primes acquises brutes d'un montant de 29 865 K€ (25 490 K€ en 2022) augmentent de 17 % par rapport à 2022.

Un versement de 1 200 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2023.

Les autres sociétés

• **IMA Services**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, commercialise des opérations d'assistance à l'acte en prestations de services.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à -178 K€ contre 1 429 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 8 % par rapport à 2022, passant à 91 988 K€ contre 85 291 K€ en 2022.

Le développement des activités constructeurs et l'évolution du coût des sinistres a permis de pallier la baisse de chiffre d'affaires liée à l'arrêt en juillet 2022 des activités en lien avec la crise sanitaire.

• **IMATECH**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS), exerce les activités de télédiagnostic, de relation clientèle, d'informations juridiques, vie pratique et help desk informatique.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 1 236 K€ contre 1 475 K€ en 2022 soit une baisse de 16 % liée principalement à un effet année pleine du nouveau bâtiment (début du bail 01/07/22) compensée en partie par l'optimisation des frais de fonctionnement.

Le chiffre d'affaires s'élève à 35 671 K€ contre 35 737 K€ en 2022 soit une baisse de -66 K€. Cette variation s'explique par la déprogrammation prévue de l'activité MAE en 05/2023 compensée en partie par une progression des activités Juridique et assurances affinitaires.

4 800 K€ de dividendes ont été versés à IMA SA en 2023.

Un établissement secondaire a été créé en novembre 2023 à Paris afin de tester le bassin d'emploi pour l'activité Juridique.

• **IMA Protect**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, autorisée CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) et certifiée APSAD P5 de Service de Télésurveillance.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 1 422 K€ contre 1 179 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à 45 314 K€ contre 42 453 K€ en 2022, soit +7 % principalement du fait de la croissance du portefeuille d'abonnés.

Le montant des commissions 2023 versées aux partenaires distributeurs s'élève à 3 152 K€ nettes des opérations commerciales financées sur l'exercice, contre 3 016 K€ en 2022.

800 K€ de dividendes ont été versés à IMA SA en 2023.

• **SCI Bellune**

Société Civile Immobilière qui porte en grande partie les locaux d'exploitation du Groupe en France.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 379 K€ contre 884 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires, constitué des loyers, s'établit à 5 366 K€. Les bâtiments sont loués principalement aux sociétés du Groupe IMA (IMA GIE).

• **IMA Voyages**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agence de voyages.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 73 K€ contre 33 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires de 1 186 K€ est en progression de 53 % par rapport à 2022, principalement lié aux évolutions tarifaires et augmentation des volumes d'activités.

• **Séréna**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agréée pour toutes activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à -131 K€ contre -253 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à 1 902 K€ contre 1 705 K€, soit une hausse de 12 % qui s'explique par la croissance du portefeuille d'abonnés.

• **IMA Innovation**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 25 M€ située à Niort, elle a été créée en juillet 2018.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 94 K€, contre -223 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires s'élève à 6 893 K€, contre 6 870 K€ en 2022, soit +23 K€.

La progression du résultat s'explique par le déploiement de nouveaux outils et des redevances associées, ainsi qu'une baisse des coûts d'exploitation.

• **IMA Participations**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 15 M€ située à Niort, elle a été créée en juillet 2018.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à -310 K€ contre -1 964 K€ en 2022.

La société n'a pas généré de chiffre d'affaires.

Des provisions pour dépréciations ont été comptabilisées en 2023 pour 150 K€ vs 1 800 K€ en 2022, relatives aux évaluations des participations détenues par l'entité.

// LES FILIALES INTERNATIONALES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2023	2022	Variation en % 2023/2022	2023	2022	Variation en valeur 2023/2022
IMA Deutschland	4 393	4 439	-1 %	-5 735	-368	-5 367
IMA Benelux**	14 831	11 743	26 %	431	165	266
IMA Ibérica	30 309	22 028	38 %	829	729	100
Prestima	18 502	16 169	14 %	387	768	-381
IMA Italia*	60 024	53 421	12 %	2 361	1 753	608
IMA Servizi*	57 309	52 562	9 %	0	0	0
IMACARE*	130	0	0	-234	-294	60
Wafa IMA Assistance**	33 083	30 842	7 %	4 834	3 916	918
TOTAL	218 581	191 204	14 %	2 873	6 669	-3 796

*Données non définitives pour 2023 **Quote-part 100 %
Chiffre d'affaires social IMA Ibérica, IMA Italia et Wafa IMA Assistance : Primes acquises brutes

• **Groupe Espagne (IMA Ibérica et Prestima)**

Le résultat du Groupe en Espagne s'élève à 1 216 K€ en 2023 contre 1 497 K€ à fin 2022.

Le chiffre d'affaires est de 48 811 K€ en 2023 contre 38 197 K€ en 2022.

Le Groupe s'appuie sur deux entités pour réaliser son activité :

IMA Ibérica

Société Anonyme d'assurance de droit espagnol avec pour objet la réalisation d'opérations d'assurance et de réassurance incluse dans la branche 18.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 829 K€ contre 729 K€ en 2022.

Les primes acquises brutes en 2023 s'élèvent à 30 309 K€ contre 22 028 K€ en 2022, soit une augmentation de 38 %.

Cette progression s'explique par la croissance des principaux clients, en particulier sur le segment de l'assurance Voyages.

Prestima

Société à Responsabilité Limitée.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 387 K€ contre 768 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires en 2023 s'élève à 18 502 K€ contre 16 169 K€ en 2022. La hausse de 14 % s'explique par le développement des clients existants, et plus particulièrement la progression du segment Habitation.

• **Groupe Italie (IMA Italia, IMA Servizi, IMACARE)**

Le résultat du Groupe en Italie s'élève à 2 127 K€ en 2023 contre 1 459 K€ à fin 2022.

Le chiffre d'affaires est de 117 463 K€ en 2023 pour 105 983 K€ en 2022.

Le Groupe s'appuie sur trois entités pour réaliser son activité :

IMA Italia

Société d'assurance de droit italien.

Le résultat de l'exercice ressort à 2 361 K€ en 2023 contre 1 753 K€ en 2022 (comptes définitifs).

Le montant des primes brutes acquises 2023 est de 60 024 K€ contre 53 421 K€ en 2022 (comptes définitifs) soit +12%.

L'évolution du chiffre d'affaires est liée à la forte progression du segment de l'assurance Voyages.

Les dossiers d'assistance sont sous-traités à IMA Servizi qui possède le plateau technique.

IMA Servizi

Société consortile à responsabilité limitée.

Le résultat net est égal à zéro car la société est un consortium (équivalent GIE).

Le chiffre d'affaires s'élève à 57 309 K€ contre 52 562 K€ en 2022 (comptes définitifs), soit une variation de +9 %.

IMACARE

Société italienne à responsabilité limitée.

Le résultat de l'exercice ressort à -234 K€ en 2023 contre -294 K€ en 2022 (comptes définitifs).

Le chiffre d'affaires s'élève à 130 K€ en 2023.

• **IMA Deutschland**

Société à Responsabilité Limitée avec pour vocation la mise en œuvre de prestations d'assistance.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à -5 735 K€ contre -368 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires de 4 393 K€ est en baisse de 1 % par rapport au chiffre d'affaires 2022.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland, qui sera réalisée opérationnellement durant le 1^{er} semestre 2024. Les comptes 2023 de l'entité intègrent les charges liées à ces opérations de liquidation de la filiale, incluant une provision pour les pertes futures estimées jusqu'à la liquidation de la société. Les comptes 2023 sont établis en valeur liquidative.

• **IMA Benelux**

Société Anonyme de droit belge.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 431 K€ contre 165 K€ en 2022.

Le chiffre d'affaires s'établit à 14 831 K€ contre 11 743 K€ au 31 décembre 2022, soit une hausse de 26 %.

Cette variation s'explique par le développement des activités existantes.

• **Wafa IMA Assistance (société mise en équivalence à 35 %)**

Société d'assurance de droit marocain.

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à 4 834 K€ contre 3 916 K€ en 2022, soit 1 692 K€ de contribution aux résultats consolidés du Groupe en 2023 par mise en équivalence (hors retraitements de consolidation).

Les primes acquises brutes de l'exercice s'élèvent à 33 083 K€ contre 30 842 K€ en 2022 soit une hausse de 7 %.

Cette évolution s'explique essentiellement par la bonne croissance des ventes des produits d'assistance médicale en local, la revalorisation des tarifs des contrats de rapatriement de corps destinés aux marocains résidents à l'étranger, la reprise des ventes des contrats « voyage » et la bonne dynamique des activités en Tunisie et en zone CIMA.

Un versement de 558 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2023.

1.7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

Aucun événement important n'est intervenu sur la période allant de la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis.

1.8 PERSPECTIVES.

2024 se projette dans la continuité du plan stratégique 2022-2025, dans un contexte de poursuite de la transformation du Groupe et autour des mêmes ambitions :

- une nouvelle équation de compétitivité,
- des parcours clients optimisés,
- un engagement des collaborateurs.

Dans la continuité de la mise en place du modèle de réassurance en 2023, et dans l'objectif d'optimiser les activités assurantielles du Groupe, le Groupe a décidé de centraliser les activités Assurances des filiales étrangères autour d'IMA Assurances via la mise en place de succursales.

Dans ce cadre, des démarches ont été entreprises pour créer une succursale d'IMA Assurances en Espagne, qui doit absorber les activités d'IMA Ibérica via une fusion absorption à déployer au second semestre 2024.

1.9 DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.

Le dispositif de maîtrise des risques s'appuie sur :

- le système de Contrôle Interne,
- la Gestion des Risques et le Contrôle Permanent,
- la Conformité,
- l'Actuariat,
- l'Audit Interne,
- le Plan de Continuité d'Activité.

Le Système de Management de la Qualité s'appuie sur le dispositif de maîtrise des risques.

// LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe a mis en place une organisation visant à la maîtrise des activités.

Cette organisation s'appuie sur l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Chaque collaborateur doit être un contributeur actif du Contrôle Interne.

Le dispositif repose sur 3 lignes de maîtrise :

- 1^{ère} ligne de maîtrise : des activités de contrôles définies et mises en œuvre par les opérationnels
- 2^{ème} ligne de maîtrise : structuration et coordination du dispositif de maîtrise des activités
- 3^{ème} ligne de maîtrise : une évaluation périodique et indépendante du dispositif

// LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT

La Gestion des Risques et le Contrôle Permanent sont deux composantes de la deuxième ligne de maîtrise des activités du Groupe. La Gestion des Risques s'appuie sur une démarche d'identification et d'évaluation des principaux risques, de gestion des incidents, de suivi des plans d'action sous la responsabilité de la Fonction Gestion des risques. En complément, le Contrôle Permanent repose sur l'identification et le suivi des principaux contrôles concourant à la maîtrise de ces risques.

L'identification des risques est mise à jour et affinée par une démarche croisée « top down et bottom up ».

Sur cette base, des cartographies de risques sont établies et des préconisations définies.

Ces éléments nourrissent notamment les travaux menés pour l'ORSA (évaluation interne des risques et de la solvabilité) et la bonne information de la gouvernance.

Les incidents sont tracés dans un outil spécifique de Gestion des Risques. Ces informations viennent enrichir les cartographies et le dispositif de contrôle.

L'ensemble du dispositif s'inscrit dans un cycle d'amélioration continue et de maîtrise des activités. Les déclarations d'incidents, les résultats de contrôle ou les évaluations des différents risques peuvent donner lieu, après analyse, à la mise en œuvre et au suivi de plans d'action.

// LA CONFORMITÉ

La Conformité regroupe les processus destinés à s'assurer qu'une entreprise, ses dirigeants et ses salariés respectent les normes réglementaires et éthiques qui leur

sont applicables. Au sein du Groupe IMA, elle a été mise en place selon une approche par thèmes :

- la protection de la clientèle,
- la déontologie,
- la sécurité financière (lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme),
- l'externalisation,
- la protection des données,
- la lutte anti-fraude.

Un programme de travail pluriannuel a été établi et repose sur 3 piliers : l'engagement de la Direction Générale, la cartographie des risques et la gestion de risques (prévention, détection, remédiation). L'action est relayée dans les différentes filiales via des responsables conformité, des correspondants risques et/ou des relais conformité.

La Conformité Groupe agit principalement pour le compte des entités d'assurance : IMA Assurances et Assurima, au titre de l'article L. 354-1 du code des assurances. En mai 2023, IMA SA a été qualifiée de Société de Groupe d'Assurance par l'ACPR. La Conformité Groupe renforce le dispositif d'animation des autres filiales et assure la coordination centralisée des missions confiées aux responsables des fonctions clés des sociétés d'assurances internationales.

// L'ACTUARIAT

La fonction actuarielle, prévue à l'article 48 de la directive Solvabilité 2, a été mise en place en fin d'année 2015. Les travaux font l'objet d'un rapport annuel qui traite les thématiques suivantes :

- les provisions techniques,
- la politique de souscription,
- la réassurance,
- la contribution de la fonction actuarielle au système de gestion des risques.

Le rapport portant sur l'exercice 2022 a été produit en 2023.

// L'AUDIT INTERNE

L'Audit Interne a pour mission d'apporter aux instances de surveillance et aux dirigeants une assurance indépendante et objective sur le degré de maîtrise des opérations du Groupe ainsi que des conseils d'amélioration. Pour cela, l'Audit Interne évalue périodiquement l'existence et le fonctionnement des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et fait des propositions pour renforcer leur efficacité.

Il constitue la troisième ligne de maîtrise des activités du Groupe.

Afin de garantir son indépendance, l'Audit Interne est rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire et dépend fonctionnellement du Comité d'Audit et des Risques.

Le suivi du plan d'audit 2023 et la mise en œuvre des recommandations d'audit ont fait l'objet d'un examen régulier par les Dirigeants et le Comité d'Audit et des Risques.

// LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Compte tenu de la spécificité du métier d'assistant et de l'importance du risque opérationnel, le Plan de Continuité d'Activité en place a fait l'objet d'un suivi permanent.

Les objectifs prévus pour 2023 au titre de ce plan ont été réalisés, à savoir :

- la définition et le test du dispositif de gestion de crise transverse Groupe quelles qu'en soient les causes (pandémie, incident informatique...),
- les tests opérationnels des Plans de Continuité d'Activité, toutes les entités disposant d'accès à des infrastructures IT de secours accessibles soit depuis un site de repli, soit depuis les positions en télétravail,
- les mises à jour des PCA par les entités du Groupe,
- les tests sur des procédures critiques des PCA,
- le suivi et l'évaluation du dispositif de sécurité des systèmes d'information.

Ces travaux permettent d'établir une description et une auto-évaluation des principaux risques opérationnels, une information sur les contrôles existants et visent à atteindre, par des plans d'actions si nécessaire, la maîtrise des risques liés à la sécurité IT et à la continuité d'activité.

// LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

Le Système de Management de la Qualité a pour objectif de s'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre dans l'entreprise pour garantir la tenue de ses engagements, de ses orientations stratégiques et la satisfaction de ses clients, dans une démarche d'amélioration continue.

On entend par clients, les actionnaires, partenaires, clients grands comptes et bénéficiaires de nos presta-

tions, mais aussi plus largement l'ensemble des parties intéressées, qu'elles soient internes (collaborateurs, partenaires sociaux...) ou externes (sous-traitants, fournisseurs, services de l'Etat, collectivités...).

Le SMQ contribue ainsi à la performance et à la compétitivité de l'entreprise et lui apporte des garanties supplémentaires pour se développer et se démarquer dans un environnement concurrentiel et un marché évolutif.

Il s'appuie sur les dispositifs de maîtrise des risques et se structure autour des principes suivants :

- la maîtrise des activités, qui repose sur une organisation générale définie, connue, et mise en œuvre par chacun des collaborateurs (missions et responsabilités, règles de fonctionnement),
- l'amélioration continue, qui s'appuie sur la mise en place d'outils de mesure (enquêtes de satisfaction, indicateurs d'efficacité et de performance, audits qualité...) permettant d'optimiser les prises de décisions, et d'outils de pilotage pour structurer la mise en œuvre des actions d'amélioration décidées.

La norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan International. Elle propose des lignes directrices et des outils permettant de structurer la démarche et de la faire certifier par un organisme indépendant. L'obtention de cette « Certification » atteste la qualité et la performance du SMQ mis en place. Cette reconnaissance, qui renforce la confiance des clients, notamment lors des réponses aux appels d'offres, peut s'avérer une condition contractuelle indispensable.

La qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités du Groupe se sont engagées volontairement dans la certification ISO 9001 et des certifications spécifiques à leurs activités (ex. APSAD, NF399...).



IMA ASSISTANCE France
PÉRIMÈTRE IMA GIE (Niort, Rouen, Montreuil)
Développement et mise en œuvre des prestations d'assistance déplacement, assistance voyage et assistance santé pour les bénéficiaires des actionnaires et clients, 24h/24, 7j/7.

IMATECH
Prestations de relations clients pour le compte de tiers.

IMA Ibérica
L'accueil téléphonique et la gestion des services d'assistance en voyage, routière, médicale, et l'aide à domicile suite à une hospitalisation et/ou une immobilisation.
La gestion « front-office » de traitement de sinistres.

IMA Servizi
Mise en œuvre des services d'assistance médicale et d'assistance technique, pour les personnes, pour les véhicules et pour les habitations, 24/24, tous les jours de l'année.

Depuis 2023

WAFI IMA ASSISTANCE
Activités d'assistances technique, funéraire et médicale.

Depuis 2023



PÉRIMÈTRE : les entités françaises du Groupe IMA

- **IMA ASSISTANCE France** (sites Niort et Rouen)
- **IMH** (sites Échiré, Marseille, Schiltigheim)
- **IMA PROTECT** (sites Nantes et Beaucouzé)
- **IMATECH** (site Nantes)



IMA PROTECT
SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE P5 - RÉFÉRENTIEL I31
certification n° 170.01.31 (IMA PROTECT Nantes - 44) et 192.05.31 (IMA PROTECT Beaucouzé - 49) délivrées par le CNPP - www.cnpp.com



IMA ASSISTANCE France (Périmètre IMA GIE)
INTEROPÉRABILITÉ DES SERVICES D'URGENCE,
Logiciel MCS



IMATECH
LES ACTIONS DE FORMATION

1.10

INSTRUMENTS FINANCIERS.

Aucun instrument financier à terme (IFT) n'est souscrit par les entités du Groupe.

1.11 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.

GROUPE IMA – EXERCICE 2023

I - NOTE MÉTHODOLOGIQUE

I.1 - L'ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA

Le Groupe IMA est engagé depuis 2010 dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin de généraliser à l'ensemble du Groupe les bonnes pratiques sociales, sociétales, environnementales et économiques, piliers d'un développement durable.

La RSE est un moyen pour IMA de formaliser des comportements et une éthique déjà ancrés dans l'entreprise, fondés sur les valeurs de l'économie sociale dont le Groupe est issu. L'exercice des métiers d'IMA, les qualités humaines et les moyens technologiques déployés pour venir en aide aux personnes en difficulté ou en situation de fragilité incarnent, par nature, cette exigence d'une responsabilité élargie de l'entreprise, au-delà des obligations de résultats économiques.

2010 - 2022 : UNE DÉMARCHÉ STRUCTURÉE ET TRANSVERSALE

Afin de structurer sa démarche et de couvrir toutes les dimensions de la RSE, le Groupe IMA s'est appuyé sur la norme internationale ISO 26000. Ce référentiel a permis de donner un cadre de référence et une cohérence d'ensemble aux différentes actions menées au sein de l'entreprise.

2022 - 2025 : DE NOUVELLES AMBITIONS RSE POUR LE GROUPE IMA

Avec son plan stratégique 2022-2025, le Groupe IMA a réaffirmé ses ambitions : relever les défis sociétaux et environnementaux auxquels le Groupe est et sera confronté pour tendre vers un monde plus juste, plus solidaire et plus responsable.

En pratique, cette ambition se traduit déjà par la formalisation d'une quinzaine d'engagements impliquant les différentes parties prenantes d'IMA (actionnaires, bénéficiaires, prestataires, collaborateurs...), articulée autour de :

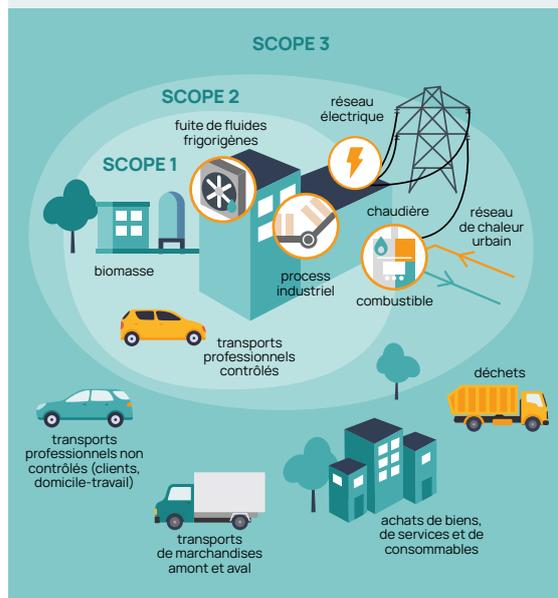
- la contribution à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique,
- l'accompagnement des évolutions sociales et sociétales,
- l'approche équilibrée du partage de la valeur.

Une mesure de l'empreinte socio-économique, sociale et environnementale du Groupe France et de sa chaîne de valeur réalisée en 2022 a permis de dresser un état de référence de l'impact de nos activités, confirmant l'efficacité de nos politiques internes (sociale, gestion de l'immobilier, des déchets, efficacité énergétique...) sur notre empreinte directe. La réalisation d'un Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES) sur les scopes 1, 2 et 3

en 2023, conformément à la réglementation entrée en vigueur cette même année, constitue pour le Groupe France un nouvel outil de pilotage de sa stratégie RSE.

Le bilan carbone : kesako ?

Le bilan carbone est une évaluation de la quantité physique de gaz à effet de serre émise par les entreprises dans l'atmosphère sur une année. Ces émissions sont directes quand elles sont imputables au fonctionnement interne de l'entreprise (dites scope 1) et indirectes quand elles couvrent soit les émissions associées à l'énergie utilisée (scope 2), soit à toutes les autres émissions de l'entreprise (scope 3 : prestation d'assistance, déplacements, domicile-travail des salariés, achats...).



I.2 - CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2017, en vertu de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières visant à aligner le cadre législatif avec les exigences de la directive RSE n°2014/95 du 22 octobre 2014, les sociétés cotées dépassant certains seuils (CA et effectif) et les sociétés non cotées dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan est supérieur à 100 M€ et le nombre de salariés supérieur à 500, doivent publier une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) et l'intégrer au rapport annuel de gestion.

La DPEF présente une description des principaux risques extra-financiers de l'entreprise, les politiques et dili-

gences mises en œuvre pour les prévenir, les identifier et atténuer leur survenance ainsi que leurs résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

La DPEF est vérifiée par un Organisme Tiers Indépendant dont le rapport comprend un avis motivé sur la conformité de la déclaration aux dispositions réglementaires ainsi que sur la sincérité des informations fournies.

I.3 - PÉRIMÈTRE DE REPORTING

PÉRIMÈTRE temporel

Les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, correspondant à l'exercice financier du Groupe IMA (à l'exception du taux d'emploi de personnes en situation de handicap qui n'est pas disponible à la date d'élaboration de la DPEF et porte sur l'année 2022).

PÉRIMÈTRE de consolidation

Pour l'exercice 2023, les informations qualitatives recouvrent les entités françaises du Groupe, qui représentent 87 % du chiffre d'affaires consolidé et 85 % des effectifs consolidés.

Lorsque la consolidation de certaines informations, notamment les indicateurs, n'est pas possible sur le pé-

rimètre Groupe France, le choix a été fait de les publier sur le périmètre des entités dont les sièges sociaux sont domiciliés à Niort (IMA SA, IMA GIE, IMA Voyages, IMA Participations, IMA Innovation, IMA ASSURANCES, ASSURIMA et IMA Services notamment), qui représentent 64 % du chiffre d'affaires consolidé Groupe et 57 % des effectifs consolidés. L'intégration, depuis le 1^{er} janvier 2023, des activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE dans les activités d'IMA Assurances, selon un schéma de réassurance (cf. Partie 1.6 Activités des principales entités du Groupe), ne modifie en rien les informations publiées sur les politiques en place ni sur les indicateurs sociaux, sociétaux, environnementaux ou de gouvernance.

I.4 - MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

La Déclaration de Performance Extra-Financière a été élaborée en capitalisant sur l'approche Risques du Groupe dont la politique et la gestion sont sous la responsabilité de la Direction Groupe Fiscalité, Conformité, Contrôle et Sécurité (risques opérationnels) et la Direction Groupe de la Comptabilité et de la Gestion d'actifs (risques majeurs), complétée des thématiques incontournables de la DPEF.

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES PRIORITAIRES	INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE
Gouvernance	Conformité, éthique et loyauté des pratiques.	Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.	Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment / lutte contre la corruption.
Gouvernance	Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires.	Proposition de produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique. Être dépassé par la concurrence et perdre des parts de marché.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction globale • Effort fourni • Délai Moyen de Réponse (DMR) • Taux d'efficacité
Social	Gestion des Ressources Humaines.	Perte de compétence des salariés au regard des évolutions stratégiques de l'entreprise et de ses métiers.	Nombre d'heures de formation suivies par salarié.
Social	Santé & sécurité des collaborateurs.	Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.	Taux d'absentéisme.
Social	Lutte contre les discriminations & promotion de la diversité.	Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'emploi des personnes en situation de handicap. • Index égalité Hommes/Femmes.

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES PRIORITAIRES	INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE
Social	Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail.	Dégradation du climat social et des conditions de travail.	Taux de turnover.
Environnemental	Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Contribution au changement climatique et incapacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.	Taux de dépannage rapide.

Bien que n'apparaissant pas au sein de la cartographie des risques Groupe, un risque extra-financier secondaire se rapportant davantage aux référentiels RSE a été identifié :

THÉMATIQUE	ENJEU	RISQUES SECONDAIRES	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE
Sociétal	Contribution au rayonnement des territoires et à leur développement économique.	Dégradation de l'image de l'entreprise, de la marque employeur. Perte d'attractivité.	Taux d'alternants.

I.5 - INFORMATIONS EXCLUES DE LA DPEF

Sur l'ensemble des thématiques exigées au sein de la DPEF, eu égard au secteur d'activité du Groupe IMA et à l'analyse de ses enjeux RSE, il ne paraît pas pertinent de reporter des données sur les informations suivantes :

- lutte contre la précarité alimentaire,
- respect du bien-être animal,
- engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable,
- actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves.

Les autres thématiques obligatoires sont présentées dans le chapitre III relatif aux enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux.

II - MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires est décrit dans le rapport sur la gestion du Groupe en Partie 1.9 du présent rapport financier.

III - ENJEUX DE GOUVERNANCE, SOCIAUX, SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

III.1 - ENJEUX DE GOUVERNANCE

CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

RISQUE PRIORITAIRE

Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.

POLITIQUE & DILIGENCES

Plusieurs sujets sont couverts par ces risques en fonction de l'actualité réglementaire (Loi Sapin II, Solvabilité 2, Règlement Général de Protection des Données-RGPD...). Le dispositif de maîtrise des risques est décrit dans la Partie 1.9 du présent rapport financier.

Conformité et loyauté des pratiques

La conformité est un enjeu majeur pour le Groupe IMA qui s'est structuré pour identifier, prévenir et atténuer la survenance des risques de non-conformité. L'organisation mise en place au sein du Groupe comprend un Service Conformité et lutte anti-fraude Groupe et un service Contrôle permanent et risques opérationnels rattachés à la Direction Groupe Fiscalité Conformité Contrôle et Sécurité, une Direction Groupe Risques et Contrôle, une Direction Groupe Audit Interne, une Direction Groupe des Affaires Juridiques et une Déléguée à la Protection des Données.

La loyauté des pratiques est un principe régi par un code de conduite annexé au règlement intérieur qui s'applique à tous les salariés d'IMA GIE (et ses sous-traitants) et une charte Groupe édictant les règles en matière d'« Offre et acceptation des cadeaux d'affaires ».

Pour lutter contre la corruption, la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe IMA est doté de dispositifs d'alerte interne en accès direct pour tous. En 2023, IMA a intégré la réglementation « Wasserman » qui assouplit l'accès au dispositif et renforce la protection des lanceurs d'alerte en permettant aux salariés, mandataires sociaux et co-contractants de signaler les comportements contraires aux lois et aux règlements ainsi que les manquements au code de conduite de l'entreprise.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Taux du public cible formé* Périmètre IMA GIE et IMATECH	AU 31/12/2022	AU 31/12/2023
Lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT)	64 %	88 %
Loi Sapin 2	43 %	91 %

* Taux du public cible qui a suivi le parcours complet selon l'éligibilité (Niveau Initial/Niv. 1 ou Niv. 2).
Le public cible non formé à date est inscrit aux formations 2024.

Protection des données personnelles

Conformément au RGPD, la protection des données personnelles des salariés, bénéficiaires, fournisseurs, sous-traitants et partenaires du Groupe est garantie par une politique, des procédures et la nomination d'un délégué à la protection des données.

Sécurité des Systèmes d'Information

La sécurisation des Systèmes d'Information (SI) s'appuie sur le Référentiel de Sécurité du Système d'Information du Groupe IMA. Ce référentiel, actualisé tous les ans, détaille la Politique Générale de Sécurité de l'Information (PGSI) qui fournit un cadre de référence et de cohérence à la Sécurité de l'Information et à la Continuité des Systèmes d'Information des activités métiers. Elle définit les principes généraux de sécurité de l'information et de disponibilité à respecter au sein des activités métiers, ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de Sécurité de ses SI. La PGSI constitue pour le Groupe IMA un plan de progrès permanent sur la sécurité de l'information et la continuité d'activité.

La sécurité des Systèmes d'Information est pilotée par un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), cumulant également la fonction de Responsable des Plans de Continuité d'Activités (RPCA) à l'échelle du Groupe.

Achats responsables et relations avec les fournisseurs, sous-traitants et prestataires

Une attention particulière est portée à la maîtrise de la chaîne de valeur, à la durabilité et à l'équité des relations avec les partenaires.

La Politique Achats du Groupe pose les principes fondamentaux indispensables à la bonne maîtrise de la fonction Achats. C'est un document de référence qui répond aux orientations, aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique, notamment sur son volet RSE. La poursuite de l'inclusion de cette dimension dans les pratiques et process achats favorise la contribution à la Politique fournisseur selon des critères de référencement précis tout en veillant à une approche équilibrée du partage de la valeur.

Cette politique Achats (hors production) intègre :

- une Charte de Déontologie des Achats qui précise l'ensemble des principes que les acheteurs et les collaborateurs du Groupe IMA sont tenus de respecter dans le cadre de leurs relations avec les fournisseurs et les sous-traitants,
- une charte RSE posant les principes éthiques, sociaux et environnementaux que se doivent de respecter les fournisseurs et sous-traitants.

Des contrats cadres d'achat permettent de garantir une homogénéité dans les pratiques. L'équipe Achats travaille en coordination avec des relais dans les filiales françaises et internationales.

Cette préoccupation est également présente dans les relations entre le Groupe IMA et ses réseaux de prestataires (achats de production). Les candidats qui souhaitent rejoindre le réseau de prestataires agréé IMA en utilisant le site internet ima.eu s'engagent à respecter une Charte Qualité et Responsabilité Sociétale. Les conventions de services passées avec les prestataires intègrent des clauses déontologiques visant à garantir le respect de la réglementation en vigueur et la qualité des prestations délivrées aux bénéficiaires.



INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES

RISQUE PRIORITAIRE

Proposer des produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique, être dépassé par la concurrence, perdre des parts de marché.

POLITIQUE

La capacité du Groupe IMA à développer de nouveaux produits et services répondant aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires est un enjeu majeur pour son développement et son attractivité.

Il s'appuie sur les leviers suivants :

- la digitalisation des relations avec le client final, qui renforce le rôle d'orchestrateur de services en combinant digital et humain et en fédérant d'autres acteurs (clients, prestataires, startups...),
- le développement de métiers autres que ceux de l'intervention d'urgence pour un accompagnement au quotidien et dans la durée,
- la diversification des partenaires : constructeurs automobile, opérateurs télécom...

DILIGENCES

Politique Marketing Groupe

La politique Marketing Groupe répond aux différentes stratégies d'offres de actionnaires, grands comptes et prospects pour enrichir les offres de produits et services (cf. partie 1.3 Zoom sur 2023 pour le Groupe IMA) et maintenir une position différenciante sur le marché :

- basée sur de nouvelles garanties et/ou de nouveaux processus de traitement (création de nouveaux réseaux de prestataires, de nouveaux paramètres, de nouveaux outils et/ou procédures de travail),
- issue d'un nouvel assemblage de garanties existantes,
- s'appuyant sur de nouvelles technologies,
- opérée ou non à partir de parcours digitaux.

Véritable laboratoire sociétal, l'assistance voit évoluer les comportements des citoyens (tendances marquées vers une économie de fonctionnalité, le développement des mobilités douces et intermodales, les usages à la carte, le numérique...) et la démographie (vieillesse de la population, hausse des maladies chroniques et des fragilités...). Elle se doit d'adapter ses offres aux attentes des bénéficiaires, des actionnaires et des partenaires.

Stratégie d'innovation

En tirant parti des possibilités offertes par le digital, le Groupe IMA a engagé la transformation de son modèle opérationnel. Dans un monde en grande évolution technologique, tout l'enjeu consiste à ouvrir ses Systèmes d'Information à d'autres interfaces pour offrir un parcours client sans couture et personnalisé.

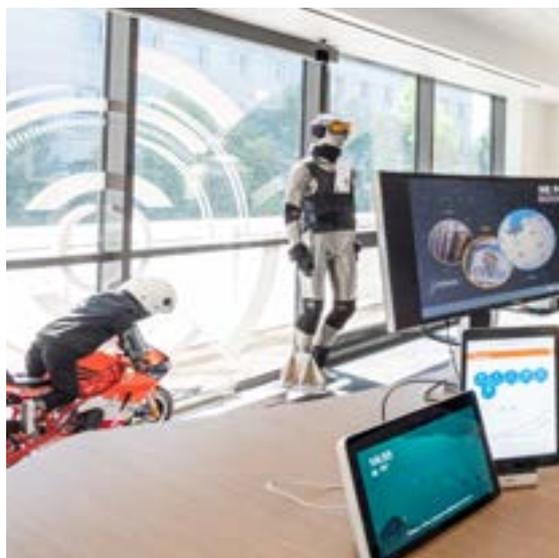
De nombreuses initiatives sont proposées dans le cadre d'une démarche participative pour étoffer la stratégie d'innovation du Groupe :

- le site L@b Inno qui permet aux collaborateurs de devenir testeurs volontaires d'applications, d'objets connectés ou de sites web avant qu'ils ne soient proposés aux clients et partenaires,

- un programme dédié aux managers « Défi de l'innovation » qui inclut un dispositif spécifique de formations afin qu'ils puissent partager avec leurs équipes,
- un processus d'idéation animé par IMATECH pour aider les métiers à travailler sur leurs problématiques projets,
- une équipe dédiée à l'animation de la relation métiers / innovation,
- une intégration forte des équipes opérationnelles dans la stratégie d'innovation, avec la création d'un incubateur au sein de la Direction des Opérations permettant l'acculturation et l'adoption des expérimentations testées au sein du L@b IMA.

Le Groupe IMA, qui soutient et anime un écosystème pour enrichir les offres, services et outils, a élargi son potentiel d'innovation en devenant cofondateur de French Assur-Tech aux côtés d'actionnaires et de partenaires. C'est dans le cadre de cette structure de captation, de formation et d'accélération de startups qu'IMA a pu réaliser des POC (Proof Of Concept) en 2023 avec les startups Finovox (Détection de fraude documentaire) et Weather Claim Control (Optimisation de la gestion des sinistres climatiques).

Depuis la création du fonds d'investissement IMA Participations (15 M€) pour accélérer la stratégie d'innovation et de transformation des métiers, le Groupe a investi 75 % sur l'enrichissement des services d'assistance Mobilité, principale activité du Groupe. Parmi ces services, l'alerte d'urgence pour les motards, le convoyage de véhicule, l'élargissement des capacités de location de véhicules de remplacement et la réservation de train. En 2023, IMA Participations a investi dans la société Espagnole de physiothérapie UrbanFisio, a procédé aux refinancements de Coorganiz et The Treep et pris une participation majoritaire dans la startup spécialisée dans la location de véhicules, Carbookr.





Réactivité et anticipation pour répondre 24h/7j aux besoins des bénéficiaires

L'activité d'assistance déplacement et d'assistance habitation se caractérise par la difficulté à prévoir de façon continue les volumes d'activité à venir. Or, l'expertise du Groupe et la confiance de ses actionnaires et clients tiennent à sa capacité à répondre aux besoins de tous les bénéficiaires en difficulté, y compris en situation de crise (catastrophes naturelles, aléas climatiques...). Pour répondre à la demande, la planification des collaborateurs se fait sur la base de prévisions d'activité et de processus permettant d'anticiper ces aléas et d'être réactifs en ajustant les effectifs si nécessaire, comme le recours à des vacances additionnelles.

En 2023, la situation géopolitique, l'inflation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat ont influé sur le comportement des Français moins prévisible et rendant plus difficile l'anticipation et la bonne adéquation des ressources à l'activité. Néanmoins, la surveillance des prévisions météorologiques et le travail d'ajustement sur les plateaux pour y positionner des ressources au plus près du besoin réel ont permis d'améliorer le Délai Moyen de Réponse (DMR).

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Prises d'appels	2021	2022	2023
DMR (Délai Moyen de Réponse, premier décroché)* (Temps d'attente moyen annuel par les bénéficiaires)	111 secondes	137 secondes	127 secondes
Taux d'efficacité* (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	90 %	87,9 %	87,9 %

*Périmètre : IMA ASSISTANCE France hors domicile, soit 70% des communications reçues du Groupe.

Mesure de la satisfaction client

La Qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités du Groupe ont déployé

leur Système de Management de la Qualité et ont obtenu des certifications, soit en s'appuyant sur la norme ISO 9001, soit en référence à d'autres normes qui ciblent des activités spécifiques : APSAD pour IMA PROTECT, Qualiopi pour IMATECH, NF Interopérabilité des services d'urgence pour IMA ASSISTANCE France/GIE (cf. partie 1.9 Dispositif de maîtrise des risques).

Les entités françaises du Groupe (IMA ASSISTANCE France, IMH, IMA PROTECT et IMATECH) se sont par ailleurs vues remettre en 2023 une double distinction à l'occasion du Salon du Made in France :

- marque de « garantie Relation Client France » de l'Association Française de la Relation Client,
- certification « Service France Garanti ».

La qualité du service délivré aux bénéficiaires est suivie au travers d'enquêtes à froid (périmètre : Assistance Routière France/Etranger, Assistance Médicale France/Etranger et Assistance Santé à domicile) permettant :

- de mesurer la satisfaction des bénéficiaires sur l'ensemble du parcours et l'expérience au global,
- d'avoir une vision complète et détaillée de l'Expérience Client,
- d'identifier les priorités d'actions à moyen ou long terme.

L'indicateur mesurant le taux d'effort fourni par le bénéficiaire lors de son recours à l'assistance est privilégié pour une exploitation opérationnelle stricte de la prestation délivrée. Ce que ne fait pas le NPS (Net Promoter Score) qui sert à mesurer la propension et la probabilité de recommandation de la société d'assurance pour le compte duquel opère le Groupe IMA.

Afin d'améliorer la qualité du contact avec les plateaux et d'offrir une expérience client sans équivalent sur le marché, un programme de Qualité de la Relation Client a été élaboré en 2021.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Expérience client	2021	2022	2023
Taux de satisfaction globale* Globalement, si vous repensez à la prestation d'assistance dont vous avez bénéficié, êtes-vous : tout à fait satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt pas satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) Taux de satisfaction = Nombre de bénéficiaires tout à fait satisfait(e) et plutôt satisfait(e) sur le nombre total de répondants	94,7 %	91,7 %	93,2 %
Effort fourni* Sur une échelle de 0 à 10, quel effort avez-vous dû fournir pour être assisté(e) ? 0 = aucun effort fourni, 10 = beaucoup d'effort L'absence d'effort fourni correspond au regroupement des notes 0 et 1 sur le nombre total de répondants	80,6 %	53,9 %	57,4 %

*Résultats pour IMA Assistance France (IMA GIE) sur les segments Routier, Médical et Santé.

III.2 - ENJEUX SOCIAUX

Le Groupe IMA, porté par des valeurs fortes et la conviction que l'humain est au cœur de l'exercice de ses métiers, s'est toujours attaché à conduire une politique sociale humaine, qualifiante et inclusive, allant au-delà des exigences légales, voire des accords de branche (cf. partie 1.3 Zoom sur 2023 pour le Groupe IMA).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RISQUE PRIORITAIRE

Perte de compétence des salariés au regard des évolutions stratégiques de l'entreprise et de ses métiers.

POLITIQUE

Le Groupe s'attache à ce que chaque entité bénéficie des compétences nécessaires pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues.

DILIGENCES

Pour répondre à cet enjeu, plus d'une dizaine de processus du Système de Management de la Qualité sont mis en œuvre et suivis (périmètre IMA GIE), portant par exemple sur la définition et le pilotage de la politique RH, la planification des ressources d'assistance, le recrutement et la mobilité, le développement du parcours du salarié, la gestion administrative et contractuelle, etc.

Afin de faire vivre l'accord d'entreprise IMA GIE relatif à la « Classification des emplois, rémunération, mobilité professionnelle » du 7 mai 2010 (dernier avenant du 30 mars 2015), qui a apporté une première réponse structurante à l'enjeu de la gestion des compétences, et qu'il soit toujours en phase avec la réalité du terrain, un référent « emploi » suit l'évolution des métiers et tient à jour le référentiel d'emplois et des compétences associées. Ces travaux sont partagés et discutés au sein d'une commission paritaire qui associe acteurs RH, acteurs métiers et partenaires sociaux.



Une prospective RH pour anticiper les transformations du Groupe

S'adapter aux changements à venir, disposer du bon niveau de compétences, préparer au mieux les managers et les collaborateurs au développement de nouvelles compétences et/ou aux nouveaux métiers sont des enjeux clés pour assurer la performance, la compétitivité et la pérennité de l'entreprise.

Un référentiel d'emplois et de compétences cibles à 2-3 ans (Groupe), a été établi pour faire face à de multiples enjeux : pénurie programmée de candidats, anticipation des recrutements, pilotage du plan de développement des compétences.

Des parcours de formation Groupe certifiants dédiés aux nouveaux managers ont par ailleurs été développés dans le cadre d'un vaste programme de « Culture managériale ».

IMA GIE réserve également une part conséquente de son budget Plan de développement des compétences à des programmes clés autour de l'assurance, de la relation client, du réglementaire et des soft-skills.

Une autre part conséquente du budget formation d'IMA GIE est dédiée à l'accompagnement des collaborateurs dans leurs projets professionnels, au sein du Groupe IMA comme en dehors, au travers du financement d'une partie de leurs projets formation (contribution C4PF).

Un Système d'Information des Ressources Humaines Groupe offre quant à lui, de la visibilité sur les postes à pourvoir, le catalogue de formations, la possibilité de faire des demandes et prochainement, sur les emplois et compétences cibles nécessaires à court/moyen terme. Pour les entités non couvertes par le SI RH, l'intranet met à disposition le catalogue de formations.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

IMA GIE	Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur (CDI + CDD dont alternants, et saisonniers)
2021	20 h
2022	23 h
2023	27,5 h*

*Taux de couverture : 83,2 % de l'effectif total (IMA GIE + IMA Voyages).

SANTÉ & SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

RISQUE PRIORITAIRE

Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

POLITIQUE

La prévention des risques liés au travail, la préservation de la santé physique et mentale des collaborateurs et la lutte contre toute forme de violence au travail constituent des axes majeurs de la politique sociale de l'entreprise. Elles s'évaluent notamment par le suivi de son taux d'absentéisme.

DILIGENCES

IMA GIE est doté d'un service autonome de Santé au Travail qui intervient également pour le compte d'IMH GIE à Echiré (un médecin du travail à plein temps, deux infirmiers et une assistante médicale). IMATECH et IMA PROTECT, filiales du Groupe basées à Nantes, disposent d'un infirmier. La présence occasionnelle depuis 2022 d'un service inter-entreprises à Rouen permet désormais d'effectuer sur site les visites médicales.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels d'IMA GIE (DUERP), mis à jour chaque année, a fait l'objet d'une consultation du CSE en octobre 2023 et sera de nouveau soumis à une consultation en 2024, tout comme le bilan CSSCT et le PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail). La méthodologie d'évaluation des risques professionnels du DUERP a été revue en 2023 à la suite d'un travail collaboratif avec les élus de la CSSCT.

Au-delà de ce document et d'engagements incontournables, plusieurs actions de sensibilisation, d'information ou de prévention autour des maladies professionnelles sont reconduites chaque année et un accompagnement psychologique 24h/7j est proposé à l'ensemble des salariés du Groupe.



INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

IMA GIE + IMA Voyages	2021	2022	2023
Taux d'absentéisme	Avec maternité : 5,4 %	Avec maternité : 6,4 %	Avec maternité : 5,9 %
	Sans maternité : 4,7 %	Sans maternité : 5,6 %	Sans maternité : 5,2 %

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

RISQUE PRIORITAIRE

Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.

POLITIQUE

Pour IMA, la diversité dans l'entreprise constitue une richesse qu'il faut préserver, valoriser et continuer de développer.

Le premier rempart contre les risques de discrimination est la politique de recrutement. En complément des règles de l'accord sur la « Classification des emplois, rémunération, mobilité professionnelle » du 7 mai 2010 (IMA GIE), plusieurs dispositifs, tels qu'une charte de recrutement et la formation des chargés de recrutement à la non-discrimination, permettent de garantir un traitement équitable et sans aucune forme de discrimination pour les candidats durant cette étape.

DILIGENCES

Diversité

L'accord relatif à la Diversité (signé le 29 novembre 2019, à durée indéterminée) rassemble toutes les décisions et actions mises en œuvre qui constituent un réel levier de lutte contre les discriminations. L'ouverture à la diversité concerne aussi bien le recrutement, la formation, la mobilité, la gestion de carrière (notamment celle des seniors) et la parentalité que la conciliation des temps de vie. Un suivi de l'application de cet accord est réalisé au sein de la commission Diversité et Egalité Professionnelle du CSE. Les managers ont également été sensibilisés à la non-discrimination au travail en 2023 au travers de sessions d'information et d'échanges.

IMA GIE a par ailleurs intégré dans ses processus le recrutement dit par « habileté » qui permet de sélectionner un candidat au regard de ses aptitudes à pouvoir occuper le poste et non au regard de ses diplômes. Un recrutement simplifié a été mis en place pour les postes saisonniers ou CDD. Le recrutement est ainsi ouvert à la plus grande diversité de profils : jeunes, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, candidats en reconversion, en situation de handicap...

Egalité professionnelle femme/homme

Comme prévu par la loi contre les agissements sexistes, deux référents sont désignés et formés à cet effet. Afin de sensibiliser les collaborateurs au sexisme et faire progresser l'égalité entre les deux genres, le Groupe IMA (périmètre France, les actions mises en place étant spécifiques au regard de la réglementation française) a mené différentes actions de sensibilisation durant l'année 2023 :

- diffusion d'un guide sur le sexisme et le harcèlement sexuel au travail lors de la journée contre le sexisme auprès de l'ensemble des collaborateurs,
- lancement de webinaires et d'ateliers sur les stéréotypes de genre et les clés pour booster sa carrière.

Plus largement, des réflexions sont menées pour intégrer plus de femmes dans les processus de recrutement sur des emplois sous-représentés par ces dernières et inversement pour les hommes afin de maintenir le plus possible une mixité professionnelle dans tous les métiers et à tous les postes. Il s'agit par exemple de recevoir, dans

la mesure du possible compte tenu des candidatures reçues, au moins un candidat de chaque sexe au profil équivalent ou accompagner les femmes à davantage oser se positionner sur des postes à responsabilités.

La progression sur 3 ans de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes reflète bien les efforts et résultats de la politique menée par le Groupe. Cette hausse s'explique également par une réorganisation ayant conduit au transfert de personnes bénéficiant d'une haute rémunération vers une autre entité du groupe et plaçant une femme parmi les plus hautes rémunérations d'IMA GIE.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

IMA GIE	INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
2021	75/100
2022	89/100
2023	94/100



Prise en compte du handicap

L'ambition du Groupe allant au-delà du dépassement des taux légaux, IMA poursuit ses actions pour favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap, ainsi que le maintien dans l'emploi des salariés confrontés à cette situation par les « accidents de la vie » (aide à la constitution du dossier de demande de reconnaissance « travailleur handicapé », aménagement des postes et des horaires de travail, documents de travail et d'information adaptés au choix des salariés non-voyants, etc.).

Afin de partager les meilleures pratiques et de poursuivre sur une dynamique commune, l'accord de Groupe IMA France relatif au handicap (signé en juillet 2017, à durée indéterminée) précise les dispositions propres à assurer aux personnes confrontées au handicap une égalité de traitement et des conditions de travail leur permettant de concilier leur vie professionnelle et les contraintes liées à leur handicap ou à celui de leurs proches.

En parallèle, IMA s'investit dans la formation professionnelle en tant que partenaire du Master IPHD (Inclusion et Participation-Handicap, Difficultés, Dépendance) de l'Université de Poitiers pour former des professionnels polyvalents et recrute chaque année un/une alternant(e) au sein du Service Diversité.

Pour faire changer le regard sur le handicap, des actions et campagnes de sensibilisation sont menées chaque année. En 2023, et parmi bien d'autres initiatives : participation au Grand Défi (raid sportif handi-valide inter-entreprises), sensibilisation au handisport avec Niort Rugby Club Fauteuil, soutien au projet Sans Peur du handicap (au profit de jeunes personnes en situation de handicap).

IMA GIE	TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
2021	5,7%
2022	5,8%
2023	Non disponible à date

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux d'emploi légal est désormais calculé par le biais de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) de l'Entreprise aux organismes en charge du recouvrement des cotisations sociales. Ce chiffre n'est disponible qu'à compter du mois d'avril.

Prise en compte de la communauté LGBT+ :

En 2023, l'entreprise a diffusé un premier guide de sensibilisation en faveur de la non-discrimination des salariés LGBT+, issu des travaux du groupe de travail lancés l'année précédente.

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RISQUE PRIORITAIRE

Dégradation du climat social et des conditions de travail.

POLITIQUE

La compréhension de la stratégie du Groupe par l'ensemble des acteurs de l'entreprise et la prise en compte des aspirations des salariés et de leur qualité de vie au travail sont nécessaires à la cohésion sociale, à la performance et à la protection des emplois. L'entreprise, qui souhaite favoriser un dialogue social constructif, met à disposition des représentants du personnel des moyens dépassant le cadre légal chaque fois que des intérêts communs sont en jeu.

DILIGENCES

Qualité du dialogue social

L'accord Groupe IMA France relatif au droit syndical (signé le 26 avril 2018) traduit la volonté commune de réaffirmer le rôle important que jouent les Organisations Syndicales, indépendantes et pluralistes, dans le dialogue social de l'entreprise. Des échanges ont été rouverts en 2023 afin d'ajuster et d'adapter les dispositions au contexte actuel et un projet d'accord a pu être soumis pour signature aux Organisations Syndicales fin 2023.

De nouveaux moyens de communication (en sus des possibilités préexistantes) et des formations/sensibilisations/outils renforçant la représentation du personnel ont été accordés aux Organisations Syndicales (diffusion de tracts par mail, formation à leur nouveau mandat, dématérialisation des poses des heures de délégation). Les managers ont par ailleurs été sensibilisés à l'encadrement des représentants du personnel.

Qualité de vie au travail

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration permanente de la qualité de vie au travail, des accords télétravail concourant à une meilleure adéquation vie privée/vie professionnelle ont été déployés. Pour IMA GIE, l'accord signé en 2022 donne la possibilité de bénéficier jusqu'à 100 journées de télétravail par année civile. En 2023, 81,65% de ses salariés en CDI ont souhaité bénéficier du télétravail (53,16% des CDD). La moyenne télétravaillée est de 2,14 jours par semaine.

L'accord sénior signé le 31 décembre 2021 permet aux salariés concernés de préserver leur maintien dans l'emploi, valoriser leur expérience et mieux accompagner leur fin de carrière, et ce, un an avant leur départ physique :

- réduction de la durée journalière de 20 minutes,
- dispense des horaires alternés tout en continuant de bénéficier de la prime associée,
- fin des vacances de nuit avec maintien de la compensation financière,
- demandes de réduction du temps de travail automatiquement accordées dans le cadre d'une retraite progressive.

La semaine de la QVT a été l'occasion de proposer un programme de sensibilisation sur diverses thématiques comme la prévention, la mobilisation des dispositifs de formation professionnelle, etc.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

IMA GIE	TAUX DE TURNOVER
2021	3,8 %
2022	4,9 %
2023	6,2 %

ACTIONS VISANT À PROMOUVOIR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS SPORTIVES

La promotion de la pratique d'activités physiques et sportives s'inscrit pour IMA dans le cadre de la qualité de vie au travail et de la préservation de la santé des collaborateurs.



Au-delà des défis ou événements organisés pour encourager les salariés à ces pratiques, l'entreprise met à disposition des salariés d'IMA GIE et de sociétés membres un complexe sportif unique, Inter Mutuelles Sport (IMS), qui propose un large choix d'activités sportives encadrées et animées par des professionnels. Durant toute l'année 2023, des cours et des activités assurés à distance par les enseignants d'IMS ont été testés au moyen d'un outil de visio-conférence (Pilates, yoga, danse). L'entreprise a par ailleurs fait l'acquisition d'équipements de base permettant la pratique d'exercices de renforcement musculaire (élastiques, petits altères, tapis).

III.3 - ENJEUX SOCIÉTAUX

CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DES TERRITOIRES ET À LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RISQUE SECONDAIRE

Dégradation de l'image de l'entreprise, de la marque employeur. Perte d'attractivité.

POLITIQUE

L'ancrage territorial constitue un axe historique de l'engagement RSE du Groupe IMA. Il contribue à renforcer l'image du Groupe et celle de ses mutuelles actionnaires. Pour conforter sa position auprès des salariés, des collectivités et de tous les acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux qui comptent sur des relations durables avec l'entreprise, IMA s'appuie sur trois principaux leviers :

- la contribution au développement économique des territoires et à l'insertion par l'emploi, le soutien aux structures et initiatives entrepreneuriales et aux filières d'avenir (technologiques et digitales notamment),
- une gestion des partenariats structurée autour des engagements RSE du Groupe en faveur du développement local, dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, humanitaires et pédagogiques et le soutien aux projets dont les finalités sont en cohérence avec les enjeux socio-économiques et environnementaux du Groupe,
- une participation aux réflexions et travaux menés par les collectivités locales sur la déclinaison des engagements internationaux et nationaux en matière de développement durable (Agenda 2030, Objectifs de Développement Durable notamment).

DILIGENCES

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Cet engagement se traduit par un soutien direct à l'emploi et à l'économie locale avec le recours privilégié aux entreprises, fournisseurs et sous-traitants locaux. Il se manifeste également par le maintien des activités du Groupe sur ses divers sites d'implantation (non-délocalisation de ses plateformes d'assistance et de son siège social) ou l'aide à la création, au développement et à la reprise d'entreprises, en partenariat avec des associations et institutions locales ou au sein de réseaux d'entreprises.

STRUCTURATION DE LA POLITIQUE DE PARTENARIATS

L'entreprise contribue au rayonnement du territoire en nouant des partenariats durables et en apportant son soutien à des associations ou des institutions au travers de dons ou de mécénats, financiers, en nature ou de compétence, en fonction des besoins identifiés avec elles.

Les conditions d'attribution des dons, mécénats et parrainages reposent sur :

- la territorialité des partenaires et des projets, notamment dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, humanitaires, pédagogiques et environnementaux conformément à l'engagement RSE d'IMA en faveur du développement local,
- le soutien aux organisations qui inscrivent leurs actions dans la continuité des métiers et du projet d'entreprise dans le respect des normes sociales, sociétales et environnementales,
- le caractère collectif du projet dans sa finalité et son utilité sociale,
- les contreparties dont peuvent bénéficier les salariés d'IMA (places gratuites, autres avantages).

ENGAGEMENT DANS LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Depuis la mise en place de sa démarche de responsabilité sociétale, IMA GIE est engagé auprès des collectivités pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action Développement Durable locaux. Depuis début 2019, à la suite de l'adoption par l'ONU d'un nouveau programme de développement durable, appelé Agenda 2030, IMA a participé aux travaux de définition de la feuille de route niortaise et participe aux réflexions initiées par la collectivité (mobilité durable, aménagement ou verdissement du territoire...)

INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation et les initiatives d'insertion par le travail, telles que l'accueil de stagiaires, de contrats en alternance ou de personnes faisant l'objet d'évaluation en milieu de travail

sont fortement encouragées et rendues possibles dans le cadre de partenariats avec des associations, des établissements d'enseignement supérieur ou France Travail (anciennement Pôle Emploi).

L'entreprise a poursuivi sur le Groupe France sa politique de développement de l'alternance en intégrant une promotion 2023/2024 de 93 alternants au niveau Groupe dont 53 alternants sur le site de Niort.

IMA a également enrichi ses outils, à savoir :

- la création de fiches pratiques concernant les rôles du tuteur et du manager de tuteur afin de préciser les missions de chacun et valoriser le tutorat (Groupe France),
- l'expérimentation d'une formation en e-learning à destination des tuteurs,
- l'élargissement de la prise en charge des frais des alternants en fonction de la localisation de l'école (IMA GIE).

Une journée de l'alternance a été organisée en présentiel afin de permettre aux alternants de se rencontrer et de participer à différents ateliers de découverte.

En 2023, en partenariat avec l'académie de Poitiers et le MEDEF, l'entreprise a accueilli pour une immersion de 2 jours une classe de 4ème et leurs professeurs afin de découvrir le milieu professionnel et différents métiers de l'entreprise.

Ces initiatives concourent à l'attractivité de l'entreprise et démontrent son engagement en faveur du développement et du rayonnement du territoire.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Soutien à la formation et à l'emploi des jeunes :

IMA GIE	2021	2022	2023
Taux alternants moyen / effectif moyen annuel CDI	1,6 %	1,9 %	1,9 %



III.4 - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En tant qu'entreprise de services, les principaux impacts directs des activités du Groupe IMA sur l'environnement sont liés à son fonctionnement interne : gestion de l'immobilier, consommations énergétiques et des ressources, déchets de bureau, déplacements professionnels.

Cependant, certaines de nos activités génèrent indirectement des impacts sur l'environnement et contribuent par leur nature au dérèglement climatique. C'est notamment le cas des prestations d'assistance et de services, opérées par nos réseaux de prestataires pour le compte de nos actionnaires et clients, ainsi que des investissements réalisés par nos sociétés d'assurance ASSURIMA et IMA ASSURANCES, en particulier depuis le passage en réassurance en 2023 (cf. Partie 1.6 Activités des principales entités du Groupe). La prise en compte dans la politique d'investissement de critères ESG (Environnement, Sociaux et de Gouvernance) peut constituer un levier pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique.



ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

RISQUE

Contribuer au changement climatique et ne pas avoir la capacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.

DILIGENCES

Comme toute organisation et tout secteur d'activité, le Groupe IMA se doit de participer à la lutte contre le changement climatique dans son propre fonctionnement mais également se préparer à ses conséquences sur ses activités ainsi que celles de ses actionnaires et clients, en particulier dans le secteur de l'assurance.

Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, le Groupe IMA est en cours de définition d'une stratégie bas carbone ambitieuse mais réaliste qui s'appuie sur les résultats de son bilan carbone pour définir un programme de réduction de ses émissions :

- en interne, au travers de son projet Net Zéro (scopes 1 et 2) à horizon 2025 pour la France et 2030 pour les filiales internationales,
- sur ses segments d'activité (scope 3), notamment Mobilité, Habitat, et ses investissements, au travers de son programme de décarbonation de ses métiers à horizon 2035.

Une vision documentée et chiffrée de notre empreinte environnementale grâce au bilan carbone

L'évolution de la réglementation relative au BEGES rend obligatoire la comptabilisation et la déclaration de l'ensemble des émissions indirectes significatives de GES, incluant les émissions dites du « scope 3 » (émissions associées à l'utilisation des produits et services vendus, aux déplacements domicile-travail, aux immobilisations, aux frets amont et aval...).

La réalisation d'un Bilan Carbone® en 2023 sur l'exercice 2022 a été confiée à un cabinet d'experts sur un périmètre incluant toutes les entités du Groupe France, conformément à la norme ISO 14069 (2013) et au guide d'application de la norme ISO 14064-1 (2006).

Il a été calculé à partir des données d'activité fournies durant l'exercice comptable de 2022 et à l'aide de :

- la Base Empreinte® de l'ADEME,
- la base de données Ecolinvent.

Le total des émissions est de 275 000 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e). Le scope 3 représente à lui seul 99 % de ces émissions. Elles sont majoritairement liées à l'utilisation des produits et services vendus (104 634 tCO₂e, soit 38 % des émissions totales), au travers notamment de nos réseaux de prestataires Mobilité avec 45 748 tCO₂e (dépanneurs-remorqueurs, compagnies aériennes...) et Habitat avec 27 717 tCO₂e (matériaux utilisés, revêtements, peinture...) mobilisés dans le cadre de nos opérations d'assistance, ainsi qu'aux placements financiers (112 000 tCO₂e, soit 41 % des émissions de GES).

L'engagement Net Zéro émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement de l'entreprise

Les leviers mobilisés :

- des investissements immobiliers significatifs depuis plusieurs années avec des gains réels très en avance sur les exigences du décret tertiaire :
 - investissements : 30 M € d'optimisation sur le campus de Niort,
 - plan de sobriété énergétique : -23 % de consommation énergétique sur les sites de Niort et Rouen, bien au-delà des -10 % demandés par le gouvernement en octobre 2022,
 - pour 2023, une baisse de 52 % des consommations énergétiques par rapport à l'année de référence 2011 pour les sites niortais, s'approchant de l'objectif cible de 2050 (- 60 %),
- une politique Achats qui intègre des critères RSE dans les appels d'offres,
- une démarche « numérique responsable » en cours : choix des terminaux et leur durée de vie, choix des serveurs, reconditionnement des matériels, localisation des datas...
- une communication invitant à l'adoption par l'ensemble des collaborateurs de bonnes pratiques, tant sur l'usage du matériel et des installations que sur leurs modes de déplacement,

- en dernier recours, quand les leviers d'actions auront atteint leurs limites, des actions de compensation adaptées à nos territoires d'implantation et en coopération avec les acteurs locaux seront mises en place (reforestation par exemple).

Un programme de transformation de nos univers d'activités Mobilité et Habitat

Le dérèglement climatique se manifeste par une augmentation de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles qui se traduit par une hausse de la sinistralité et par le renforcement de la réglementation pour limiter les émissions de GES. Face à cette réalité qui impacte directement le secteur assurantiel et les activités d'assistance du Groupe IMA, les acteurs de la place se doivent de développer des offres plus vertueuses et accompagner les réseaux dans la décarbonation de leurs activités.

Avec 31 % des émissions françaises de gaz à effet de serre, le transport est la première source d'émissions pour moitié imputable à la voiture (source : DATAGIR, incubateur de l'ADEME). Or le segment Mobilité, en particulier l'automobile et les déplacements, représente 77 % du chiffre d'affaires du Groupe : dépannage / remorquage, assistance aux personnes en déplacement, services de mobilité... Les mesures nationales et européennes prises en matière de réduction de gaz à effet de serre ont fortement favorisé la vente et l'usage de véhicules électrifiés. Depuis plus de 15 ans, le Groupe IMA est leader sur ce marché en pleine expansion et dispose d'un réseau de plus de 1 600 dépanneurs / remorqueurs formés pour intervenir sur ces véhicules et de prestataires équipés de chargeurs mobiles. Chaque année, le Groupe IMA étoffe ses offres en s'appuyant sur des partenaires experts (BeNomad, E-GAP, Zeborne et Liberty Rider, Hype, etc).

Le secteur du bâtiment, quant à lui, représente en France 44 % de la consommation d'énergie (source Ministère de la Transition Énergétique) et 17 % des émissions de gaz à effet de serre, soit la 2^{ème} source d'émission après le transport (source : Haut Conseil pour le Climat), dont 60 % sont imputables au secteur résidentiel. Or, les conséquences du changement climatique et l'augmentation de la sinistralité touchent tout particulièrement l'habitat et, de fait, nos activités sur ce segment. Les offres proposées et développées par les filiales IMH et IMA PROTECT en matière de rénovation énergétique, de téléchiffrage, d'incitation à la réparation plutôt qu'au remplacement, de maison connectée et d'autres solutions en réflexion concourent à une meilleure résilience de l'habitat (adaptation) et à la réduction des émissions de GES.

Nos ambitions pour accompagner le développement des mobilités douces, l'économie circulaire et un habitat résilient :

- répondre à l'urgence climatique et aux attentes fortes de la société en s'engageant sur une trajectoire de décarbonation de nos activités Mobilité et Habitat, avec les leviers et moyens à notre disposition dans un contexte réglementaire, de marché, économique, géopolitique et environnemental incertain et contraignant,
- répondre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires en matière d'offres responsables, ceci impliquant néanmoins une mutualisation des moyens au sein de notre écosystème et une acceptation des sociétaires (réparation plutôt que remplacement, pièces de réemploi, rapatriement en train... cf. partie 1.3 du présent rapport financier),

- se positionner comme le leader de l'assistance responsable et innovante sur ces marchés.

Les leviers mobilisés et à développer :

- l'identification des pistes de décarbonation de nos activités en s'appuyant sur l'analyse détaillée de nos principaux postes d'émission de GES,
- des investissements dans des startups contribuant à la décarbonation comme The Treep, pour développer l'usage du train comme solution d'assistance mobilité, ZeBorne (service de dépannage dédié aux dispositifs de recharge à domicile), BeNomad (service d'orientation enrichi et multicritères vers les bornes de recharge),
- une formation continue de nos réseaux à l'intervention sur des véhicules électriques,
- des partenariats avec des acteurs du marché engagés dans la décarbonation de leurs activités, comme Hype, le réseau de taxi à hydrogène, Air France, SNCF,
- la co-construction, avec nos partenaires (actionnaires, clients, prestataires), d'offres conciliant enjeux de durabilité (électrification du parc auto, mobilités douces, rénovation énergétique, résilience de l'habitat, build back better, prévention des risques...) et pérennité socio-économique du Groupe.



Outre le développement de l'expertise de nos réseaux de prestataires pour accompagner l'évolution des mobilités responsables, le Groupe a mis en place des incitations fortes pour les encourager à la mise en œuvre de modalités d'interventions moins émettrices en GES, comme le dépannage rapide.

Au-delà de la satisfaction du bénéficiaire qui repart avec son véhicule en moins de deux heures, le dépannage rapide permet de limiter considérablement les trajets réalisés dans le cadre de l'intervention : réduction des kilomètres parcourus par le dépanneur, intervention avec des véhicules plus légers et parfois électriques, pas de solution de remplacement comme le taxi ou un véhicule de location.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

IMA GIE	2021	2022	2023
Taux de dépannage rapide*	47,8 %	47,9 %	47,5 %

* Nombre de prestations « dépannage rapide » / Nombre de missions confiées mensuelles pour les prestations « panne éligible au dépannage rapide ».

Une politique d'investissement responsable

Le secteur de l'assurance est très largement mobilisé face aux risques du changement climatique, qu'ils soient physiques (résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques) ou de transition, comme les politiques et mesures mises en œuvre pour respecter les objectifs de diminution des gaz à effet de serre de l'Union Européenne. Ceux-ci sont passés de 40 % à 55 % d'ici 2030 et ambitionnent la neutralité carbone en 2050.

Cette nouvelle trajectoire s'accompagne d'un renforcement des exigences réglementaires tant européennes que françaises sur les sociétés de gestion de portefeuilles qui sont tenues de préciser dans leur rapport annuel les éléments relatifs à la démarche générale de prise en compte de critères ESG dans leurs politiques d'investissement.

En tant que membre d'instances représentatives de ce secteur, IMA s'est joint aux réflexions, engagements pris et travaux menés pour étudier, sensibiliser et proposer des outils à destination de la profession. Depuis 2015, IMA assure la vice-présidence de la Commission Développement Durable de France Assureurs.

ASSURIMA et IMA ASSURANCES s'inscrivent dans une démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elles constituent la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

L'analyse des émetteurs dans lesquels ASSURIMA et IMA ASSURANCES investissent permet d'appréhender des risques ESG mal pris en compte par l'analyse strictement financière, y compris les risques liés au réchauffement climatique, qu'ils soient physiques ou de transition.

CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les déchets produits par IMA sont essentiellement des matériels et consommables de bureau. La consommation de papier est maîtrisée depuis plus de 10 ans (dématérialisation des flux, solution d'impression permettant de réduire la consommation en papier et toner et de contribuer à la maîtrise des consommations énergétiques, utilisation de papier recyclé...).

Un dispositif de tri sélectif permet de recycler papiers, cartons, bouteilles plastique, cannettes aluminium, toners d'imprimantes, piles, téléphones mobiles, verre, biodéchets, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)... Ils sont pris en charge par des filières agréées pour leur recyclage ou leur revalorisation. Des messages d'information et de prévention sont diffusés à l'ensemble des salariés afin de les sensibiliser et de les inciter à respecter les consignes de tri.

Les biodéchets collectés dans les restaurants d'entreprise de Niort et de Nantes sont valorisés sous forme d'électricité « verte » et de fertilisants pour l'agriculture. La communication déployée autour de ce dispositif permet en outre de limiter les pertes et le gaspillage.

ALIMENTATION RESPONSABLE, ÉQUITABLE, DURABLE ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le cahier des charges des prestations de restauration collective à Niort et à Nantes comprend des exigences sur la qualité et l'équilibre des propositions et le recours, autant que possible, à des fournisseurs locaux. L'engagement dans la démarche « Mon Resto responsable » a été mis en suspens courant 2023 à la suite d'un changement de prestataire sans que cela ne nuise à la qualité de la prestation et à la volonté d'apporter aux salariés une alimentation saine et responsable.



IV - SYNTHÈSE DES INDICATEURS (PÉRIMÈTRE IMA GIE SAUF MENTION EXPLICITE)

INDICATEURS SOCIAUX									
POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES									
EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE, PAR ÂGE	2021			2022			2023		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
25 ans et moins	142	79	221	171	84	255	237	106	343
de 26 à 35 ans	367	161	528	414	179	593	458	210	668
de 36 à 45 ans	544	248	792	581	274	855	621	292	913
de 46 à 55 ans	511	314	825	566	330	896	657	358	1 015
55 ans et plus	238	113	351	248	116	364	256	121	377
TOTAL	1 802	915	2 717	1 980	983	2 963	2 229	1 087	3 316
LES EMBauchES ET LES LICENCIEMENTS									
ÉTAT DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE									
CDI	2 215			2 383			2 781		
CDD	502			580			535		
EMBAUCHES									
CDI	98			119			307		
CDD	1 038 (dont 500 saisonniers)			1 115 (dont 466 saisonniers)			1 163 (dont 521 saisonniers)		
SORTIES DE CDI									
	80			112			158		
FIN DE CONTRATS CDD									
	801 (dont 500 saisonniers)			881 (dont 466 saisonniers)			959 (dont 521 saisonniers)		
Masse salariale									
	99 258 766			111 922 547			121 672 782		
FORMATION									
Montant et % de la masse salariale allouée à la formation	5 079 K€ 5,1 % de la masse salariale			5 689 K€ 5,1 % de la masse salariale			7 213 K€ 5,9 % de la masse salariale		
Nombre d'heures de formation moyen par collaborateur formé (tout contrat)	19,9 h			23 h			27,5 h		
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS									
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Taux de fréquence : 3,87 Taux de gravité : 0,101			Taux de fréquence : 5,29 Taux de gravité : 0,141			Taux de fréquence : 8,77 Taux de gravité : 0,149		
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ									
Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	75/100			89/100			94/100		
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	5,7 %			5,8 %			Donnée URSSAF non disponible à date		
QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL									
Taux de turnover (Ensemble des sorties CDI sur l'année/effectif moyen CDI annuel)	3,8 %			4,9 %			6,2 %		
Absentéisme	Avec maternité : 5,4 % Sans maternité : 4,7 %			Avec maternité : 6,4 % Sans maternité : 5,6 %			Avec maternité : 5,9 % Sans maternité : 5,2 %		
Bilan des accords collectifs notamment en matière de santé et de sécurité	5 accords IMA GIE 1 accord Groupe			6 accords IMA GIE			Pas de nouvel accord IMA GIE		

INDICATEURS SOCIÉTAUX			
CONFORTER SON ANCRAGE TERRITORIAL	2021	2022	2023
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31 décembre	34	43	48
Taux alternants / effectif moyen annuel CDI	1,6 %	1,9 %	1,9 %

INDICATEURS DE GOUVERNANCE			
CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES	2022		2023
Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment / lutte contre la corruption (LCB-FT)	64 %		88 %
Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment / lutte contre la corruption (Loi Sapin 2)	43 %		91 %
INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES	2021	2022	2023
Taux de satisfaction globale	94,7 %	91,7 %	93,2 %
Effort fourni	80,6 %	53,9 %	57,4 %
DDMR (Délai Moyen de Réponse) premier décroché moyen (Durée de distribution totale des appels / Nombre d'appels présentés)	111 secondes	137 secondes	127 secondes
Taux d'efficacité (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	90 %	87,9 %	87,9 %

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX			
Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre			
BILANS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RÉGLEMENTAIRES IMA GIE	2018	2021	2022
Total des émissions*	1 221 Teq CO ₂ Scopes 1 et 2 *Méthode Bilan Carbone®	150 863 Teq CO ₂ Scopes 1, 2 et 3 *Méthode input-output (Groupe France)	275 000 Teq CO ₂ Scopes 1, 2 et 3 Méthode Bilan Carbone® (Groupe France)
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	2021	2022	2023
Taux de dépannage rapide (Nombre de prestations mensuelles « dépannage rapide » / Nombre de missions confiées mensuelles pour les prestations « panne éligible au dépannage rapide »)	47,8 %	47,9 %	47,5 %

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes d'Inter Mutuelles Assistance, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, présentées dans le rapport de gestion d'Inter Mutuelles Assistance (ci-après la « Société » ou l'« Entité »), en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

// CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les « Informations », prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au « Référentiel ».

// COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Le processus d'identification des risques principaux datant de 2021, certains risques émergents peuvent ne pas être présentés dans la DPEF. Le risque « Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre » a, quant à lui, été ajouté aux risques prioritaires en 2023.
- Le périmètre des politiques et des indicateurs clé de performance ne couvrent pas l'intégralité des entités du Groupe et est précisé au cas par cas dans la DPEF :
 - les indicateurs Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (LCB-FT) et Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (loi Sapin II), portent sur IMA GIE et IMA TECH, soit 67 % des effectifs du Groupe,
 - les indicateurs Délai Moyen de Réponse (DMR) et Taux d'efficacité couvrent environ 70 % des activités du Groupe,
 - le nombre d'heures moyen de formation par collaborateur et le Taux d'absentéisme,

- les autres indicateurs portent sur l'entité IMA GIE représentant 57% des effectifs du Groupe.

// PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les « Informations » permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les « Informations » doivent être lues et comprises en se référant au « Référentiel » dont les éléments significatifs sont présentés dans la déclaration.

// LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les « Informations » peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la déclaration.

// RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations,
- d'établir une déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance,
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il

estime nécessaire à l'établissement des « Informations » ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La déclaration a été établie en appliquant le référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

// RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce,
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les « Informations » telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation des dites « Informations », car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale),
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

// DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Le présent rapport est établi conformément au programme de vérification RSE_SQ_Programme de vérification_DPEF.

// INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables,

des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

// MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre mars et avril sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la « Déclaration », représentant notamment la Direction Groupe RSE, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction Immobilier Achats Courrier, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Contrôle de Gestion Opérationnel et Tarification, la Direction Réseaux Déplacement.

// NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les « Informations ».

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques,
- nous avons apprécié le caractère approprié du « Référentiel » au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225- 102-1 en matière sociale et environnementale,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques,
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés en central auprès des directions contributrices,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites présentées dans la « Déclaration » et repris dans le paragraphe *Commentaires*,
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'« Entité » et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des « Informations »,
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi

que la cohérence de leurs évolutions,

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés en central et couvrent 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests avec les limites présentées dans la « Déclaration » et repris dans le paragraphe *Commentaires*,
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la « Déclaration » par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Paris La Défense, le 30 avril 2024,



Pierre De LATUDE

Associé



Edwige REY

Associée RSE & Développement Durable

ANNEXE :

INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

// INFORMATIONS QUALITATIVES (ACTIONS ET RÉSULTATS) RELATIVES AUX PRINCIPAUX RISQUES

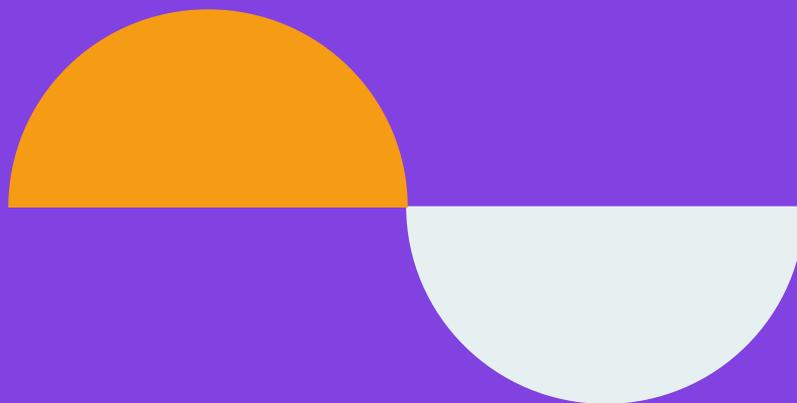
- Conformité, éthique et loyauté des pratiques ;
- Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Santé et sécurité des collaborateurs ;
- Lutte contre les discriminations & promotion de la diversité ;
- Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail ;
- Contribution au rayonnement des territoires et à leur développement économique ;
- Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

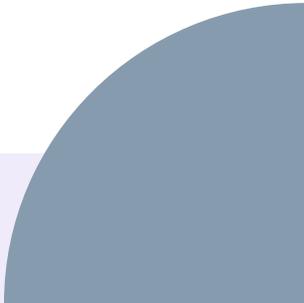
// INDICATEURS QUANTITATIFS INCLUANT LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (LCB-FT)
- Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (Loi Sapin 2)
- Taux de satisfaction globale
- Effort fourni
- Délai Moyen de Réponse (DMR)
- Taux d'efficacité (DOP)
- Effectifs d'IMA GIE au 31/12/2023
- Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur
- Taux d'absentéisme sans maternité
- Turnover
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap
- Index Egalité Hommes/Femmes
- Taux d'alternants/effectifs moyen annuel CDI
- Taux de dépannage sur place

02

**COMPTES
CONSOLIDÉS
2023.**





	2.1
46	BILAN.
46	BILAN ACTIF
47	BILAN PASSIF
	2.2
48	COMPTE DE RÉSULTAT.
	2.3
49	TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.
	2.4
50	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.
50	RÉFÉRENTIEL COMPTABLE
50	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
50	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
52	MODALITÉS DE CONSOLIDATION
53	MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION
58	CHANGEMENT DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS
59	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN
70	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT
76	COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS
77	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	2.5
78	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.
78	OPINION
78	FONDEMENT DE L'OPINION
78	JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS
78	VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES
78	RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
79	RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 BILAN.

// BILAN ACTIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2023	NET N-1 TOTAL 31/12/2022
ACTIFS INCORPORELS	51 822 992	57 848 056
dont écarts d'acquisition	751 450	751 450
PLACEMENTS DES ENTITÉS D'ASSURANCE	267 468 743	185 206 300
Terrains et constructions	2 105 697	2 126 865
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
Autres placements	265 363 046	183 079 435
PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC		
PLACEMENTS DES AUTRES ENTITÉS	95 861 673	95 206 172
Terrains et constructions	47 931 533	48 280 583
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	4 536 529	1 784 355
Autres placements	43 393 611	45 141 234
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	8 488 961	6 997 737
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	5 164 290	4 385 946
Provisions pour primes non acquises	3 229 210	2 968 291
Provisions pour sinistres	1 935 080	1 417 655
Autres provisions techniques	0	0
CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	47 009 322	20 077 915
Primes acquises non émises	10 243 207	8 931 588
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5 053 450	3 918 173
Créances nées d'opérations de réassurance	31 712 665	7 228 154
CRÉANCES SUR LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	88 824 235	103 663 585
Compte courant et caisse	88 824 235	103 663 585
AUTRES CRÉANCES	164 010 072	161 475 167
Personnel	301 365	252 122
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	16 509 669	14 505 775
Débiteurs divers	147 196 715	146 686 556
Capital appelé non versé	0	0
Impôts différés actifs	2 323	30 714
AUTRES ACTIFS	42 373 590	41 048 059
Actifs corporels d'exploitation	36 014 231	34 902 911
Autres	6 359 359	6 145 148
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	12 613 279	7 292 405
Frais d'acquisition reportés	2 146 601	1 990 781
Autres	10 466 678	5 301 624
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	12 841	5 001
TOTAL DE L'ACTIF	783 649 998	683 206 343

// BILAN PASSIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2023	NET N-1 TOTAL 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	372 824 666	346 916 129
Capital social	55 382 785	55 382 785
Primes d'émission	145 708 106	145 708 106
Résultat de l'exercice	25 627 148	10 821 189
Réserves	146 087 087	135 075 640
Autres	19 540	-71 591
INTÉRÊTS MINORITAIRES	208 089	973 433
PASSIFS SUBORDONNÉS	37 068 329	
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	130 038 402	73 338 759
Provisions techniques Vie		
Provisions techniques non-Vie	130 038 402	73 338 759
PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 557 981	2 689 843
DET TES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	7 859 239	5 709 591
DET TES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES		
DET TES ENVERS LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	15 444 519	19 644 964
AUTRES DETTES	208 133 646	231 592 429
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	2 427 461	2 311 170
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	87 666	30 025
TOTAL DU PASSIF	783 649 998	683 206 343

2.2

COMPTE DE RÉSULTAT.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	ACTIVITÉS ASSURANCE NON-VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL 31/12/2023	TOTAL 31/12/2022
Primes émises	680 216 646		680 216 646	163 023 453
Variation des primes non acquises	-4 116 143		-4 116 143	-2 567 608
PRIMES ACQUISES	676 100 503	0	676 100 503	160 455 845
Produits d'exploitation bancaire			0	0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités		262 170 647	262 170 647	845 180 777
Autres produits d'exploitation	3 751 787	2 003 716	5 755 503	2 091 622
Produits financiers nets de charges	7 716 500	-462 003	7 254 497	-4 035 962
PRODUITS D'EXPLOITATION	687 568 790	263 712 360	951 281 150	1 003 692 282
Charges des prestations d'assurance	-389 909 499		-389 909 499	-112 090 385
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-2 373 737		-2 373 737	-2 352 198
Charges des autres activités		-69 619 670	-69 619 670	-440 219 113
Charges de gestion	-251 349 147	-205 058 410	-456 407 557	-435 830 214
CHARGES D'EXPLOITATION	-643 632 383	-274 678 080	-918 310 463	-990 491 910
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	43 936 407	-10 965 720	32 970 687	13 200 372
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				-128 889
Autres produits nets non techniques	423 434		423 434	-33 135
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	44 359 841	-10 965 720	33 394 121	13 038 348
Résultat exceptionnel			532 120	-266 558
Impôts sur les résultats			-10 176 321	-3 530 001
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES			23 749 920	9 241 789
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			1 783 549	1 434 331
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			25 533 469	10 676 120
Intérêts minoritaires			-93 679	-145 069
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)			25 627 148	10 821 189

2.3

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS REÇUS	43 706 744	77 923 492
Entreprises d'assurance	0	1 016 236
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	43 706 744	76 907 256
ENGAGEMENTS DONNÉS	23 471 948	42 906 663
Entreprises d'assurance	0	397 853
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	23 471 948	42 508 810

2.4

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.

// RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les groupes d'assurance, notamment :

- la loi n° 94-679 du 8 août 1994 et son décret d'application n° 95-883 du 31 juillet 1995 ;
- l'ordonnance n° 2015-900 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n° 2015-903 du 23 juillet 2015 ;
- le Code des assurances ;
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2020-01 publié le 9 octobre 2020 et homologué le 29 décembre 2020 s'applique aux comptes consolidés concernant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

// FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 942M€ par rapport à 1 006 M€ en 2022, soit -6,4 % et le chiffre d'activité est de 1 390 M€ contre 1 427M€ en 2022, soit -2,4 %.

Le chiffre d'affaires du Groupe a baissé de -64 M€ sur l'exercice. Cette évolution est portée principalement par une augmentation des primes d'assurance en lien avec la mise en place de la réassurance en 2023 (changement de modèle), ce qui implique de fait une diminution du chiffre d'affaires au niveau d'IMA GIE.

Les primes d'assurance représentent 676,1 M€ (160,4 M€ en 2022).

Le résultat financier est en hausse de 11,2 M€ par rapport à 2022. Cette variation s'explique par le volume de placement supplémentaire lié aux augmentations de capital effectuées fin 2022 et début 2023 chez IMA Assurances. Le relèvement des taux de la BCE en 2023 a entraîné une évolution positive des taux d'intérêt sur les placements et a contribué à l'augmentation des rendements financiers associés aux placements.

Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA PROTECT et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance). Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédantes », et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en oeuvre de la gestion déléguée des sinistres.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale

IMA Deutschland, qui sera réalisée opérationnellement durant le 1^{er} semestre 2024. Les comptes 2023 du Groupe intègrent les charges liées à ces opérations de liquidation de la filiale, incluant une provision pour les pertes futures estimées jusqu'à la liquidation de la société. L'impact total dans les comptes 2023 du Groupe s'élève à 4.9 M€.

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales. Dans ce contexte, l'activité économique en France a affiché une croissance faible sur l'exercice, marqué également par un niveau d'inflation élevé.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 25,5 M€ contre 10,6 M€ en 2022.

// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises contrôlées par IMA SA ou sur lesquelles elle exerce une influence notable sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont sous contrôle exclusif à l'exception de Wafa IMA Assistance et d'IMA Benelux.

Wafa IMA Assistance est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis 2011. IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle à partir de 2012.

Les entreprises dont la contribution est non significative sont exclues du périmètre de consolidation même si le Groupe IMA dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces exclusions sont sans impact sur les comptes consolidés, la contribution des participations concernées restant non significative à l'échelle des comptes consolidés du Groupe.

Evolution du périmètre de consolidation en 2023

Les mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE se sont retirées du GIE au 30 juin 2023. IMA GIE a racheté les parts des membres sortants dans le cadre d'une réduction de capital de 547 K€ aux fins d'annulation. À la suite de cette opération le pourcentage de détention d'IMA SA est passé à 100 % au 30 juin 2023.

Il n'y a plus d'intérêts minoritaires chez IMA GIE et IMA Servizi en 2023 après cette opération. Le Groupe IMA continue à consolider ces deux entités selon la méthode de l'intégration globale.

Nom commercial et siège social	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
1 - ACTIVITÉ HOLDING				
IMA SA 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Consolidante
2 - ACTIVITÉ ASSURANCE				
IMA Ibérica Julián Camarillo n°29 – MADRID	Espagne	100,00	100,00	Globale
IMA Italia Assistance Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	100,00	Globale
IMA Assurances 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Assurima 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Wafa IMA Assistance Casablanca Business Center, lot°2 lotiss. Mandarouna Sidi Maârouf, CASABLANCA	Maroc	35,00	35,00	Equivalence
3 - ACTIVITÉ HORS ASSURANCE				
ASSISTANCE				
IMA GIE 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Services 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Séréna 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Deutschland 250 B Leopoldstrasse – MUNICH	Allemagne	100,00	100,00	Globale
Prestima Julián Camarillo n°29 – MADRID	Espagne	100,00	100,00	Globale
IMA Servizi Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	100,00	Globale
IMA Benelux Parc d’Affaires Zénobe Gramme – Bât 11/12 Square des Conduites d’Eau – LIÈGE	Belgique	34,00	34,00	Proportionnelle
Inter Mutuelles Habitat GIE 471 B rue Puits Japie, ZA Le Luc – ÉCHIRÉ	France	80,00	80,00	Globale
IMACARE Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	60,00	60,00	Globale
AUTRES ACTIVITÉS				
IMATECH 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA PROTECT 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA Voyages 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Participations 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Innovation 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
GIE La Chantreie 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	79,00	Globale
IMMOBILIER				
SCI Bellune 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale

// MODALITÉS DE CONSOLIDATION

• **Méthode de consolidation**

Les dix-huit filiales ainsi que le GIE La Chantrerie, sous contrôle exclusif, ont été consolidés par intégration globale. WAFA IMA Assistance est mise en équivalence et IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

• **Harmonisation et retraitements de consolidation**

Les comptes sociaux des sociétés françaises et étrangères du Groupe IMA sont établis, pour leur activité respective, selon les règles comptables en vigueur dans les pays considérés.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation retenues par les sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils présentent un caractère significatif. Ainsi, aucun retraitement d'homogénéisation n'a été jugé nécessaire pour ce qui concerne les provisions techniques, les placements ; les cadences d'amortissements sont harmonisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01.

Les retraitements de consolidation ont porté notamment sur les opérations de location financement et les impôts différés.

• **Date de clôture**

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels de chaque société arrêtés au 31 décembre.

• **Conversion des comptes d'entreprises établissant leurs comptes en monnaies étrangères**

Les comptes de la filiale WAFA IMA Assistance, hors zone euro, sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments bilanciaux sont convertis au cours de clôture, les produits et charges au cours moyen de la période,
- les écarts de conversion constatés sur le bilan d'ouverture et le résultat sont inscrits au poste « écarts de conversion ».

• **Elimination des opérations internes au Groupe**

Toutes les opérations internes au Groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'incidence de leur élimination est répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener au coût historique consolidé. Les opérations internes éliminées portent notamment sur :

- les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques,
- les dividendes intra-groupes,
- les dépréciations des titres de sociétés consolidées ou de créances détenues sur celles-ci.

• **Imposition différée**

Des impôts différés ont été calculés sur toutes les différences significatives liées à des décalages temporaires entre la base imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

Ce traitement se traduit par un impôt différé actif comptabilisé pour 2 K€ et un impôt différé passif de 633 K€.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés respectivement en comptes de régularisation actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés concernant une même entité fiscale ont été compensés. Ils concernent les sociétés faisant partie de l'intégration fiscale d'IMA SA : IMA GIE, IMA Services, SCI Bellune, IMATECH, IMA PROTECT, IMA Assurances, Assurima, IMA Participations, IMA Innovation, IMH (80 %) et Séréna.

L'actif d'impôts différés, estimé à 3 668 K€ et relatif à la filiale IMA Deutschland, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

L'actif d'impôts différés, estimé à 165 K€ et relatif à la filiale IMACARE, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

Les sociétés IMA Participations et IMA Innovation font partie du groupe d'intégration fiscale d'IMA depuis le 1^{er} janvier 2019. Leurs déficits fiscaux de 2018 pourront être imputés sur leurs bénéfices fiscaux futurs ; il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif au titre de ces déficits fiscaux en 2021. L'actif d'impôts différés non comptabilisé d'IMA Participations s'élève à 40 K€ ; celui d'IMA Innovation est de 176 K€.

• **Ecarts de première consolidation**

Lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiés constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'évaluation constatés sur des actifs et passifs identifiables sont imputés sur l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition résiduels sont, lorsqu'ils sont positifs, inscrits à l'actif immobilisé et amortis sur une durée fonction du contexte de l'acquisition. Lorsqu'ils sont négatifs, ils représentent une provision pour risques qui est inscrite au passif du bilan.

• **Comptes sociaux des entités italiennes**

Les comptes sociaux d'IMA Italia et d'IMA Servizi, intégrés en consolidation, sont réalisés selon des données provisoires au 31 décembre 2023. Leurs comptes sociaux définitifs sont arrêtés postérieurement aux comptes consolidés du Groupe IMA.

La différence entre les résultats sociaux provisoires et définitifs de ces sociétés est constatée dans les résultats consolidés de l'exercice suivant.

L'impact sur les comptes consolidés 2023 est un produit de 318 K€ correspondant à un écart sur le résultat 2022.

Les comptes sociaux de la société IMACARE intégrés en consolidation 2022 étaient provisoires. La différence entre le résultat social provisoire et définitif 2022 de cette entité est une charge de 1 K€ qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés 2023.

• **Réduction du capital d'IMA GIE en 2023**

Les membres d'IMA GIE se sont retirés du GIE au 30 juin 2023. IMA GIE a racheté les parts des membres sortants dans le cadre d'une réduction de capital de 547 K€ aux fins d'annulation. Suite à cette opération le pourcentage de détention d'IMA SA est passé à 100 % au 30 juin 2023.

Cela a provoqué une diminution du pourcentage des intérêts minoritaires sans changement de méthode de conso-

olidation. Il est passé de 15,43 % à zéro en 2023. Les intérêts minoritaires ont diminué de 660,4 K€ et les réserves groupe ont augmenté de 3,9 K€.

Cette opération a eu pour effet de diminuer le pourcentage des intérêts minoritaires d'IMA Servizi sans changement de méthode de consolidation. Il s'élève à zéro en 2023 contre 0,69 % en 2022. Les intérêts minoritaires ont diminué de 11,2 K€ et les réserves groupe ont augmenté de 11,2 K€.

// **MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION**

• **Écart d'acquisition**

En septembre 2020, IMA Italia a acquis 60 % du capital de la société italienne IMACARE. Cet achat a donné lieu à un écart d'acquisition positif de 596 K€. Une dépréciation de l'écart d'acquisition de 467 K€ avait été enregistrée en 2021. Une dotation à la dépréciation de 129 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022. Cet écart d'acquisition est entièrement déprécié depuis 2022.

En mars 2022 IMA SA a acheté à Cattolica les titres représentant 35 % du capital d'IMA Italia. Cette opération a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif de 751 K€.

• **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'option d'activation des projets développés par IMA GIE (Livraisons A Soi Même : LASM) a été prise en 2006 pour l'ensemble du Groupe IMA de manière irréversible, engageant l'ensemble des sociétés du Groupe IMA sur l'ensemble de leurs projets. Chaque projet est analysé chaque année en 4 étapes :

Étape 1

- identification des parties autonomes acquises sur le marché,
- identification des projets développés par des salariés d'IMA GIE et/ou des prestataires informatiques externes,
- lotissement des projets chaque fois que :
 - des lots se distinguent du fait de dates de recettes ou de durées d'utilisation distinctes,
 - des lots sont destinés à une ou plusieurs entités du Groupe IMA.

Étape 2

Pour les projets développés en interne, vérification de la validité de tous les critères d'immobilisation.

Critères	Immobilisation	Charges
1- Faisabilité technique	oui	Un « non » suffit. Les 6 critères doivent être simultanément réunis pour chaque projet passé au crible des critères au moment de la préparation budgétaire de l'année N où ils débutent, ceci étant validé par le dernier Directoire de l'année N-1.
2- Intention d'achever	oui	
3- Capacité à utiliser	oui	
4- Avantages futurs	oui	
5- Disponibilité des ressources	oui	
6- Évaluation possible	oui	

Étape 3 : évaluation des composantes immobilisables des projets

- Phases

Pour chaque projet, seuls les coûts encourus sur certaines phases sont activables :

Phase PsNext	Phase DAF	Charge / Immo
Pré-étude	Etude préalable	Charge
Mise en œuvre	Analyse fonctionnelle	Immo
Mise en œuvre	Analyse organique (conception détaillée de l'application)	Immo
Mise en œuvre	Programmation (appelée parfois codification)	Immo
Mise en œuvre	Tests et jeux d'essais	Immo
Mise en œuvre	Documentation destinée à une utilisation interne et externe	Immo
Production et Post-production	Formation de l'utilisateur	Charge
Production et Post-production	Suivi de logiciel (maintenance)	Charge

- Centres de coûts

Seules les dépenses contribuant à la construction de la solution du projet sont prises en compte (essentiellement dépenses identifiées dédiées au projet et les charges relatives aux équipes de développement informatique).

Étape 4 : paramètres d'immobilisation

Montant	. Salaires (salariés fonctionnels dédiés au projet) = Nombre jours x coût budget . Salaires (salariés développeurs informatiques) = Nombre jours x coût budget . Frais externes AMOE = Réel TTC (y compris factures non parvenues).
Durée d'amortissement	Durée d'utilisation techniquement prévue pour le matériel/licences. La durée d'amortissement est la durée d'utilisation prévue par la direction sur la base de données techniques ou commerciales.
Date de début	Date du procès-verbal de réception (recette du lot du projet).

Logiciels acquis

Ils comprennent des logiciels informatiques acquis et amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

Logiciels développés en interne

Conformément à la réglementation, les dépenses de recherches sont enregistrées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont encourues et les frais de développement et de création de logiciels en interne sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent les critères énoncés par les textes.

Au sein du Groupe IMA, les projets suivants sont en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus.

// IMA GIE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution des projets LASM entre 2023 et 2022 :

NATURE	31.12.23			31.12.22		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Projets en service	6 866	700	6 166	10 849	456	10 393
Projets encore en cours en fin d'exercice	1 432	0	1 432	3 028	0	3 028
Total des projets LASM inventoriés en fin d'exercice	8 298	700	7 598	13 877	456	13 421
dont projet NOuMA	4 014	514	3 501	8 545	359	8 186

Les projets en service correspondent aux projets en cours des LASM mises en service dans l'année.

// Inter Mutuelles Habitat GIE

Le GIE n'a pas développé de logiciel en interne en 2023. Des travaux de redéfinition du schéma directeur informatique ont été lancés.

• **Placements financiers**

Les placements financiers et les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition, sous réserve des dispositions prévues aux articles R 343-9 et R 343-10 du code des assurances pour les entités d'assurance.

Titres de participation non consolidés

La valeur de référence des placements dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation correspond à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que représente la participation pour le Groupe.

Une dépréciation est constituée ligne à ligne dans le cas où cette valeur est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2023, les titres de participation présents au bilan concernent essentiellement :

- LIBERTY RIDER, startup française dans le domaine de la mobilité sécurisée, dont IMA Participations détient 11,8 % du capital, soit 399 K€.
- MOBILITY 24, société portugaise dont IMA Participations détient 30 % du capital soit 300 K€.
- POP VALET, startup française spécialisée dans le déplacement de véhicules pour le compte des acteurs du secteur automobile, dont IMA Participations détient 10,1 % du capital, soit 700 K€. Ces titres sont dépréciés à 100 %.

- COORGANIZ, startup française, plateforme d'organisation de la famille et de la dépendance, dont IMA Participations détient 15,4 % du capital, soit 700 K€. Ces titres sont dépréciés à 100 %.
- CARBOOKR, startup française dans le domaine de la location de voitures BtoB, dont IMA Participations détient 60,0 % du capital, soit 2 638 K€.
- THE TREEP, startup française équipant les agences de voyage et les entreprises avec son mobility planner, un self-booking tool qui facilite l'expérience des voyageurs, dont IMA Participations détient 11,2 % du capital, soit 699 K€.
- URBAN FISIO, startup espagnole spécialisée dans la physiothérapie, dont IMA Participations détient 10,2 % du capital, soit 500 K€.

MOBILITY 24 et CARBOOKR n'ont pas été intégrées en consolidation du fait de leur caractère non significatif.

Valeurs mobilières amortissables à taux fixe (article R. 343-9 du code des assurances)

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R. 123-2, ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R. 343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

Titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques (article R 343-10 du code des assurances)

Ces titres, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires, figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R. 343-11 :

- titres cotés : sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise.

Le règlement n°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R. 343-10 du Code des assurances.

Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit.

Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par le Groupe IMA.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20 % (30 % en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2023, le Groupe IMA n'a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

Provision pour risque d'exigibilité

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date,
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date,
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R. 343-11.

La reprise de la provision pour risque d'exigibilité comptabilisée en 2023 chez IMA Assurances a été annulée en consolidation pour 22 K€ conformément au règlement de l'ANC n° 2020-01.

Allocation des produits financiers au compte technique

Le résultat des placements (produits moins charges de placement) est ventilé dans les entités d'assurance concernées en affectant au résultat technique, la part issue des provisions techniques et au résultat non technique, la part revenant aux capitaux propres.

Placements financiers des entreprises non assurance

Ils sont principalement constitués de valeurs mobilières de placement. Elles représentent des parts d'OPCM, des certificats de dépôt négociables et des comptes à terme. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est égale au dernier cours connu.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

- **Patrimoine immobilier et autres actifs corporels d'exploitation**

Les éléments constituant le patrimoine immobilier et les autres actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction des règles de la société consolidante et des retraitements sont opérés sur les comptes des filiales étrangères.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

- agencements installations	10 ans linéaire
- installations et matériels techniques	2 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau	3 à 8 ans linéaire
- mobilier	4 à 8 ans linéaire
- matériel informatique et téléphonique	1 à 8 ans linéaire
- matériel de transport	3 à 5 ans linéaire

L'application du règlement CRC 2014-03 a conduit à la détermination de composants et de nouvelles durées d'amortissements suivantes pour les bâtiments :

COMPOSANTS	MODE D'AMORTISSEMENT COMPTABLE	DURÉES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE
Terrains	Non amortis	
VRD et gros œuvre	Linéaire	30 ou 50 ans
Façades	Linéaire	10 ou 20 ans
Terrasses	Linéaire	10 ou 20 ans
Aménagements extérieurs	Linéaire	15 ou 30 ans
Aménagements intérieurs	Linéaire	10 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée sur la base d'une expertise annuelle réalisée par un expert indépendant.

Les immeubles en moins-value latente ou pour lesquels il existe un indice de perte de valeur font l'objet d'un examen en vue de déterminer une éventuelle dépréciation.

- **Stocks et encours**

À la clôture de l'exercice, un certain nombre de services d'Inter Mutuelles Habitat ne sont pas totalement terminés, l'entité a valorisé ces services en fonction du temps passé en 2023 pour un montant de 5 755 K€ dans ses comptes sociaux.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Frais d'acquisition reportés**

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrat par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

- partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés,
- partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Au 31 décembre 2023, les frais d'acquisition reportés s'élèvent à 2 146 K€ et concernent les sociétés Assurima, IMA Ibérica

et IMA Assurances.

• **Provisions techniques**

Les provisions constituées sont destinées à couvrir des charges échues de l'exercice ou à garantir un risque dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du code des assurances.

Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres.

Provisions pour risques croissants

Chez IMA Assurances, le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31 décembre 2023 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.

Cette provision a donc été intégralement reprise pour 1 500 K€ et dotée à nouveau pour 1 880 K€.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges incluent :

- des provisions pour litiges, pour risques prud'homaux,
- les provisions pour indemnités de fin de carrière,
- une provision pour pertes futures chez IMA Deutschland ; elle a été évaluée selon la meilleure estimation à date des coûts associés jusqu'à la liquidation de la société soit 3 754 K€.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements de retraite vis-à-vis du personnel des sociétés consolidées sont couverts soit par un contrat d'assurance volontaire, soit par un contrat d'assurance obligatoire, ou encore font l'objet d'un engagement hors bilan en comptabilité sociale.

// IMA GIE ET IMA SA

Le contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie couvre les indemnités de fin de carrière des salariés prévu par la convention collective (cadres et techniciens).

L'engagement total est estimé pour les techniciens et les cadres d'IMA GIE et d'IMA SA sur la base des droits acquis par les salariés à partir d'hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite et au « turn over ». Il est de 16 521 K€ au 31 décembre 2023. Il inclut les charges sociales correspondantes.

Le fonds constitué auprès de l'assureur en 2013 couvre le montant total de cet engagement. Il n'y a donc plus de provision en consolidation depuis 2013.

// Autres entités françaises

Le montant des indemnités de fin de carrière (IFC) des salariés d'IMATECH et d'IMA PROTECT prévu par la convention collective et non couvert par un contrat d'assurance figure au passif. Il est de 957 K€ au 31 décembre 2023.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,57 %. L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans.

Au 31 décembre 2023, le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière, comptabilisé en consolidation, s'élève à 956 K€. Il inclut les charges sociales correspondantes.

La variation de la provision pour IFC entre l'année 2022 et 2023 a généré une charge qui a diminué le résultat consolidé de 214 K€, soit 160 K€ nets d'impôts différés.

Conformément à la CNCC, le taux de rotation du personnel utilisé depuis 2018 par IMATECH et IMA PROTECT pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière tient compte uniquement des démissions ; les licenciements et ruptures conventionnelles en sont exclus.

Chez IMH, les IFC des cadres et des employés sont couvertes par un contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie.

- **Règles retenues pour l'imputation des charges par destination**

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Une comptabilisation des charges est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services). Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité d'assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

- **Écarts de change sur créances et dettes commerciales**

Conformément au règlement ANC 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.

- **Charges et produits exceptionnels**

Pour l'ensemble des activités, les charges et produits qui ont un caractère non récurrent et étranger à l'exploitation figurent en résultat exceptionnel.

// CHANGEMENTS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS

- **Changements de réglementation comptable**

Aucun changement de réglementation comptable n'est intervenu en 2023.

- **Changements de méthodes comptables, d'estimations comptables et corrections d'erreurs**

Aucun changement de méthode comptable, d'estimation comptable ou aucune correction d'erreur n'impacte significativement les comptes au 31 décembre 2023.

- **Changements de présentation comptable**

Aucun changement de présentation comptable n'est intervenu en 2023.

Les éléments ci-après sont présentés en milliers d'euros.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN

• **Actifs incorporels**

VALEUR BRUTE				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0
Ecart d'acquisition	1 347			1 347
Fonds de commerce et droit au bail	507			507
Autres actifs incorporels	176 292	10 516	-5 678	181 130
TOTAL	178 146	10 516	-5 678	182 984

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice	Valeur nette à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0	0
Ecart d'acquisition	596			596	751
Fonds de commerce et droit au bail	235	101		336	171
Autres actifs incorporels	119 467	15 801	-5 039	130 229	50 901
TOTAL	120 298	15 902	-5 039	131 161	51 823

• **Placements des entités d'assurance**

NATURE	31.12.23				31.12.22
	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE RÉALISATION (1)	PLUS OU MOINS VALUES LATENTES	PLUS OU MOINS VALUES LATENTES
1. Placements immobiliers	2 352	2 106	4 255	2 149	2 128
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	12	12	23	11	3
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4.)	15 396	15 396	15 746	350	-405
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe					
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	244 340	244 340	242 877	-1 463	-4 283
6. Prêts hypothécaires					
7. Autres prêts et effets assimilés					
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 215	4 215	4 215		
9. Autres dépôts	1 400	1 400	1 400		-21
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte					
11. Autres instruments financiers à terme					
TOTAL	267 715	267 469	268 516	1 047	-2 578
Total des placements cotés	78 178	78 178	77 076	-1 102	-4 714
Total des placements non cotés	189 537	189 291	191 440	2 149	2 136
Part des placements d'assurance Non Vie	267 715	267 469	268 516	1 047	-2 578
Part des placements d'assurance Vie					

(1) La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

• Placements des autres entités

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Valeur brute	Amortissements/ Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	77 518	29 586	47 932	48 281
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 668	1 950	7 718	3 710
Participations	8 270	1 400	6 870	2 878
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 253	550	703	653
Prêts	145		145	179
Autres immobilisations financières				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS	40 554	342	40 212	43 215
AUTRES				
TOTAL	127 740	31 878	95 862	95 206

• Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

Ventilation entre activités Non Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	3 229		3 229	2 968
Provisions pour sinistres	1 935		1 935	1 418
Provisions pour participation aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
TOTAL	5 164		5 164	4 386

• Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	10 243			10 243
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	4 994	59		5 053
Créances nées d'opérations de réassurance	31 713			31 713
TOTAL	46 950	59		47 009

Ventilation par nature

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Montant net total	
Primes acquises non émises	10 243		10 243	8 932
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5 053		5 053	3 918
Créances nées d'opérations de réassurance	31 713		31 713	7 228
TOTAL	47 009		47 009	20 078

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Primes acquises non émises	11 482	1 239	10 243	8 932
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5 118	65	5 053	3 918
Créances nées d'opérations de réassurance	31 713		31 713	7 228
TOTAL	48 313	1 304	47 009	20 078

- **Créances sur les entités du secteur bancaire**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Comptes courants et caisses	88 824			88 824
TOTAL	88 824			88 824

Ventilation par nature

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	
Comptes courants et caisses	28 635		60 189	88 824	103 664
TOTAL	28 635		60 189	88 824	103 664

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Comptes courants et caisses	88 824		88 824	103 664
TOTAL	88 824		88 824	103 664

• **Autres créances**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel	296	5		301
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	16 510			16 510
Débiteurs divers	146 731	466		147 197
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	2			2
TOTAL	163 539	471		164 010

Ventilation par nature et entre activités non vie et vie

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Personnel	16		285	301	252
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	4 229		12 281	16 510	14 506
Débiteurs divers	52 112		95 085	147 197	146 686
Capital appelé non versé					
Impôts différés actifs			2	2	31
TOTAL	56 357		107 653	164 010	161 475

PARTIE 02 COMPTES CONSOLIDÉS 2023

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Personnel	301		301	252
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	16 510		16 510	14 506
Débiteurs divers	147 811	614	147 197	146 686
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	2		2	31
TOTAL	164 624	614	164 010	161 475

• **Autres actifs**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.23			31.12.22		
	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION						
Activité Non Vie	239	151	88	234	114	120
Activité Vie						
Autres activités	141 107	105 181	35 926	132 155	97 372	34 783
STOCKS ET EN-COURS						
Autres activités	7 604	1 245	6 359	7 006	861	6 145
TOTAL	148 950	106 577	42 373	139 395	98 347	41 048

Ventilation par nature et entre activités non vie et vie

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	
Actifs corporels d'exploitation	88		35 926	36 014	34 903
Stocks et en-cours			6 359	6 359	6 145
TOTAL	88		42 285	42 373	41 048

• **Comptes de régularisation - actif**

Frais d'acquisition reportés : ventilation entre les activités Non Vie, Vie et autres activités

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Frais d'acquisition reportés	2 147			2 147	1 991
TOTAL	2 147			2 147	1 991

Autres comptes de régularisation actif : ventilation entre les activités Non Vie, Vie et autres activités

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Intérêts courus à recevoir	3 041		660	3 701	832
Charges constatées d'avance diverses et autres comptes de régularisation actif	373		6 392	6 765	4 469
TOTAL	3 414		7 052	10 466	5 301

• **Tableau de variation des capitaux propres**

	Capital social	Primes	Ré-serves conso-lidées	Résul-tat de l'exer-cice	Ecart de conver-sion	Autres postes	Total	Total des ca-pitaux propres du Groupe	Inté-rêts minori-taires	Total des CP du Groupe + In-térêts minori-taires
MONTANT AU 31.12.21	36 754	51 636	123 297	11 942		-5	-5	223 624	10 529	234 153
Affectation du résultat 31.12.21			11 942	-11 942						
Résultat 31.12.22				10 821				10 821	-145	10 676
Variation des écarts de conversion			-473					-473		-473
Augmentation de capital IMA SA	18 722	94 544						113 266		113 266
Réduction de capital IMA SA	-93	-472						-565		-565
Sortie de Catto-lica en Italie			243					243	-9 411	-9 168
MONTANT AU 31.12.22	55 383	145 708	135 009	10 821		-5	-5	346 916	973	347 889

PARTIE 02 COMPTES CONSOLIDÉS 2023

	Capital social	Primes	Ré-serves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
Affectation du résultat 31.12.22			10 821	-10 821						
Résultat 31.12.23				25 627				25 627	-94	25 533
Variation des écarts de conversion			266					266		266
Réduction de capital IMA SA			15					15	-672	-656
MONTANT AU 31.12.23	55 383	145 708	146 111	25 627		-5	-5	372 824	208	373 032

• **Passifs subordonnés**

IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.

Il y a 2,068 M€ d'intérêts courus à payer au 31 décembre 2023.

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Passifs subordonnés	2 068		35 000	37 068
TOTAL	2 068		35 000	37 068

Ventilation par nature et par activité Non Vie et Vie

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Passifs subordonnés			37 068	37 068	0
TOTAL			37 068	37 068	0

• Provisions techniques

Ventilation entre activités Non Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31.12.23			31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises	42 902		42 902	41 627
Provisions pour sinistres	78 961		78 961	25 727
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	5 670		5 670	3 094
Autres provisions techniques	2 505		2 505	2 891
TOTAL	130 038		130 038	73 339

• Provisions

Décomposition de la variation des provisions pour risques et charges

NATURE	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Provisions pour risque prud'homal	391	65	-278	178
Provisions pour litiges	41	15	-8	48
Provisions indemnités fin de carrière et primes liées à l'ancienneté	742	258	-44	957
Titres mis en équivalence				
Ecart d'acquisition				
Autres provisions pour risques et charges	1 515	7 233	-373	8 375
TOTAL	2 689	7 571	-703	9 557

• Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 901			3 901
Dettes nées d'opérations de réassurance	3 228			3 228
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	730			730
TOTAL	7 859			7 859

Ventilation par nature et entre activités Non Vie et Vie

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 901			3 901	3 866
Dettes nées d'opérations de réassurance	3 228			3 228	1 218
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	730			730	625
TOTAL	7 859			7 859	5 709

- **Dettes envers les entités du secteur bancaire**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers les établissements de crédit	4 518	9 588	1 339	15 445
TOTAL	4 518	9 588	1 339	15 445

Ventilation par nature et par activité Non Vie et Vie

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes envers les établissements de crédit	904		14 541	15 445	19 645
TOTAL	904		14 541	15 445	19 645

• **Autres dettes**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.23			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus				
Personnel	51 750	348		52 098
Etat, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	59 829			59 829
Créanciers divers	95 081	385	108	95 574
Impôts différés passifs	633			633
TOTAL	207 293	733	108	208 134

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus					
Personnel	626		51 472	52 098	45 413
Etat, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	2 809		57 020	59 829	52 756
Créanciers divers	29 646		65 928	95 574	132 939
Impôts différés passifs			633	633	484
TOTAL	33 081		175 053	208 134	231 592

• **Comptes de régularisation - passif**

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31.12.23				31.12.22
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Produits perçus d'avance et autres comptes de régularisation	1		2 426	2 427	2 311
TOTAL	1		2 426	2 427	2 311

• **Tableau des engagements reçus et donnés**

	31.12.23			31.12.22
	Assurance	Autres	Total	Total
ENGAGEMENTS REÇUS	0	43 707	43 707	77 923
ENGAGEMENTS DONNÉS	0	23 472	23 472	42 907
- avals, cautions et garanties de crédit		18 735	18 735	36 332
- titres et actifs acquis avec engagements de revente				
- autres engagements sur titres, actifs ou revenus		4 737	4 737	6 575
- autres engagements donnés				
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES				
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION				
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE				

Les engagements hors bilan donnés concernent essentiellement des cautions bancaires. À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, WAFA IMA Assistance), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres. Cela a été aussi le cas pour IMA Participations (Mobility 24).

À l'occasion de ses prises de participations, IMA Participations bénéficie de garanties de passif dont les durées sont limitées dans le temps et les indemnités plafonnées.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédants à l'égard d'IMA Assurances se sont engagés à souscrire une nouvelle tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros maximum en cas d'une couverture du SCR d'IMA Assurances inférieur à 105 % (et sous réserve d'un accord du Conseil de Surveillance si la couverture du SCR est comprise entre 105 % et 115 %).

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

• **Ventilation des primes brutes émises**

LIBELLÉS	31.12.23	31.12.22
France	582 227	79 777
UE	97 990	83 246
TOTAL	680 217	163 023

• **Ventilation des primes acquises et des provisions techniques brutes par catégorie**

CATÉGORIES	31.12.23		31.12.22	
	Primes acquises	Provisions techniques	Primes acquises	Provisions techniques
Affaires directes	641 997	65 278	124 393	55 618
Acceptations en réassurance (Non Vie)	34 103	64 760	36 062	17 721
TOTAL	676 100	130 038	160 455	73 339

• Chiffre d'affaires des autres activités

	31.12.23	31.12.22
Prestations d'assistance	171 401	752 690
Abonnés télésurveillance	43 005	40 439
Télédiagnostic et autres activités	47 765	52 052
TOTAL	262 171	845 181

• Autres produits d'exploitation

	31.12.23	31.12.22
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations et pour risques et charges	1 020	1 068
Autres	4 735	1 023
TOTAL	5 755	2 091

• Produits financiers nets de charges

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31.12.23	Total 31.12.22
Revenus des placements	8 358			8 358	534
Autres produits de placements	369			369	19
Produits provenant de la réalisation des placements	37			37	5
Ajustements ACAV (plus-values)					
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	8 764			8 764	558
Frais int. et ext. de gestion des placements	-417			-417	-424
Autres charges des placements	-17			-17	-46
Pertes provenant de la réalisation des placements	-614			-614	-1 205
Ajustements ACAV (moins-values)					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-1 048			-1 048	-1 675
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES ASSURANCES	7 716			7 716	-1 117
Sociétés non assurance (autres activités)					
Produits financiers			2 607	2 607	306
Charges financières			-3 069	-3 069	-3 224
Résultat financier des autres activités			-462	-462	-2 918
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES				7 254	-4 035

• **Charges des prestations d'assurance**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Total 31.12.23	Total 31.12.22
Prestations et frais payés	294 841		294 841	106 113
Charges des provisions pour sinistres (variations)	93 384		93 384	5 940
Charges des autres provisions techniques	-385		-385	157
Participation aux résultats	2 069		2 069	-120
TOTAL	389 909		389 909	112 090

• **Charges ou produits nets des cessions en réassurance**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Total 31.12.23	Total 31.12.22
Primes cédées	12 102		12 102	10 475
Variation des primes non acquises et risques en cours cédées	-261		-261	106
Charges de sinistres cédées	-5 368		-5 368	-4 842
Participation aux résultats				
Commissions cédées	-4 099		-4 099	-3 387
Cession des autres produits techniques				
TOTAL	2 374		2 374	2 352

• **Détail des charges des autres activités**

	31.12.23	31.12.22
Frais de sinistres prestations	69 679	441 025
Rabais, remises, ristournes obtenues assistance	-365	-953
Autres	306	147
TOTAL	69 620	440 219

• **Charges de gestion**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31.12.23	Total 31.12.22
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE					
- Frais d'acquisition	27 950			27 950	20 948
- Frais d'administration	5 807			5 807	5 576
- Autres charges techniques	217 592			217 592	5 268
- Participation des salariés					
SOCIÉTÉS NON ASSURANCE AUTRES ACTIVITÉS)					
Charges de personnel (y compris participation des salariés)			278 093	278 093	249 615
Autres charges d'exploitation			-134 887	-134 887	100 479
Impôts et taxes			22 812	22 812	23 320
Dotations aux amortissements et aux provisions			39 040	39 040	30 624
TOTAL	251 349		205 058	456 407	435 830

Un compte de liaison est utilisé pour comptabiliser la contrepartie des éliminations intragroupes entre les entités assurance et non assurance. Il apparaît en Autres charges techniques en 2023 pour une charge de 229 160 K€ et en produits pour le même montant en Autres charges d'exploitation.

• **Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition**

Néant en 2023.

• **Autres produits nets non techniques**

	31.12.23	31.12.22
Rabais, remises, ristournes accordées assistance	0	0
Autres produits	423	-33
TOTAL	423	-33

• **Résultat exceptionnel**

	31.12.23	31.12.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur exercices antérieurs	542	254
Produits des cessions d'éléments actifs	166	75
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Autres produits exceptionnels	799	103
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 507	432

PARTIE 02 COMPTES CONSOLIDÉS 2023

	31.12.23	31.12.22
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- Charges sur exercices antérieurs	327	177
- Pertes sur avances de fonds		
- Pertes sur créances		
- Charges sur cessions d'éléments d'actifs	291	258
- Autres charges exceptionnelles	357	264
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	975	699
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	532	-267

• **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôt du Groupe est constituée par la somme de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé.

Au 31 décembre 2023, cette somme conduit à constater une charge d'impôt de 10 176 K€.

	31.12.23	31.12.22
Charge d'impôt exigible	10 000	3 233
Charge d'impôt différé	176	297
TOTAL	10 176	3 530

La charge d'impôt théorique s'élève à :

	31.12.23	31.12.22
Résultat net consolidé	25 533	10 676
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		129
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 784	-1 434
Charge nette d'impôt	10 176	3 530
Résultat avant impôt	33 926	12 901
Taux d'impôt théorique	25,83 %	25,83 %
CHARGE THÉORIQUE D'IMPÔT	8 761	3 332

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	31.12.23	31.12.22
Charge théorique d'impôt	8 761	3 332
Différences permanentes	31	130
Différences de taux liées aux pays	-580	221
Retraitements de consolidation n'ayant pas donné lieu à calcul d'impôt différé	-201	-79
Impact des déficits	2 165	-74
Autres impôts exigibles		
CHARGE NETTE D'IMPÔT	10 176	3 530

• **Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions**

LIBELLÉS	31.12.23	31.12.22
Dotations aux amortissements	31 100	29 604
Dotations aux dépréciations et aux provisions	8 175	1 162
TOTAL	39 275	30 766

• **Personnel**

Effectif moyen du personnel	31.12.23			31.12.22
	Assurance	Autres activités	Total	
Cadres	32	946*	978	916
Techniciens	59	4 443**	4 502	4 105
TOTAL	91	5 389	5 480	5 021
Charges de personnel	6 100	277 454	283 554	253 513

L'effectif moyen ci-dessus inclut la quote-part contrôlée des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle en 2023 (* cadres : 5, ** techniciens : 34) et exclut le Maroc.

L'effectif des personnels sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre 23 représente 4 628 personnes (hors Maroc et incluant la quote-part des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle).

• **Honoraires des Commissaires aux comptes**

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 707 K€.

dont Mazars : 398 K€

Groupe Y : 275 K€

Marca Cardinal : 34 K€

- Honoraires comptabilisés au titre des autres services réalisés par les Commissaires aux comptes : 60 K€.

dont Mazars : 60 K€

Groupe Y : 0 K€

// COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS

• *Compte technique de l'assurance Non Vie*

	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCES- SIONS	OPÉRATIONS NETTES 31.12.23	OPÉRATIONS NETTES 31.12.22
PRIMES ACQUISES	676 100	-11 841	664 259	149 874
- Primes	680 216	-12 102	668 114	152 548
- Variation des primes non acquises	-4 116	261	-3 855	-2 674
PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	2 619		2 619	-283
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	3 752		3 752	707
CHARGES DE SINISTRES	-388 225	5 368	-382 857	-107 211
- Prestations et frais payés	-294 841	4 851	-289 990	-101 305
- Charges des provisions pour sinistres	-93 384	517	-92 867	-5 906
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	385		385	-157
PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	-2 069		-2 069	120
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-33 757	4 099	-29 658	-23 137
- Frais d'acquisition	-27 950		-27 950	-20 948
- Frais d'administration	-5 807		-5 807	-5 576
- Commissions reçues des réassureurs		4 099	4 099	3 387
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-217 592		-217 592	-5 268
VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	41 213	-2 374	38 839	14 645
Participation des salariés				
Produits nets des placements hors part du compte technique	5 097		5 097	-834
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	46 310	-2 374	43 936	13 811
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				
Autres produits nets non techniques	423		423	-33
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	46 733	-2 374	44 359	13 778

• **Comptes d'exploitation des autres activités**

	31.12.23	31.12.22
Chiffre d'affaires	262 171	845 181
Autres produits d'exploitation	2 004	1 384
Achats consommés	-69 620	-440 219
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	-278 093	-249 615
Autres charges d'exploitation	134 887	-100 479
Impôts et taxes	-22 812	-23 320
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-39 040	-30 624
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT ELEMENTS CI-DESSOUS	-10 503	2 308
Produits financiers	2 607	306
Charges financières	-3 069	-3 224
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	-10 965	-610
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	-129
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	-10 965	-739

// ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2023 et la date d'arrêté du présent rapport.

2.5

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société Inter Mutuelles Assistance SA,

// OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Inter Mutuelles Assistance SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

// FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

// JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Certains postes techniques propres à l'assurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre groupe, sont estimés en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les montants concernés sont relatées dans la note « *Provisions techniques* » de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre groupe ainsi

que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- Votre groupe détaille les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les placements dans la note « Placements financiers » de l'annexe aux comptes.

Nous avons vérifié que les valorisations et les dépréciations retenues étaient cohérentes avec l'intention de détention de ces titres par le groupe et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

// VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

// RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il in-

combe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

// RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son

opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense et Niort, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

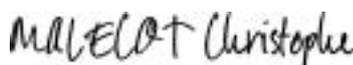


Pierre de LATUDE et Julie MALLET

MAZARS

Siège social : 61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes à Directoire
et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre B 784 824 15

GROUPE Y AUDIT



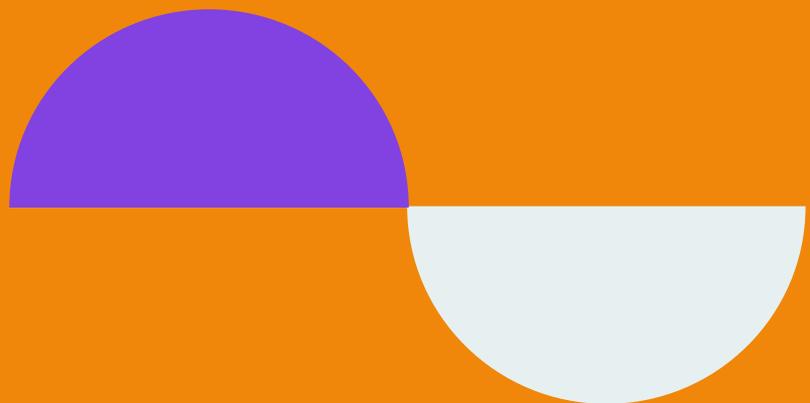
Christophe MALÉCOT

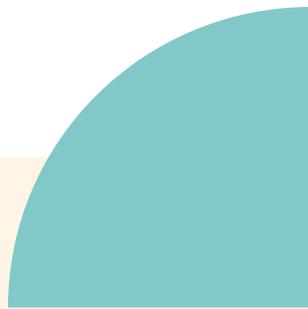
GROUPE Y AUDIT

Siège social : 53 rue des Marais
CS 18421 - 79 024 Niort Cedex
Tel : +33 (0) 5 49 32 49 01 - Fax : +33 (0) 5 49 32 49 07
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Capital de 500 000 euros - RCS Niort B 377 530 563

03

**RAPPORT
DE GESTION
IMA SA.**





80 RAPPORT DE GESTION IMA SA.

- 80 SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ
- 80 ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
- 80 ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT
- 80 ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR
- 80 FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 80 SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
- 83 DÉLAIS DE PAIEMENTS
- 84 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
- 84 PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS
- 84 AFFECTATION DU RÉSULTAT
- 84 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS
- 85 DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT
- 85 OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
- 85 CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 85 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 85 PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE OU PRISE DU CONTRÔLE DE TELLES SOCIÉTÉS
- 85 INJONCTIONS OU SANCTIONS PÉCUNIAIRES POUR DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE
- 85 MONTANT DES PRÊTS À MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ, À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, À DES MICRO-ENTREPRISES, DES PME OU À DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE AVEC LESQUELLES ELLE ENTRETIENT DES LIENS ÉCONOMIQUES LE JUSTIFIANT

RAPPORT DE GESTION IMA SA.

// SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Voir chapitre « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe d'IMA SA, page 106.

// ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Voir chapitre « événements marquants depuis la clôture de l'exercice » de l'annexe d'IMA SA, page 107.

// ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'effectue aucune activité de recherche et de développement.

// ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2024, IMA SA continuera à assurer le soutien financier de ses filiales dans le contexte économique actuel.

Elle continuera de participer au financement de projets Groupe :

- Projets immobiliers,
- Développement commercial lié au plan stratégique 2022-2025.

// FILIALES ET PARTICIPATIONS

Voir partie « Activités des principales entités du Groupe » du rapport financier Groupe, page 17.

// SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

L'information, concernant le contrôle par IMA SA d'autres sociétés au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, est donnée dans le tableau des filiales et participations de l'annexe aux comptes.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

// DÉLAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 mars 2017, voici les informations relatives aux délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients au 31 décembre 2023 :

K€	FACTURES REÇUES NON REGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU					
	0 Jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 Jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						117
Montant total des factures concernées (TTC)		38	0	0	0	38
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)		0,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,3 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombres des factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant					
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L.441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : entre 1 semaine et 30 jours date de facture Délais légaux : 30 jours					

K€	FACTURES ÉMISES NON REGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU					
	0 Jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 Jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	1					9
Montant total des factures concernées (TTC)	5	113				117
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0 %	3 %	0 %	0 %	0 %	3 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombres des factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L.441-6 OU ARTICLE L.443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : à réception Délais légaux : à réception					

Les montants des factures ne sont pas diminués des paiements non imputés, ni des acomptes, avances de fonds ou avances permanentes.

// RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se résument comme suit :

Montants en K€	Exercice 2023	Exercice 2022	2023/2022
ÉLÉMENTS DU BILAN			
Capitaux propres	231 449	237 370	-5 921
Résultat au bilan	-5 935	236	-6 171
Valeurs mobilières de placement	22 561	28 215	-5 654
Participations nettes	253 976	219 055	34 921
ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT			
Produits d'exploitation	3 849		3 849
Charges d'exploitation	11 545	5 525	6 020
Produits des participations	9 033	5 368	3 665
Produits des placements	940	243	697
Reprise sur provisions financières et dépréciation des éléments financiers	781	13	768
Charges financières	11 705	1 333	10 372
Résultat financier	-951	4 291	-5 242

// PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont celles du plan comptable général.

// AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 5 935 687,71 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur	32 980 986,98 €
Résultat déficitaire de l'exercice	<u>-5 935 687,71 €</u>
Soit un bénéfice distribuable de	27 045 299,27 €

Affectation

Dividendes	0 €
Réserve légale	0 €
Le solde en report à nouveau, soit un montant de	<u>27 045 299,27 €</u>
Soit un total affecté de	27 045 299,27 €

// RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

// DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

// OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Les dispositions de l'article L. 225-105, al. 5 du Code de commerce ne sont pas applicables à la société en l'absence de Comité social et économique.

// CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous tenons à votre disposition le rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes et le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et s. du Code de commerce.

// SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires, la société MAZARS et la société GROUPE Y Audit, pour une période de six exercices, courent jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2028.

// PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE OU PRISE DU CONTRÔLE DE TELLES SOCIÉTÉS

Néant.

// INJONCTIONS OU SANCTIONS PÉCUNIAIRES POUR DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Néant.

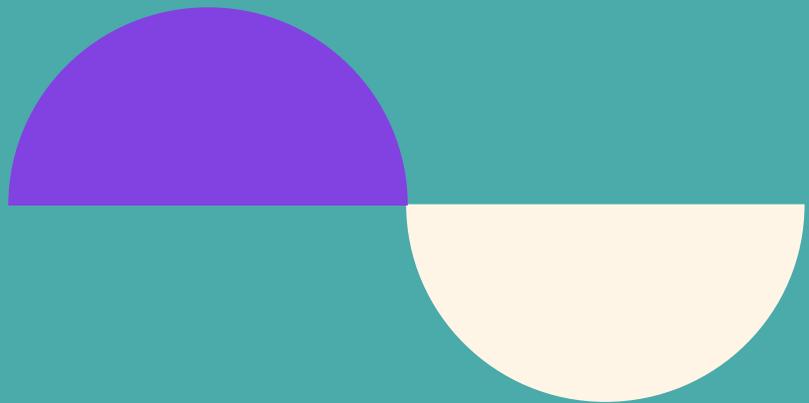
// MONTANT DES PRÊTS À MOINS DE TROIS ANS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ, À TITRE ACCESSOIRE À SON ACTIVITÉ PRINCIPALE, À DES MICRO-ENTREPRISES, DES PME OU À DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE AVEC LESQUELLES ELLE ENTRETIENT DES LIENS ÉCONOMIQUES LE JUSTIFIANT

Néant.

Le Directoire

04

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.





	4.1	
88	INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2023.	
88	LA GOUVERNANCE	
89	LE CONSEIL DE SURVEILLANCE	
89	LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES COMITÉS SPÉCIALISÉS	
89	LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	
89	LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE	
89	LE COMITÉ DES SÉLECTIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS	
89	LE COMITÉ FINANCE	
	4.2	
90	MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.	
90	LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTION EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX IMA SA EN 2023	
97	AUTORISATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE CAUTION, CONVENTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES	
97	CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE	
	4.3	
98	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA SA DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.	
	4.4	
99	OBERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023.	

4.1

INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2023.

Le Conseil de Surveillance de la Société IMA SA a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

// LA GOUVERNANCE

IMA SA	
CONSEIL DE SURVEILLANCE	
PRÉSIDENT	Nicolas GOMART
VICE-PRÉSIDENTS	Patrick JACQUOT
	Jean-Philippe DOGNETON
	Yves PELLICIER
MEMBRES D'HONNEUR	Roger BELOT
	Daniel HAVIS
	Dominique MAHE
MEMBRES	Thierry MASSON
	MACIF - Représentée par Jean-Louis GROSSE-DELASALLE
	MACIFILIA - Représentée par Luca HAIDARI
	MAIF - Représentée par Nicolas BOUDINET
	ALTIMA Assurances - Représentée par Pascal DEMURGER
	MATMUT - Représentée par Jean-Luc NODENOT
	MATMUT Protection Juridique - Représentée par Nathalie CIORNEI
	BPCE Assurances IARD - Représentée par Marion AUBERT
	MAPA Mutuelle d'Assurance - Représentée par Vincent LOIZEIL
	AGPM Assurances - Représentée par Olivier REQUIN
	MAE Assurance - Représentée par Philippe BENET
	P&V Assurances - Représentée par Hilde VERNAILLEN
	Wafa Assurance - Représentée par Boubker JAI

DIRECTION	
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE Directeur Délégué	David PINO
MEMBRE DU DIRECTOIRE Directeur Délégué	Christophe CASES
MEMBRE DU DIRECTOIRE Directeur Délégué	Virginie GENIEYS
Directeur Délégué	Rodolphe BOUTIN
Directeur Délégué	Frédéric du BEAUDIEZ
Directeur Délégué	Valéry DHEZ

// LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Des changements sont intervenus au sein du Conseil de Surveillance au cours de l'année 2023 :

- Jean-Louis GROSSE-DELASALLE a remplacé Philippe PERRAULT en tant que représentant MACIF,
- Nicolas BOUDINET a remplacé Jean-Philippe MARIETTE en tant que représentant MAIF,
- Boubker JAI a remplacé Ramsès ARROUB en tant que représentant WAFA Assurance,
- Olivier REQUIN a remplacé Véronique FLORIN en tant que représentant AGPM Assurances.

// LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance ont vocation à instruire et préparer les dossiers en amont des prises de décision.

Le Conseil de Surveillance a constitué les comités suivants :

- le Comité d'Audit et de Risques,
- le Comité de Suivi du Plan Stratégique,
- le Comité de Sélection et des Rémunérations,
- le Comité Finance et son Comité Gestion Souscription Réassurance.

// LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques a pour objet de produire des avis ou recommandations au Conseil de Surveillance dans les domaines du contrôle des comptes (fiabilité des états financiers, efficacité des procédures internes d'établissement des comptes, sélection et fonctionnement du collège des commissaires aux comptes), de l'audit et du contrôle interne.

Il se compose de :

- MACIF représentée par Jean-Marie GUILLEVIC, président,
- MATMUT représentée par Emmanuel RUFFIN,
- MAIF représentée par Isabelle NEAUD,
- WAFA Assurance représentée par Hatim FATHI, représentant les actionnaires minoritaires détenant au moins 2 % du capital,
- AMDM représentée par Patrick JACQUOT, représentant les autres actionnaires minoritaires.

Ce comité s'est réuni à quatre reprises en 2023.

// LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE

Ce comité a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan stratégique et du plan de développement d'IMA, de vérifier la bonne atteinte des objectifs fixés par les actionnaires et de préparer les éléments d'information aux actionnaires et au Conseil de Surveillance.

Il se compose de :

- MACIF représentée par Mira LE LAY et Yann ARNAUD,
- MAIF représentée par Nicolas BOUDINET et Christine MATHE CATHALA,
- MATMUT représentée par Thierry MASSON et Virginie LE MÉE.

Les membres du Directoire sont invités permanents.

Ce comité s'est réuni à quatre reprises en 2023.

// LE COMITÉ DE SÉLECTION ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité de Sélection et des Rémunérations a pour vocation d'assister le Conseil de Surveillance. Il peut proposer ou préconiser toute orientation dans la politique sociale et de rémunération des mandataires sociaux.

Il se compose de :

- Nicolas GOMART Président du Conseil de Surveillance,
- Thierry MASSON (MATMUT),
- Yves PELLICIER (MAIF),
- Jean-Philippe DOGNETON (MACIF),
- Hilde VERNAILLEN (P&V, représentant les actionnaires minoritaires détenant au moins 2 % du capital),
- Patrick JACQUOT (Assurance Mutuelle des Motards, représentant les autres actionnaires minoritaires).

Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2023.

// LE COMITÉ FINANCE

Le Comité Finance permet de partager une vision économique synthétique du Groupe IMA et d'en rendre compte au Conseil de Surveillance.

Il s'appuie sur le Comité Gestion Souscription Réassurance, comité technique procédant à des analyses et à des suivis destinés à l'éclairer.

Il se compose de :

- Luc DELAGE (MAIF)
- Nicolas BOUFFARD (MACIF)
- Stéphane MULLER (MATMUT)
- Emmanuel SOTTO (BPCE)
- Ugo MARINELLI (AGPM)

Ce comité s'est réuni à quatre reprises en 2023.

4.2

MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.

// LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX D'INTER MUTUELLES ASSISTANCE S.A. EN 2023

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Marion AUBERT	BPCE Assurances IARD	Directrice Générale Déléguée
	Inter Mutuelles Assistance	Représentante permanente de BPCE Assurances IARD au Conseil de Surveillance
	MURACEF	Représentante de BPCE Assurances IARD, Administratrice
	SURASSUR	Représentante de BPCE Assurances IARD, Administratrice
	Las Cases Ecureuil	Gérante
	Saint Exupéry	Gérante
Philippe BENET	Inter Mutuelles Assistance	Représentant MAE au Conseil de Surveillance
	MAE	Président Directeur Général
	Mutuelle MAE	Président
	MAE VIE	Président Directeur Général
	MAE	Président Directeur Général
Nicolas BOUDINET	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent MAIF au Conseil de Surveillance
	MAIF SAM	Directeur Général Délégué
Christophe CASES	IMA Assurances	Directeur Général
	ASSURIMA	Directeur Général
	IMA Participations	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Italia	Président du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Directoire

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Nathalie CIORNEI	Inter Mutuelles Assistance	Représentante permanente de MATMUT Protection Juridique au Conseil de Surveillance
Pascal DEMURGER	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent ALTIMA au Conseil de Surveillance
	MAIF	Directeur Général
	MAIF Vie	Administrateur
	SMACL Assurances	Administrateur
	ORPÉA	Administrateur, représentant permanent MAIF
Jean-Philippe DOGNETON	Inter Mutuelles Assistance	Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MACIF	Directeur Général
	AEMA Groupe	Directeur Général
	MUTAVIE	Membre et Président du Directoire
	ABEILLE Assurances	Membre et Président du Conseil d'Administration
	Ofi Invest	Membre du Conseil d'Administration
	Ofi Invest Distribute	Membre et Président du Conseil de Surveillance
Virginie GENIEYS	SCI Bellune	Gérante
	IMA Assurances	Membre du Conseil d'Administration
	Assurima	Membre du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Directoire
Nicolas GOMART	CARDIF IARD	Vice-Président du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Président du Conseil de Surveillance
	Inter Mutuelles Entreprises	Président du Conseil de Surveillance
	INFRAVIA Capital Partner	Membre du Collège de Surveillance
	MATMUT	Directeur Général, Vice-Président

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Nicolas GOMART (suite)	Groupe MATMUT	Directeur Général, Vice-Président
	MATMUT & Co	Président du Conseil d'Administration
	MATMUT Innovation	Président
	MATMUT Protection Juridique	Président du Conseil d'Administration
	MATMUT VIE	Président du Conseil d'Administration
	SOCRAM	Censeur
	Palais de la Mutualité	Représentant permanent de FNMF – Gérant
Jean-Louis GROSSE-DELASALLE	MACIF	Membre et Président du Conseil d'Administration
	Mutavie	Membre et Président du Conseil de Surveillance
	AEMA GROUPE	Membre du Conseil d'Administration et Vice-président du Conseil d'Administration
	Apivia Courtage	Membre du Conseil d'Administration
	DIAXENS	Président
	Ofi Invest Asset Management	Membre du Conseil d'Administration
	Ofi Invest	Membre du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent MACIF SAM au Conseil de Surveillance
	MACIF Innovation	Membre du Comité d'investissement
	MACIF Impact ESS	Président et Membre de droit du Comité de gestion Membre du Conseil d'Administration
ABEILLE Assurances Holding	Membre du Conseil d'Administration	
Luca Haidari	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent MACIFILIA, Membre du Conseil de Surveillance
	Socram Banque	Membre du Conseil d'Administration
	Abeille Assurances Holding	Membre du Conseil d'Administration

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Luca Haidari (suite)	P&V Assurances	Membre du Conseil d'Administration
	Syneteristiki	Membre du Conseil d'Administration et Vice-Président du Conseil d'Administration
Patrick JACQUOT	Assurance Mutuelle Des Motards	Président Directeur Général
	Inter Mutuelles Assistance	Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MATMUT - Protection Juridique	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	OFI INVEST	Censeur
	OFIVALMO Partenaires	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	SOCRAM	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	SOLUCIA PJ	Membre du Conseil de Surveillance
	MACIF	Membre du Comité des Rémunérations en qualité de personnalité extérieure qualifiée
Boubker JAI	Wafa Assurance	Président Directeur Général
	LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISIE)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	PANORAMA	Président Directeur Général
	Wafa IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration
	Wafa Assurance Vie Senegal	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Wafa Assurance Senegal Non-Vie	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Wafa Assurance Vie Cameroun	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	PRO ASSUR Non-Vie Cameroun	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Wafa Assurance Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Wafa Life Insurance Egypt	Président du Conseil d'Administration

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Boubker JAI (suite)	A6 Immobilier	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance
	Atlas Hospitality Maroc	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	SUTA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	SUCRUNION	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	AKWA AFRICA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	COSUMAR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	LESIEUR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	CIMR Société Mutuelle de Retraite	Administrateur intuitu personae
	Attijari Bank Tunisie	Administrateur intuitu personae
	CBAO	Administrateur intuitu personae
	SCB	Administrateur intuitu personae
	Attijari bank Europe	Administrateur intuitu personae
	Wafa Takaful	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Société de Sels de Mohammedia	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
	Wafa Real Estate Investment	Président Directeur Général
	Wafa Real Estate Management	Président Directeur Général
Marsa Maroc	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance	
Vincent LOIZEIL	Inter Mutuelles Assistance	Représentant Permanent MAPA - Membre du Conseil de Surveillance
	MAPA	Directeur Général

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Vincent LOIZEIL (suite)	MATMUT Protection Juridique	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	MUTAVIE	Représentant MAPA, Membre du Conseil de Surveillance
	OFIVALMO Partenaires	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	SOCRAM	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie (ex RCBF)	Directeur Général
	MAPA-MAB (ex MAPA RCBF)	Directeur Général
	MAPA-MAB VIE (ex MAPA-RCBF VIE)	Directeur Général Délégué
Thierry MASSON	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
	Inter Mutuelles Entreprises	Membre du Directoire
	CARDIF IARD	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
	Palais du Congrès de Rouen	Gérant
	MATMUT Mutualité	Administrateur
	MATMUT Immobilier	Président
	MATMUT Location Véhicule	Président
	MATMUT Protection Juridique	Directeur Général - Dirigeant Effectif
	MATMUT	Directeur Général Délégué - Dirigeant Effectif
	Groupe MATMUT	Directeur Général Adjoint - Dirigeant Effectif
Jean-Luc NODENOT	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent de MATMUT au Conseil de Surveillance
	MATMUT & Co	Administrateur
Yves PELLICIER	Inter Mutuelles Assistance	Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MAIF	Président
	MAIF Vie	Président

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2023
David PINO	Inter Mutuelles Assistance	Président du Directoire
	IMA Assurances	Président du Conseil d'Administration
	ASSURIMA	Président du Conseil d'Administration
	IMA Services	Représentant d'IMA SA, Président
	IMATECH	Représentant d'IMA SA, Président
	SERENA	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA PROTECT	Représentant d'IMA SA, Président
	WAFA IMA Assistance	Représentant d'IMA SA, Vice-Président du Conseil d'Administration Représentant d'IMA SA, Président du Comité d'Audit des risques et des comptes
Olivier REQUIN	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent AGPM Assurances au Conseil de Surveillance
Hilde VERNAILLEN	CLU Invest	Administratrice
	Financière Botanique	Présidente du Conseil d'Administration
	IMA Benelux	Administratrice et Présidente du Comité d'Audit
	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
	P&V Assurances	Administratrice et Présidente du Comité de Direction
	Partena Business Solutions	Administratrice
	PSH	Administratrice et Présidente du Comité de Direction
	PORTIMA	Membre du Comité Exécutif
	PROCOOP	Administratrice Déléguée
	Private Insurer	Administratrice et Présidente du Comité de Direction

**// AUTORISATION DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE DE CAUTIONS,
CONVENTIONS, AVALS ET AUTRES
GARANTIES**

IMA SA s'est portée caution de sa filiale, IMA Voyages, pour :

- l'utilisation de la carte bleue VISA servant au paiement de la mise en place de moyens logistiques à hauteur de 120 000 euros,
- l'utilisation de la carte bleue AMEX servant au paiement de la mise en place de moyens logistiques à hauteur de 50 000 euros.

IMA SA s'est portée caution de sa filiale, la SCI BELLUNE pour :

- un premier prêt de 9 000 000 euros souscrit pour financer le projet immobilier « Niort 118 »,
- un deuxième prêt de 9 000 000 euros souscrit pour financer le projet immobilier « Niort 118 ».

IMA SA garantit les engagements d'ASSURIMA et d'IMA SERVICES pour l'exécution des contrats d'assistance avec PSA France et FCA France avec effet au 1^{er} janvier 2023.

**// CONVENTIONS CONCLUES ENTRE
UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN
ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF
DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE**

Aucune convention entrant dans le cadre de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

4.3

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA S.A. DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.

Néant

4.4

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître :

- Total du bilan : 357 578 691 euros
- Résultat : -5 935 688 euros. Ce résultat prend en compte les opérations spécifiques liées à la liquidation de la filiale IMA Deutschland (-3 866 K€ de dotation provision pour risques futurs, -1 283 K€ de dotation provision pour dépréciation de ses titres et -1 758 K€ de dotation provision pour dépréciation du compte courant) et compensé en partie par les produits financiers.

L'exercice 2023 a été marqué par :

- L'encaissement de dividendes des filiales du Groupe pour 7 358 K€
 - 1 200 K€ d'Assurima
 - 800 K€ d'IMA PROTECT
 - 4 800 K€ d'IMATECH
 - 558 K€ de Wafa IMA Assistance
- L'intégration des activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE au sein des activités d'IMA Assurances selon un schéma de réassurance. Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédatantes », et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en œuvre de la gestion déléguée des sinistres.

Pour permettre cette transformation, des renforcements de fonds propres ont été réalisés en 2022 dans IMA SA et IMA Assurances pour environ 115 M€. Une seconde opération a été réalisée en 2023 :

 - IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033. Celui-ci a généré une charge d'intérêt à verser de 2 068 K€.
 - IMA SA a souscrit à l'augmentation de capital d'IMA Assurances pour 35 M€ début février 2023.
- L'activité d'IMA SA s'est enrichie au 1^{er} janvier 2023 avec des prestations rendues aux sociétés du Groupe dans le cadre de la nouvelle organisation du Groupe IMA. Les membres de la Direction Générale et les responsables des fonctions clés (Actuariat, Risques, Audit, Conformité), salariés d'IMA GIE en 2022, ont été transférés au 1^{er} janvier 2023 au sein d'IMA SA.
- La mise en place d'un groupe de TVA à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA PROTECT et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA.
- Le passage d'IMA SA du statut de Société de Groupe Mixte d'Assurance (SGMA) à Société de Groupe d'Assurance (SGA) en mars 2023.
- Des avances en compte-courant au profit d'IMA Benelux pour 325 K€, d'IMA Deutschland pour 1 759 K€ et de Prestima pour 621 K€ (soldes au 31/12/2023).
- L'annonce en décembre 2023 de la fermeture de la filiale IMA Deutschland qui sera réalisée opérationnellement durant le 1^{er} semestre 2024.

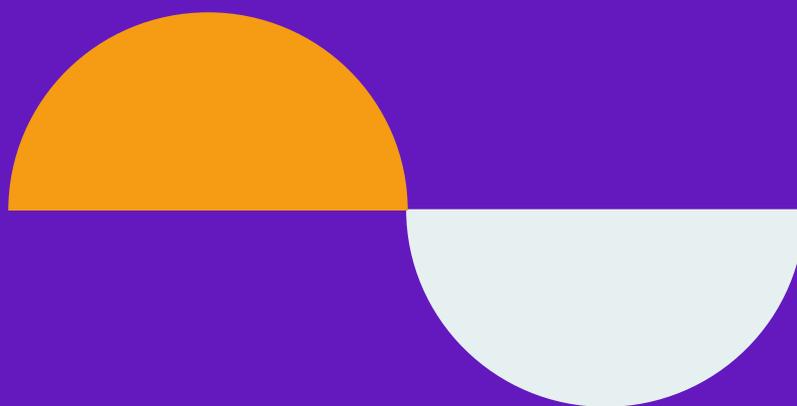
Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil de Surveillance n'a aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Conseil de Surveillance

05

COMPTES IMA SA.



	5.1
102	BILAN.
102	BILAN ACTIF
103	BILAN PASSIF

	5.2
104	COMPTE DE RÉSULTAT.

	5.3
106	ANNEXE AUX COMPTES.
106	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
106	PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS
107	CHANGEMENT DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS
107	ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
108	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN
111	ÉTATS DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE
115	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES AUTRES POSTES DU PASSIF
115	AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN
117	ENGAGEMENTS HORS BILAN
118	PASSIFS ÉVENTUELS
118	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
121	AUTRES INFORMATIONS

	5.4
122	RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES.

	5.5
123	RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2023.

	5.6
124	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.
124	OPINION
124	FONDEMENT DE L'OPINION
124	JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS
124	VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES
124	RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS
125	RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

5.1 BILAN.

// BILAN ACTIF

(EN EUROS)

RUBRIQUES	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	81 874	22 234	59 640	300
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	258 917 640	4 940 781	253 976 859	219 055 099
Créances rattachées à des participations	2 721 924	1 758 737	963 187	3 481 401
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 500		3 500	
ACTIF IMMOBILISÉ	261 724 938	6 721 752	255 003 186	222 536 800
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	131 254		131 254	1 368
Autres créances	41 783 882		41 783 882	22 104 052
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	22 902 522	341 533	22 560 989	28 215 399
Disponibilités	37 900 163		37 900 163	13 358 408
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	77 842		77 842	96 670
ACTIF CIRCULANT	102 795 663	341 533	102 454 130	63 775 897
Frais d'émission d'emprunt à étaler	121 375		121 375	147 600
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	364 641 976	7 063 285	357 578 691	286 460 297

// BILAN PASSIF

(EN EUROS)

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 55 382 785)	55 382 785	55 382 785
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 708 106	145 708 106
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	3 270 277	3 258 487
Réserves statutaires ou contractuelles	9 833	9 833
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	7 353	7 353
Autres réserves (dont achat d'oeuvres originales artistes)		
Report à nouveau	32 980 987	32 756 995
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	(5 935 688)	235 781
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	25 291	11 045
CAPITAUX PROPRES	231 448 943	237 370 385
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 866 324	0
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 866 324	0
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	37 068 329	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	866 259	511 966
Dettes fiscales et sociales	6 257 157	2 000
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 071 679	48 557 819
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	122 263 424	49 071 785
Ecarts de conversion passif		18 127
TOTAL GÉNÉRAL	357 578 691	286 460 297

5.2

COMPTE DE RÉSULTAT.

(EN EUROS)

RUBRIQUES	FRANCE	EXPORTATION	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 854 462		3 854 462	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			(14 000)	147 600
Autres produits			8 793	853
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 849 255	148 453
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 490 382	5 489 441
Impôts, taxes et versements assimilés			339 736	
Salaires et traitements			3 216 565	
Charges sociales			1 463 518	6 000
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 459	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			180	30 051
CHARGES D'EXPLOITATION			11 544 841	5 525 492
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(7 695 585)	(5 377 039)
OPÉRATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 033 606	5 368 980
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			922 972	146 281
Reprises sur provisions et transferts de charges			780 573	13 372
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			16 870	95 285
PRODUITS FINANCIERS			10 754 021	5 623 918
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 976 205	951 297
Intérêts et charges assimilées			4 216 844	184 027
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			511 795	198 131
CHARGES FINANCIÈRES			11 704 844	1 333 455
RÉSULTAT FINANCIER			(950 823)	4 290 463
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			(8 646 408)	(1 086 576)

(EN EUROS)

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	126 744	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	126 744	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 947	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 246	11 045
CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 224	11 045
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	76 520	(11 045)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(2 634 200)	(1 333 402)
TOTAL DES PRODUITS	14 730 020	5 772 371
TOTAL DES CHARGES	20 665 708	5 536 590
BÉNÉFICE OU PERTE	(5 935 688)	235 781

5.3

ANNEXE AUX COMPTES.

// FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

En tant que société holding, IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe pour une valeur nette de 243 M€. Elle assure le financement de ses filiales.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance). Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédantes », et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en œuvre de la gestion déléguée des sinistres.

Pour permettre cette transformation, des renforcements de fonds propres ont été réalisés en 2022 dans IMA SA et IMA Assurances pour environ 115 M€. Une seconde opération a été réalisée en 2023 :

- IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31/01/2033.
- IMA SA a souscrit à l'augmentation de capital d'IMA Assurances pour 35 M€ début février 2023.

Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA PROTECT et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA.

Dans le cadre de la nouvelle organisation du Groupe IMA au 1^{er} janvier 2023 l'activité d'IMA SA est enrichie avec des prestations rendues aux sociétés du Groupe. Les membres de la Direction Générale et les responsables des fonctions clés (Actuariat, Risques, Audit, Conformité), salariés d'IMA GIE en 2022, ont été transférés au 1^{er} janvier 2023 au sein d'IMA SA.

IMA SA a procédé à des avances en compte-courant au profit d'IMA Benelux pour 325 K€, d'IMA Deutschland pour 1 759 K€ et de Prestima pour 621 K€ (soldes au 31 décembre 2023).

IMA SA a perçu 7 358 K€ de dividendes (1 200 K€ d'Assurima, 800 K€ d'IMA PROTECT, 4 800 K€ d'IMATECH et 558 K€ de Wafa IMA Assistance).

Le Groupe IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland qui sera réalisée opérationnellement durant le 1^{er} semestre 2024. Les titres et l'avance en compte courant de cette société ont été dépréciés à 100%. Une provision pour risques futurs de 3 866 K€ a été comptabilisée chez IMA SA.

Les titres Healthcase ont été cédés par IMA SA en avril 2023. Dans le cadre de la dissolution de Domissima, les titres détenus par IMA SA ont été annulés en 2023.

Le relèvement des taux de la BCE en 2023 a entraîné une évolution positive des taux d'intérêt sur les placements et a contribué à l'augmentation des rendements financiers associés aux placements.

Le résultat financier, incluant les dotations/reprises aux dépréciations des provisions financières et des valeurs mobilières de placement, ressort à -950 K€ contre 4 290 K€ en 2022.

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales. Dans ce contexte, l'activité économique en France a affiché une croissance faible sur l'exercice, marqué également par un niveau d'inflation élevé.

Il convient de souligner la bonne résistance des fondamentaux de l'entité dans ce contexte.

L'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'élaboration de ses comptes reste donc parfaitement pertinente.

// PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les présents comptes ont été établis conformément :

- aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce ;
- aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France ;
- aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général - modifié par le règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022, par le règlement ANC 2023-05 du 10 novembre 2023 et par le règlement ANC 2023-08 du 22 novembre 2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BILAN ACTIF

• Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

La société ne possède aucune immobilisation incorporelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire.

Immobilisations financières

Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Les titres de participation sont représentés essentiellement par les actions détenues par notre société dans ses filiales.

Ils sont enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée sur la base de l'actif net comptable et d'éléments prévisionnels.

Autres titres immobilisés

Il s'agit des titres, autres que les titres de participation, que notre société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme.

Leur détention n'est pas directement liée à l'activité de la société. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

• **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA PROTECT et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA.

• **Valeurs mobilières de placement**

Ces valeurs représentent des parts d'OPCVM, des certificats de dépôt négociables, des obligations et des comptes à terme. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire de ces titres est calculée sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

Le montant brut total du poste « valeurs mobilières de placement » au 31 décembre 2023 est de 22 902 K€.

Au 31 décembre 2023, la valeur du poste est la suivante :

(Montants en K€)

	VALEUR D'ACHAT	VALEUR NETTE	DÉPRÉCIATIONS
Parts d'OPCVM	3 053	2 712	341
Certificats de dépôt, comptes à terme*	18 845	18 845	
Obligations	1 004	1 004	
TOTAL	22 902	22 561	341

*Certificats de dépôt, comptes à terme et obligations sont présentés avec intérêts courus à recevoir au 31/12/2023 (349 K€)

• **Comptes de régularisation actif**

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

BILAN PASSIF

• **Capitaux propres**

Le capital social est composé de 3 634 041 actions de 15,24 euros, entièrement libérées.

• **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques futurs sur la valeur des titres IMA Deutschland a été constatée pour 3 866 K€ au 31 décembre 2023.

• **Dettes financières**

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31/01/2033.

Il y a 2,068 M€ d'intérêts courus à payer au 31 décembre 2023.

• **Hors bilan**

La société a donné des engagements financiers pour un montant de 164 392 K€.

Ces engagements sont essentiellement des passifs externes des GIE et SCI dans lesquels elle a des participations, une souscription à une augmentation de capital auprès d'IMA Assurances ainsi que des garanties de rachats d'actions qu'elle a données.

Elle a reçu des engagements pour 43 007 K€. Ces opérations sont détaillées dans le chapitre « Engagements hors bilan ».

// CHANGEMENT DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS

• **Changement d'estimations**

Aucun changement notable d'estimations n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **Changement de méthode**

Aucun changement notable de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **Changement de présentation comptable**

Aucun changement notable de présentation comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

// ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu sur la période allant de la date d'arrêt des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• **Actif immobilisé et créances rattachées**

Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé

NATURE	VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		82		82
Immobilisations financières				
- Participations par mise en équilibre				
- Autres participations	213 086	35 000	36	248 050
- Autres titres immobilisés	1 094	1 240		2 334
- Prêts et autres immobilisations financières	8 534			8 534
- Autres créances rattachées à des participations	3 481	105	864	2 722
- Autres immobilisations financières		3		3
TOTAL	226 195	36 430	900	261 725

Actif avec clause de réserve de propriété

Aucune acquisition d'immobilisation non réglée au 31 décembre 2023.

Décomposition de la variation des amortissements liée à ces actifs

NATURE	DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
- Autres immobilisations corporelles		22		22
TOTAL		22		22

Décomposition de la variation des dépréciations liées à l'actif immobilisé

NATURE	DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES FIN D'EXERCICE
Immobilisations financières				
- Autres participations	3 658	1 283		4 941 (*)
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Créances				
- Autres créances rattachées à des participations				
TOTAL	3 658	1 283		4 941

(*) Dépréciations de titres de participation : 3 008 K€ Serena, 1 933 K€ IMA Deutschland.

Postes d'actif net

NATURE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE FIN D'EXERCICE
Immobilisations corporelles	82	22	59
Immobilisations financières			
- Autres participations	248 050	4 941	243 109
- Autres titres immobilisés	2 334		2 334
- Prêts et autres immobilisations financières	8 534		8 534
Créances			
- Autres créances rattachées à des participations	2 722	1 758	964
- Autres immobilisations financières	3		3
TOTAL	261 725	6 722	255 003

• **État des échéances des créances**

Le total des créances nettes de dépréciation à la clôture de l'exercice s'élève à 41 915 K€.

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT	1 AN AU PLUS	PLUS D'1 AN
Créances clients	131	131	
État, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	35	35	
État impôt sur les sociétés	910	910	
Groupe et Associés*	40 794	40 794	
Débiteurs divers et produits à recevoir	45	45	
TOTAL	41 915	41 915	

(*) Créances de cash pooling : 37 537 K€. Créances de groupe de TVA : 3 257 K€

• **Autres créances**

Débiteurs actifs nets de dépréciations

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients	131	1
État, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	35	
État impôt sur les sociétés	910	1 840
Comptes courants des entreprises liées*	40 794	20 220
Débiteurs divers	45	19
Produits à recevoir		25
Charges constatées d'avance	78	96
TOTAL	41 993	22 201

*Un groupe de TVA a été mis en place à partir du 01/01/2023 avec IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMATECH, IMA PROTECT et IMH. IMA SA est considérée comme entité tête du Groupe TVA. Le montant de la créance relative au groupe de TVA est de 3 257 K€.

État, Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Impôt sur les sociétés	910	1 840
TOTAL	910	1 840

• Frais d'émission des emprunts

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Frais d'émission des emprunts	121	147
TOTAL	121	147

Les frais d'émission de l'emprunt de 35 M€ souscrit par les actionnaires d'IMA SA en 2023 s'élevaient initialement à 147 K€ au 31 décembre 2022. Le montant a été corrigé de 14 K€ en 2023 soit un brut de 133 K€. Leur amortissement sur 10 ans a commencé à partir de la date d'émission de l'emprunt soit le 31 janvier 2023. Une charge de 12 K€ a été comptabilisée en 2023.

• État des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 122 263 K€.

ÉTAT DES DETTES	MONTANT BRUT	1 AN AU PLUS	PLUS D'1 AN MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Autres emprunts obligataires	37 068	2 068		35 000
Fournisseurs et comptes rattachés	167	167		
Personnel, Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 882	2 882		
État : Taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts	3 375	3 375		
Dettes : sur immobilisations				
Groupe et associés*	78 067	78 067		
Fournisseurs charges à payer	699	699		
Autres créiteurs	5	5		
TOTAL	122 233	87 233		35 000

(*) Dettes de cash pooling : 73 658 K€

• **Autres dettes**

Dettes fiscales et sociales

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations dues	526	
Comité social et économique	30	
Provisions pour congés payés	793	
Charges à payer au personnel	372	
Organismes sociaux	164	
Charges à payer organismes sociaux	581	
Charges sociales sur provisions congés payés	458	
Impôt sur les sociétés	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 303	2
Taxe sur les salaires	29	
État charges à payer	1	
TOTAL	6 257	2

À noter que les calculs de provisions pour congés payés au 31 décembre 2023 prennent en compte les dernières évolutions réglementaires en la matière et la jurisprudence associée.

Créditeurs divers nets

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants des entreprises liées	77 719	46 950
Dettes d'intégration fiscale des filiales	348	1 608
Fournisseurs frais généraux	167	10
Charges à payer	699	502
Autres créditeurs	5	
TOTAL	78 938	49 070

// ÉTATS DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• **Centralisation de trésorerie**

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.

Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert. IMA SA est chargée de collecter, de distribuer ou de placer les fonds disponibles.

La centralisation de trésorerie a été mise en place à compter du 1^{er} mars 2006 sur les sociétés françaises du Groupe.

La position des soldes bancaires du 31 décembre 2023, apportée à la centralisation de la trésorerie, s'établit ainsi :

LIBELLÉS	SOLDE BANCAIRE REÇU DE LA CENTRALISATION DE TRÉSORERIE
HSBC	36 121
TOTAL	36 121

Cette somme est comptabilisée au bilan pour les montants suivants :

ACTIF	Autres créances	-37 537 K€
PASSIF	Autres dettes	73 658 K€
		<u>36 121 K€</u>

PARTIE 05 COMPTES IMA SA

La position globale de la trésorerie du compte centralisateur au 31 décembre 2023 s'établit ainsi :

	HSBC
IMA GIE	3 949
IMA Assurances	51 593
IMA Services	-22 324
IMA Voyages	-187
Assurima	11 277
IMATECH	454
IMA PROTECT	5 629
SCI Bellune	-10 481
Inter Mutuelles Habitat GIE	-3 553
IMA Participations	755
IMA Innovation	-991
Séréna	0
TOTAL	36 121

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intragroupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Ester * -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Ester +0,20 sur les positions débitrices (emprunts) sans que le taux puisse devenir négatif conformément à la convention de trésorerie (le taux minimum pouvant être appliqué sera de 0).

Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	INTÉRÊTS VERSÉS	INTÉRÊTS PERÇUS
Exercice 2023	2 097	1 675

* L'indice de référence Ester, calculé par la Banque centrale européenne a remplacé l'Eonia, depuis le 3 janvier 2022.

• **Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation**

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2023

Toutes les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les données de WAFA IMA Assistance sont converties au taux de clôture.

SOCIÉTÉS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	PRÊTS AVANCES CONSEN- TIS PAR IMA SA	CAUTIONS AVALS DONNÉS PAR IMA SA	CA HT OU PRIMES BRUTES ACQUISES DE L'EXER- CICE	RÉSULTAT NET COMP- TABLE DE L'EXER- CICE	DIVI- DENDES ENCAIS- SÉS PAR IMA SA EN 2023
FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %										
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE FRANÇAISES										
. IMA Assurances (SA)	157 000	67 507	99,99	157 000	157 000	-	-	555 903	28 322	
. ASSURIMA (SA)	6 200	16 873	99,99	6 200	6 200	-	-	29 865	1 072	1 200
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ÉTRANGÈRES										
. IMA Italia (SPA)	3 857	25 889	99,99	12 070	12 070	-	-	60 024*	2 361*	
. IMA Ibérica (SA)	5 430	8 391	99,99	4 202	4 202	-	-	30 309	829	
* Données non définitives										
SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE										
. Prestima (SRL)	2 623	1 691	99,99	4 001	4 001	621	-	18 502	387	
. IMA Deutschland (GBMH)	652	-6 201	100,00	1 932	0	1 759	-	4 393	-5 735	
GIE										
. IMA GIE	3 000	338	100,00	3 000	3 000	-	-	295 568	0	
. IMH GIE	100	0	80,00	80	80	-	-	47 398	0	
SOCIÉTÉS DE SERVICES										
. IMA Voyages (SASU)	50	642	100,00	96	96	-	-	1 186	73	
. IMATECH (SASU)	500	4 280	100,00	643	643	-	-	35 671	1 236	4 800
. IMA PROTECT (SASU)	1 300	13 902	100,00	4 317	4 317	-	-	45 314	1 422	800
. IMA Services (SASU)	3 553	5 081	100,00	6 547	6 547	-	-	91 988	-178	
. Séréna (SA)	1 236	-617	100,00	4 008	1 000	-	-	1 902	-131	
. IMA Participations (SASU)	15 000	-3 080	100,00	15 000	15 000	-	-	0	-310	
. IMA Innovation (SASU)	25 000	-5 233	100,00	25 000	25 000	-	-	6 893	94	
SCI										
. SCI Bellune	2 020	13 403	99,99	2 020	2 020	8 534	-	5 366	379	
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE										
. WAFA IMA Assistance	4 668	18 208	35	1 641	1 641	17	-	33 083	4 834	558

• **Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation (suite)**

SOCIÉTÉS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	PRÊTS AVANCES CONSEN- TIS PAR IMA SA	CAU- TIONS AVALS DONNÉS PAR IMA SA	CA HT OU PRIMES BRUTES ACQUISES DE L'EXER- CICE	RÉSULTAT NET COMP- TABLE DE L'EXER- CICE	DIVI- DENDES ENCAIS- SÉS PAR IMA SA EN 2022
PARTICIPATIONS DÉTENUES ENTRE 10 % ET 50 %										
SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE										
. IMA Benelux	500	2 088	34,00	170	170	325	-	14 831	431	
AUTRES										
AUTRES PARTICIPATIONS										
PARTICIPATIONS FRANÇAISES NON COMPRIS EN A2										
. SCI IMIS	700	474	14,29	122	122	-	-	119	40	
PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES NON COMPRIS EN A2										
. IMA Servizi (SPA)	100	1 558	4,50	1	1	-	-	57 309*	0	

* Données non définitives pour 2023

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
Brute	223 911	22 206	2 456	1 811
Nette	220 903	20 273	2 456	1 811
Montant des prêts et avances accordés (valeurs brutes)	8 534	2 380	-	342

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES AUTRES POSTES DU PASSIF

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Composition de l'actionariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 3 634 041 actions simples d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

Mouvements des fonds propres et réserves

NATURE	31.12.22	AFFECTATION DU RÉSULTAT N-1	MOUVEMENTS N RÉSULTAT N	31.12.23
Capital	55 382			55 382
Primes liées au capital	145 708			145 708
Réserve légale	3 259	12		3 271
Réserve statutaire (1)	10			10
Autre réserve	7			7
Report à nouveau	32 757	224		32 981
Résultat de l'exercice	236	-236	-5 935	-5 935
Provisions réglementées	11		14	25
TOTAL	237 370	0	-5 921	231 449

(1) Réserve statutaire créée dans le cadre de statuts antérieurs

Les frais d'acquisition des titres IMA Italia en 2022 (71 K€) font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans dont 14 K€ ont été dotés en 2023.

Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques futurs sur la valeur des titres IMA Deutschland a été constatée pour 3 856 K€ au 31 décembre 2023.

// AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Détail des charges à payer

CHARGES À PAYER	31.12.23	31.12.22
Autres emprunts obligataires : intérêts courus	2 068	
Fournisseurs factures à recevoir	699	502
Personnel, Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 204	
Dettes fiscales	1	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 972	502

Détail des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31.12.23	31.12.22
Charges d'exploitation		
Charges constatées d'avance	77	96
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	77	96

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31.12.23	31.12.22
Intérêts courus à recevoir	400	72
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	400	72

// ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

LIBELLÉ	TOTAL 31/12/2023	DONT ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES			TOTAL 31/12/2022
		DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIÉES	PARTICIPATION	
ENGAGEMENTS REÇUS (1)	43 007		35 000	8 007	76 607
ENGAGEMENTS DONNÉS	164 392		162 164	2 228	208 349
Avals, cautions et garanties de crédit donnés (2)	11 534		11 534	0	13 636
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0		0		0
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus (3)	39 437	0	37 209	2 228	75 677
Autres engagements donnés (4)	113 421		113 421	0	119 036
(1) ENGAGEMENTS REÇUS	43 007		35 000	8 007	76 607
Garantie de ventes d'actions	8 007			8 007	6 607
Garantie de ventes d'actions	35 000		35 000		70 000
(2) AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DE CRÉDIT DONNÉS	11 534		11 534		13 636
Caution solidaire d'IMA SA en faveur d'AMEX pour l'utilisation de la carte IMA Voyages	50		50		50
Caution d'IMA SA en faveur de la Société Générale pour l'utilisation de la carte bleue VISA IMA Voyages	120		120		120
Caution solidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement d'un emprunt de 8 200 000 euros contracté en mars 2006 pour la construction d'un nouveau bâtiment au 30 rue de Bellune à Niort (79000)	124		124		186
Caution solidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement de l'emprunt de 9 000 000 euros contracté auprès de la CE	5 353		5 353		6 387
Caution solidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement de l'emprunt de 9 000 000 euros contracté auprès du CRCA	5 887		5 887		6 893
(3) AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS	39 437		37 209	2 228	75 677
Garantie de rachats d'actions	4 298		2 070	2 228	5 538
Garantie de rachats d'actions	35 139		35 139		70 139
(4) AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	113 421		113 421		119 036
Engagements liés à la responsabilité d'associés ou de membres de certaines entités					
Passifs externes	113 421		113 421		119 036
SCI Bellune : quote-part du passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	14 363		14 363		18 772
IMA GIE : passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	84 548		84 548		89 626
IMH GIE : passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	14 510		14 510		10 638

À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, Wafa IMA Assistance), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres à dire d'expert.

À l'occasion de deux contrats de prêt souscrits par la SCI Bellune auprès de la Société Générale pour la construction d'un nouveau bâtiment, IMA SA a pris l'engagement de conserver les parts qu'elle détient dans la SCI Bellune et dans IMA GIE jusqu'au remboursement complet des emprunts.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédantes à l'égard d'IMA Assurances se sont engagées à souscrire une nouvelle tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros maximum en cas d'une couverture du SCR d'IMA Assurances inférieur à 105 % (et sous réserve d'un accord du Conseil de Surveillance si la couverture du SCR est entre 105 % et 115 %).

// PASSIFS ÉVENTUELS

Si à l'occasion d'une rupture de contrat de travail Pôle Emploi refusait le bénéfice des prestations à l'assurance chômage ou en minorait le montant, IMA SA verserait le montant de l'allocation chômage que le membre du Directoire aurait perçu si Pôle Emploi ne lui avait pas refusé le bénéfice des prestations. Le membre du Directoire bénéficierait du versement de cette indemnité selon les mêmes modalités que celles appliquées à l'allocation chômage et sous les mêmes conditions.

Cette information figure en passifs éventuels du fait des incertitudes relatives au montant ou à l'échéance de toute sortie de ressources.

// INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

- **Commissions**

La société n'a perçu aucune commission sur l'exercice 2023.

- **Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se compose à 100 % de prestations de services réalisées en France.

- **Production immobilisée**

La société n'a réalisé aucune production immobilisée en 2023.

- **Ventilation des produits et des charges de placement**

Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice

NATURE DES REVENUS	ENTREPRISES LIÉES	AUTRES REVENUS	TOTAL
Revenus des participations			
dont dividendes reçus des filiales (Assurima : 1 200 K€, IMA PROTECT : 800 K€, WAFA IMA Assistance : 558 K€, IMATECH : 4 800 K€)	7 358		7 358
dont autres revenus des titres de participations			
dont intérêts cash pooling	1 675		1 675
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements	105	835	940
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,...)			
Reprise sur provisions financières et dépréciation des éléments financiers		781	781
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 138	1 616	10 754
Frais financiers (commission, honoraires, intérêts et agios,...)			
Dotation provision pour dépréciation des placements financiers (1 283 K€ de dépréciation des titres IMA Deutschland)	1 283	69	1 352
Dotation provision pour dépréciation des titres de participation			
Dotation provision pour dépréciation des comptes courants (IMA Deutschland)	1 758		1 758
Dotation provision pour risques financiers	3 866		3 866
Pertes sur créances			
Charges d'intérêts des emprunts		2 068	2 068
Charges d'intérêts cash pooling	2 097		2 097
Charges d'intérêts sur comptes courants des filiales	52		52
Autres charges de placement (moins values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes,...)		512	512
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	9 056	2 649	11 705

• **Ventilation des charges de personnel**

Dans le cadre de la nouvelle organisation du Groupe IMA au 1^{er} janvier 2023 l'activité d'IMA SA est enrichie avec des prestations rendues aux sociétés du Groupe. Les membres de la Direction Générale et les responsables des fonctions clés (Actuariat, Risques, Audit, Conformité), salariés d'IMA GIE en 2022, ont été transférés au 1^{er} janvier 2023 au sein d'IMA SA.

LIBELLÉS	2023	2022
Salaires	3 217	
Charges sociales	1 418	
Autres frais de personnel	45	
TOTAL	4 680	0

• **Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation**

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n'a été pratiquée au cours de l'exercice.

• **Impôt sur les sociétés**

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (montants en euros)

	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT APRÈS IMPÔT
Opérations ordinaires	-8 646 408	-2 615 070	-6 031 338
Opérations exceptionnelles	76 520	-19 130	95 650
TOTAL	-8 569 888	-2 634 200	-5 935 688

Situation fiscale différée ou latente (montants en milliers d'euros)

	DÉDUCTIONS - RÉINTÉGRATIONS FISCALES			IMPÔT
	DÉBUT D'EXERCICE	VARIATION	FIN D'EXERCICE	
1. Décalage certains ou éventuels				
Provisions pour dépréciations non déductibles temporairement	4 712	570	5 282	1 320
Charges non déductibles temporairement	0	0	0	0
Plus-values latentes imposées	-1 048	761	-287	-71
Moins-values latentes déduites				
Ecart de conversion passif	18	-18	0	0
Ecart de conversion actif				
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement		3 866	3 866	966
Plus values en instance d'imposition				
Moins values en instance d'imposition				
TOTAL	3 682	5 179	8 861	2 215
2. Eléments à imputer				
Amortissements différés				
Moins values à long terme				
3. Eléments de taxation éventuelle				

Intégration fiscale (montants en milliers d'euros)

L'application de la convention d'intégration fiscale emporte pour l'exercice 2023, les conséquences suivantes :

	RÉSULTAT AVANT IS	IMPÔT (-) OU SUBVENTION IS (+)	RÉSULTAT NET
IMA SA*	-8 569	2 634	-5 935
IMATECH	1 670	-434	1 236
IMA Voyages	97	-24	73
IMA PROTECT	2 052	-630	1 422
IMA Services	-244	66	-178
Assurima	1 419	-347	1 072
IMA Assurances	38 297	-9 975	28 322
SERENA	-175	44	-131
IMA Participations	-413	103	-310
IMA Innovation	94	0	94
GROUPE FISCAL	34 228	-8 563	25 665

* Dont 0 K€ de régularisation sur l'impôt 2022 comptabilisé en 2023 (Mécénat).

La répartition de l'impôt au sein du Groupe est la suivante :

- Chaque société filiale verse à IMA SA, la société mère, au titre de sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat ou sa plus-value à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement.
- En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, chaque société filiale recevra à titre définitif de la société mère, une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette.

L'incidence de l'intégration fiscale pour IMA SA est la suivante :

Charge d'impôt 2023 : -5 K€ (sans intégration fiscale)	Impôt comptabilisé 2023 : -2 634 K€ (avec intégration fiscale) (hors régularisations au titre des exercices antérieurs)
---	---

La différence provient de l'intégration fiscale : comptabilisation des réallocations des économies d'IS liées aux déficits, retraitements des opérations intragroupe et supplément de contribution sociale sur l'impôt.

• **Ventilation des produits et charges exceptionnels**

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Profits sur exercices antérieurs		
Produits cession immobilisations financières	127	
Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
TOTAL	127	0

LIBELLÉS	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs nettes des immobilisations financières cédées	36	
Charges cession immobilisations financières		
Dotations aux amortissements dérogatoires	14	11
TOTAL	50	11

Le résultat exceptionnel est impacté par la cession des titres Healthcase et l'annulation des titres Domissima (dans le cadre de sa dissolution).

// AUTRES INFORMATIONS

• Identité de la société consolidante

Les comptes du Groupe IMA sont consolidés par mise en équivalence dans les groupes :

- MACIF
- MAIF
- MATMUT

IMA SA et ses filiales forment un sous-groupe de consolidation qui comprend les sociétés suivantes :

- | | | |
|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| - Inter Mutuelles Assistance SA | - IMA Deutschland | - WAFA IMA Assistance |
| - IMA Assurances | - IMA Servizi | - Serena |
| - ASSURIMA | - Prestima | - IMA Participations |
| - IMA GIE | - IMA Benelux | - IMA Innovation |
| - IMA Services | - IMATECH | - GIE La Chantrerie |
| - IMA Voyages | - IMA PROTECT | - IMACARE |
| - IMA Ibérica | - SCI Bellune | |
| - IMA Italia | - Inter Mutuelles Habitat GIE | |

IMA SA consolide :

- En intégration globale les filiales dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif soit toutes sauf WAFA IMA Assistance et IMA Benelux.
- En intégration proportionnelle, les filiales dans lesquelles elle exerce un contrôle conjoint, seule IMA Benelux est concernée.
- En mise en équivalence, les filiales dans lesquelles elle exerce une influence notable, c'est le cas de WAFA IMA Assistance.
- En intégration globale, le GIE La Chantrerie, GIE sans capital, conformément à la convention de consolidation signée en 2018 avec IMA SA.

• Personnel et dirigeants

Conformément à l'article 833-17 du Plan Comptable Général, notre société ne fournit pas cette information car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

• Effectifs moyens annuels

LIBELLÉS	2023	2022
Cadres	11	0
Employés	0	0
TOTAL	11	0

• Informations diverses

DÉNOMINATION SOCIALE	INTER MUTUELLES ASSISTANCE S. A.
Forme	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	55 382 784,84 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

5.4

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES.

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA

Exercices	IMA SA				
	2019	2020	2021	2022	2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	36 147 924	37 410 481	36 754 232	55 382 785	55 382 785
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 371 911	2 454 756	2 411 695	3 634 041	3 634 041
Nombre d'obligations convertibles en actions					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	16	0	0	0	3 854 462
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-308 197	2 036 963	-1 407 055	-148 652	-2 325 551
Impôts sur les bénéfices	-1 113 613	-667 717	-837 094	-1 333 402	-2 634 200
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	692 569	302 603	2 370 795	235 781	-5 935 688
Résultat distribué					
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises amortissements et provisions	0,34	1,10	-0,24	0,33	0,08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,29	0,12	0,98	0,06	-1,63
Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif à la fin de l'exercice	0	0	0	0	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	3 216 565
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (s.s, œuvres sociales...)	0	0	0	0	964 070

5.5

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2023.

IMA SA			
Actionnaires	Nombre d'actions	Capitaux détenus en euros	% intérêt
MACIF	1 074 629	16 377 345,96	29,571 %
MACIFILIA	1	15,24	0,000 %
MAIF	1 064 329	16 220 373,96	29,288 %
ALTIMA Assurances	1	15,24	0,000 %
SMACL Assurances SA	10 300	156 972,00	0,283 %
MATMUT	996 047	15 179 756,28	27,409 %
MATMUT Mutualité	75 630	1 152 601,20	2,081 %
MATMUT Protection juridique	2 950	44 958,00	0,081 %
MATMUT & CO	1	15,24	0,000 %
Inter Mutuelles Entreprises	1	15,24	0,000 %
AMF	1	15,24	0,000 %
AGPM Assurances	14 263	217 368,12	0,392 %
AGPM - Vie	9 506	144 871,44	0,262 %
BPCE Assurances IARD	88 379	1 346 895,96	2,432 %
MAPA	30 363	462 732,12	0,836 %
SMACL Assurances SAM	1	15,24	0,000 %
MAE	16 452	278 145,24	0,502 %
Mutuelles MAE	1	15,24	0,000 %
AMDM	18 251	278 145,24	0,502 %
P&V Assurances	149 744	2 282 098,56	4,121 %
WAFA Assurances	83 191	1 267 830,84	2,289 %
TOTAL	3 634 041	55 382 784,84	100,00%

5.6

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société Inter Mutuelles Assistance SA,

// OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inter Mutuelles Assistance SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

// FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

// JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « Immobilisations financières ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de résultats des so-

ciétés concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans établis pour chacune des entités sous le contrôle de la Direction Générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

// VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

// RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou

résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

// RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que

celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Niort, le 30 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

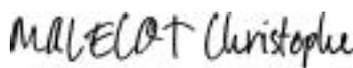


Pierre de LATUDE et Julie MALLET

MAZARS

Siège social : 61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes à Directoire
et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre B 784 824 15

GROUPE Y AUDIT



Christophe MALÉCOT

GROUPE Y AUDIT

Siège social : 53 rue des Marais
CS 18421 - 79 024 Niort Cedex
Tel : +33 (0) 5 49 32 49 01 - Fax : +33 (0) 5 49 32 49 07
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Capital de 500 000 euros - RCS Niort B 377 530 563



RAPPORT FINANCIER 2023.

GRUPE IMA

118 AVENUE DE PARIS - CS 40 000

79 033 NIORT CEDEX 9

Tél. : +33 (0)5 49 34 73 47

ima.eu | Retrouvez-nous aussi sur     

 MOBILITÉ  HABITAT  SANTÉ BIEN-VIVRE  JURIDIQUE

